

L'ETAT DU PAPE S'AGGRAVE

Pie XII frappé de paralysie partielle

CASTEL GANDOLFO — L'état du pape Pie XII a empiré hier soir. Le chef de l'Eglise catholique, âgé de 82 ans, s'était remis plus tôt d'une attaque de paralysie partielle et était sorti du coma qui avait été provoqué par son embolie, mais d'autres symptômes sont apparus. Puis, tard hier soir, un officiel du Vatican a déclaré que l'état du pape avait empiré. Prié de s'expliquer davantage, il a déclaré: "Je m'en tiens à ce que j'ai dit". Un médecin a dit que le pape était dans un état plus grave que ne l'indiquait le bulletin médical publié à 6 h. du soir. Il a ajouté que le pape souffre de nouveau de paralysie partielle qui affecte la partie supérieure du corps, la figure et la parole.

Mais le professeur Ermanno Mingazzini, l'un des quatre médecins qui soignent le pape, a déclaré que son "état psychique" — son intelligence, sa mémoire et sa sensibilité — se maintiennent et il ne souffre pas de paralysie.

"Il a écouté de la musique après le lunch et il a pris un breuvage de même que de la nourriture semi-liquide."

Mingazzini a ajouté: "Nous aurions été plus heureux si sa température n'avait pas monté."

"Lundi soir, l'état du pape s'était extraordinairement amélioré au point qu'il était très bien hier matin. Nous espérons que si ce rythme d'amélioration se maintient sa température continuera à baisser."

"Il est normal que la température d'un malade monte légèrement dans la soirée, mais le pape était si bien hier matin que nous espérons que cela ne se produira pas."

Le bulletin médical publié hier soir, par les quatre médecins, disait: "Le saint-père s'est reposé pendant trois heures cet après-midi. Puis il a pris sa nourriture régulière. Son état, dans l'ensemble, demeure satisfaisant."

Les audiences

Mgr Angelo Dell'Acqua, substitut du secrétaire d'Etat, s'est rendu au chevet du pape qui lui a demandé: "Pourquoi les audiences ont-elles été suspendues?"

Le secrétaire a répondu qu'il n'a pas insisté auprès du pape et lui dire que les audiences étaient impossibles pour le moment. Le pape a reçu des millions de gens en audience durant son règne de 19 ans.

Un autre indice que l'état du pape a empiré c'est la déclaration selon laquelle le bureau de presse du Vatican projette de rester ouvert toute la nuit.

Une légère détérioration de l'état du pape avait été rapportée plus tôt dans la soirée. Les milieux du Vatican ont déclaré que les membres de la maison du pape ont révélé qu'il souffrait de nouveau de troubles urinaires. Ses médecins avaient rapporté que le saint-père avait surmonté cette indisposition dans la matinée.

D'autres indices de la détérioration de l'état du pape sont son poids qui a baissé de 22 ans, son pouls qui a augmenté de 102 pulsations à la minute — et un léger accroissement de sa température à 99,5 degrés. La température normale est de 98,6.

Dans la journée

L'état du pape s'était remarquablement amélioré durant la journée.

On entretenait un optimisme prudent sur la résistance manifestée par le pontife âgé de 82 ans. Le bulletin médical du matin disait qu'il était sorti du coma, avait surmonté une paralysie partielle et pris quelque nourriture.

Le bulletin médical d'hier soir disait qu'il était général et satisfaisant, mais il mentionnait un accroissement de la température et des pulsations.

Les médecins ont déclaré qu'une occlusion du rein avait été surmontée. Cette occlusion s'est manifestée lundi soir et un urologue a été mandé pour la soigner.

Les milieux du Vatican ont déclaré que le pape, dans la soirée, souffrait encore de troubles urinaires. Ils n'ont pas expliqué si cela voulait dire que l'occlusion était réapparue ou si elle avait été entièrement surmontée comme on l'a cru d'abord.

Le cardinal Léger invite tous les catholiques à prier

"La sainte Eglise vit des heures d'angoisse", a déclaré Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger dans un communiqué qu'il a émis hier. Rappelant le prestige dont jouit le saint-père auprès de tous les catholiques comme auprès de tous les hommes, le cardinal invite tous les fidèles à prier avec ardeur pour que le pape Pie XII recouvre la santé: "Dans une telle conjoncture, il est le devoir des catholiques de tout faire: ils doivent prier pour leur chef et leur Père."

Voici le texte du communiqué:

"La sainte Eglise vit des heures d'angoisse. Son chef, vaillant, intrépide et actif jusqu'à hier, repose, en ce moment, inconscient sur son lit de souffrance."

"A 8h30, lundi matin, il eut un spasme au cerveau qui lui enleva l'usage de la vue et de la parole. Il recut immédiatement les derniers sacrements et il s'ensuivit un mieux relatif. Mais le pronostic n'est pas favorable. Une autre crise pourrait frapper le malade qui serait alors terrassé par une thrombose. Ces détails nous ont été transmis par la Délégation apostolique qui les avait obtenus par communication téléphonique directe avec la Cité du Vatican."

"Dans une telle conjoncture, le devoir des catholiques est tout tracé: ils doivent prier pour leur chef et leur Père. Le pape est un homme usé. Depuis vingt ans, il a dépensé ses énergies et les richesses de sa personnalité au service des grandes causes de la paix et surtout de l'avènement du règne du Christ sur la terre."

"Les indifférents et les impies eux-mêmes reconnaissent la grandeur de cette personnalité. Mais nous, ce n'est pas seulement un grand chef qui vient de tomber. C'est un père qui souffre. Aussi, je demande à chaque fidèle d'exprimer sa foi en la primauté de Pierre en offrant une prière personnelle pour Sa Sainteté le pape PIE XII."

- Que les enfants aillent communier demain.
- Que tous récitent un chapelet.
- Que les prêtres célèbrent la messe.
- Que les communautés religieuses offrent une journée de silence et de recueillement.
- Que tous, en un mot, fassent violence au ciel et obtiennent, par l'intercession de Notre-Dame du Saint-Rosaire, le retour à la santé de celui que le monde admire depuis vingt ans et que les catholiques ont appris à vénérer et à aimer, parce qu'il fut toujours un chef intrépide et un Père attentif à tous les besoins de ses fidèles!"

Gratitude

C'est un mal qui peut avoir des conséquences soudaines et graves pour le pape.

L'amélioration était si prononcée que le pape a reçu son substitut au secrétariat d'Etat, Mgr Angelo Dell'Acqua, et il a discuté brièvement avec lui des questions administratives de l'Eglise.

Le journal du Vatican, l'Osservatore Romano, a annoncé que le pape exprimait de la gratitude pour les prières qui sont dites à travers le monde pour son retour à la santé ainsi que pour les centaines de télégrammes de bons souhaits qui affluent à sa résidence d'été ici.

Le hoquet qui s'était de nouveau manifesté, lundi soir avait disparu. Le pape était lucide. Il a mangé de la nourriture solide, dont du poulet déchiqueté. Il a dormi durant l'après-midi.

Au repos

"Le Saint-Père s'est calmement reposé cet après-midi et il a dormi pendant trois heures," disait le deuxième bulletin médical de la journée d'hier. "Il a régulièrement absorbé de la nourriture. Son état général est satisfaisant. Température: 99,5 degrés; maximum de la pression sanguine, 130; minimum 81; pouls 102; respiration 24 par minute. Le traitement se poursuit."

Les médecins ont clairement indiqué que son état est encore grave, bien que l'amélioration fut qualifiée de "satisfaisante et progressive", par Mgr Dell'Acqua.

"Il sera naturellement nécessaire d'attendre plusieurs jours avant qu'un pronostic définitif puisse être émis", a déclaré le professeur Antonio Gasbarrini, spécialiste de Bologne.

Mais la déclaration officielle que le pape reprenait de la vigueur a été faite dans le bulletin médical du matin, publié après une nuit de prières pour le pape dans les églises catholiques du monde entier.

A Castel Gandolfo

Lu sur la place publique de Castel Gandolfo, le bulletin médical s'enonçait dans les termes suivants:

"L'état de Sa Sainteté, dans l'ensemble, a continué de s'améliorer durant la nuit. Son esprit semble rester entièrement lucide. Il ne montre aucune paralysie des mouvements. Hier soir, le hoquet est réapparu mais il est disparu tôt ce matin."

Le bulletin d'hier était fort différent des deux autres publiés lundi.

Le pape avait alors reçu l'Extrême-onction. Gasbarrini avait déclaré que la vie du pape était "entre les mains de Dieu."

Parmi les personnes qui se sont rendues à la résidence d'été du pape se trouvait le Dr Paul Niehans, spécialiste suisse qui a aidé à soigner le pape en 1954 alors qu'il a souffert d'une gastrite.

Etonnement

Les médecins ont rapporté que le pape avait reconnu les personnes présentes et s'était entretenu avec elles.

"C'est étonnant de constater comment l'esprit du pape demeure lucide, même en des moments aussi difficiles", a déclaré le professeur Ermanno Mingazzini, autre membre du personnel médical.

Le pape a subi son embolie — une occlusion du sang dans

(Suite à la page 5)

MONTREAL ET GAZ NATUREL

Le Conseil sera appelé à se prononcer sur la demande d'une enquête

Le Conseil municipal sera invité à voter une motion priant Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec d'accueillir favorablement la demande d'enquête royale sur le gaz naturel dont l'a saisi la loyale Opposition de Sa Majesté.

On se rappelle que M. Pierre DesMarais avait présenté une motion semblable au comité exécutif de Montréal mais que celle-ci fut délaissée par le vote négatif du maire Sarto Fournier qui est sénateur libéral.

C'est un libéral reconnu, M. Jean Meunier qui présentera la motion au Conseil. Il avait préparé son avis de motion qui devait être déposé sur la table du Conseil lors de la dernière séance, mais celle-ci a pris fin de façon inattendue lundi, faute de quorum. M. Meunier a donc fait parvenir son avis de motion au greffier de la Cité.

Voici le texte de la motion que M. Meunier entend soumettre au Conseil:

ATTENDU que le 25 avril 1957, La Corporation de gaz naturel du Québec s'est portée acquéreur du réseau de distribution de gaz artificiel de la Commission Hydro électrique de Québec.

ATTENDU qu'à la suite de cette transaction, la Corporation de gaz naturel du Québec détient un véritable monopole sur la vente et la distribution du gaz naturel à Montréal et dans la région métropolitaine.

ATTENDU que la loi sur le gaz naturel constitue un article de première nécessité pour 250.000 familles environ de la cité de Montréal.

ATTENDU que les tarifs actuels de gaz naturel sont les plus élevés de tous ceux en vigueur dans les principales villes du Canada.

ATTENDU que les tarifs ont été établis sans qu'il soit tenu compte de toutes les transactions qui ont accompagné la formation de la Corporation de gaz naturel du Québec et la vente à la dite Corporation du réseau gaziier de l'Hydro-Québec.

ATTENDU qu'il est de notoriété publique que les dites transactions ont donné lieu à des spéculations boursières exagérées qui ont entraîné la fixation de tarifs plus élevés qu'ils auraient dû l'être.

ATTENDU que la plupart de ces transactions se sont déroulées dans le plus grand secret sans que les principaux intéressés, en l'occurrence les consommateurs de gaz naturel de la cité de Montréal aient été mis au courant ou consultés de quelque façon que ce soit.

ATTENDU que la cité de Montréal, dûment autorisée par son Comité exécutif a vainement tenté d'obtenir devant la Régie provinciale de l'Electricité, la fixation de tarifs justes et raisonnables pour les consommateurs du gaz naturel de la cité de Montréal.

ATTENDU que seule une enquête approfondie sur toutes les transactions financières qui ont entouré la création de la Corporation de gaz naturel du Québec et l'acquisition du réseau gaziier de l'Hydro-Québec, eût permis à la Régie Provinciale de l'Electricité de fixer des tarifs justes et raisonnables.

ATTENDU qu'un grand nombre d'associations et de corps publics, entre autres la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, le Conseil Central des syndicats Catholiques nationaux de Montréal, le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, ont réclamé une enquête Royale sur toutes les dites transactions.

ATTENDU qu'une requête à cet effet est actuellement entre les mains du Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Il est proposé par le conseiller JEAN MEUNIER et secondé par le conseiller... que le conseil municipal de la cité de Montréal prie Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec d'accueillir favorablement la demande d'une enquête Royale dont il a été saisi.

Faits divers

La police abat un bandit armé, boulevard St-Laurent

Atteint d'une balle par les policiers qui l'avaient poursuivi en auto sur le boulevard St-Laurent, un bandit armé, qui avait fui avec deux complices, a perdu la maîtrise de son volant, laissant sa voiture fracasser une vitrine, s'est effaîssé, mort, sur la banquette. Il s'agit de Guy Turbis, 29 ans, sans adresse connue. L'un des fuyards a été capturé, mais le troisième a réussi à s'échapper au pas de course.

Les policiers qui ont effectué la capture ont expliqué par la suite qu'ils avaient tout d'abord aperçu une automobile conduite à l'aveugle en bordure du trottoir. Ils montèrent le quel et demandèrent des renforts au quartier général. Environ 40 minutes plus tard, une autre automobile s'approcha: trois individus se trouvaient à l'intérieur. Apercevant la voiture de police à proximité, le conducteur reprit sa course à toute vitesse. A une intersection, la voiture des fugitifs freina, le temps de laisser en descendre l'un des trois hommes. Ce dernier fut vite rejoint par les deux autres de police qui avaient entamé la poursuite et fut capturé. Les autres voitures de patrouille continuèrent la chasse. Une fois encore les fugitifs s'arrêtèrent. Mais cette fois, le conducteur lui-même descendit, brandissant un pistolet, et tira une dizaine de balles. L'un des pourchassés, le policier Rosaire Barry, sortit précipitamment de sa voiture et se rua sur le bandit, sous les yeux de son collègue Mario Ferland, qui dégaina son pistolet. L'homme parvint à tirer deux autres balles, se dégagea de l'étreinte du policier et fit quelques pas pour s'enfuir. Le pistolet du policier Ferland fit entendre un claquement sec: le bandit chancela, atteint à la poitrine. Mais il se ressaisit vite et, profitant de la confusion du moment, reprit le volant de son véhicule. Il ne put aller bien loin: un

tellement touché, il laissa l'automobile percuter la façade de verre d'un poste d'essence. Pendant ce temps, le troisième fuyard disparut.

Les trois complices, selon la police, se proposaient de percuter un vol à main armée la voiture volée.

Deux chutes fatales

Deux Montréalais ont perdu la vie hier en faisant des chutes. Ce sont:

Branda BEATTIE, 3 ans, de la rue Ducharme, s'est tuée hier en tombant du 3e étage de la demeure de ses parents.

M. William PERREAULT, 45 ans, de la rue St-Hubert à Montréal, s'est tué hier en tombant d'une échelle à l'intérieur de l'hôtel Queen. Il fit une chute de 12 pieds. Il était en train de laver un plafond au moment de la tragédie.

Un nouvel habit...

M. James Smith descendit de l'autobus au terminus Atwater lundi soir et marcha jusque chez lui. Comme il enlevait son veston, il entendit sa femme lui demander: "Est-ce un nouvel habit que tu portes?" "Non, répondit-il. Pourquoi?" "Tu as perdu une poche (sur la hanche)", répliqua-t-elle. La poche avait été arrachée. Dehors, il y avait le porte-monnaie de M. Smith. Il conte

Armes retrouvées

Protégées par des cottes de maille et portant des armes automatiques, quatre détectives ont fait un raid dans une domicile de la rue Cavillier, tôt hier matin, et ont retrouvé des armes volées pour un montant de \$3.500. Les 37 armes à feu font partie d'un lot de \$10.000 d'armes à feu volé dans une quincaillerie du boulevard St-Laurent.

Population du Canada: 17,154,000

OTTAWA — Le 1er septembre, la population du Canada s'établissait à 17,154,000 personnes environ, selon le Bureau de la statistique. A la même date l'an dernier, elle était de 16,887,000. Le Bureau rapporte que la population a augmenté de 267,000 durant les huit premiers mois de 1958.

Toutefois, l'augmentation durant la période janvier-août a été plus faible que celle des deux dernières années, qui furent de 401,000 en 1957 et de 274,000 en 1956. Le ralentissement de l'augmentation est dû à une diminution de l'immigration, selon le Bureau. Durant les six premiers mois de cette année, le Canada a reçu 68,000 immigrants, au regard de 182,000 l'an dernier.

Durant les 12 mois précédant le 1er novembre, l'augmentation a été de 409,000, au regard de 552,000 durant la période 1956-57 et 390,000 en 1955-56.

Radio-Canada choisit le secteur au sud de la rue Dorchester

La Société Radio-Canada a choisi pour établir ses bureaux et studios le secteur borné par les rues Dorchester, Bleury, Vitré et Saint-Urbain.

Selon une information obtenue hier, la Société a fait part de son choix aux autorités municipales. Le secteur de 17 acres suffirait pour aménager les bureaux et studios de la Société et prendre soin de l'expansion normale des établissements de la Société à Montréal.

Le secteur choisi par la Société est sensiblement plus restreint que celui qui lui avait été offert par la Cité de Montréal.

On se rappelle que le Comité exécutif avait fait homologuer le secteur au sud de la rue Dorchester, jusqu'à la rue Vitré, de la rue Clark à la rue Bleury, et au nord, jusqu'à la rue Sainte-Catherine, de la rue Saint-Georges à la rue Saint-Urbain.

La Société Radio-Canada n'est pas du tout intéressée au secteur situé au nord de Dorchester. Au sud, elle prendrait donc de la rue Bleury à la rue Saint-Urbain au lieu de jusqu'à la rue Clark comme le lui avait offert l'administration.

Apparemment la Société demandera à la ville de Montréal d'exproprier le secteur qu'elle a choisi et d'en assurer la démolition en vertu de la loi nationale de l'habitation pour ensuite le céder à la Société qui y construira ses bureaux et studios.

Le Comité exécutif serait informé aujourd'hui même du choix et de la demande de la Société Radio-Canada.

LA POLITIQUE PROVINCIALE

En 1960, le Ralliement des créditistes céderait le pas à un "parti Drapeau"

par Pierre LAPORTE

Il y a quelques semaines, des créditistes du Québec tenaient un congrès à Montréal. On remarquait principalement deux absences: celles de M. Louis Even et de M. Gilberte Côté-Mercier, chefs de l'Union des électeurs, mouvement d'éducation politique qui avait été pendant plusieurs années le seul porte-parole des créditistes québécois.

Leur absence n'avait pas lieu de surprendre, car s'était précisément en réaction contre certaines de leurs théories et surtout pour combattre leurs méthodes que l'on avait convoqué dans la métropole canadienne des créditistes qui en avaient soupé de l'Union des électeurs.

De cette réunion naquit le Ralliement des créditistes du Québec, mouvement politique dont le chef est M. Réal Caouette, seul créditiste de la province qui ait la distinction d'avoir été élu dans l'un ou l'autre de nos deux parlements.

M. Caouette est à Montréal aujourd'hui. Sa seule apparition en public aura lieu lors du déjeuner des Francs, au restaurant Bouchard. Il est le confère invité.

A l'occasion de cette visite, nous donnons aujourd'hui l'essentiel d'une conversation récente avec M. Gilles Grégoire, publiciste du Ralliement, fils de l'ancien maire de Québec, M. J.-Ernest Grégoire.

M. Grégoire s'est presque excusé du fait qu'on ait baptisé le nouveau parti du nom de "Ralliement". Je sais, dit-il, que le mot a mauvaise presse à Montréal, mais il exprimait ce que nous souhaitons: le regroupement, l'union de tous les créditistes.

Pas de candidats

"Avez-vous l'intention de présenter des candidats aux élections provinciales qui pour-

raient avoir lieu dans le Québec d'ici 1960?"

— "Non, nous ne ferons pas la lutte à l'Union nationale sur les hustings. Vous pouvez même annoncer d'avance que nous n'aurons pas de candidats aux élections provinciales générales de 1960. Notre ambition est surtout fédérale, car c'est là que nous pouvons le mieux prêcher notre doctrine économique. Le Ralliement des créditistes présentera probablement des candidats aux élections fédérales de 1962."

"Quelle sera alors votre attitude dans le domaine provincial?"

— "Inutile de dire que nous sommes opposés à l'indépendance politique de l'Union nationale. Nous ne sommes d'ailleurs pas plus attachés des libéraux, qui nous apparaissent tout au plus comme la deuxième tête d'une bête à deux têtes, l'une étant libérale, l'autre conservatrice. Au provincial, nous favoriserons l'élection des candidats de M. Jean Drapeau, s'il décide de fonder le parti politique radical. Il est question depuis quelques mois d'un changement de direction de la province. Ce changement, les libéraux, à notre avis, ne sont pas en mesure de nous le donner. Seule une équipe neuve, dynamique, pleine d'idéal pourrait nous satisfaire. Nous croyons que M. Drapeau sera l'homme pour réaliser cette ambition. Si en 1960 son parti devenait l'Opposition officielle, ce serait déjà énorme."

L'Union des électeurs

M. Grégoire n'est pas très loquace quand il parle de l'Union des électeurs. On aurait mauvaise grâce de le lui reprocher, car il est normal qu'il ne veuille étaler au grand jour les querelles entre créditistes.

(Suite à la page 5)

Moscou veut reprendre les essais atomiques

NATIONS-UNIES — A moins qu'un accord n'intervienne avec Nations Unies sur la suspension des essais atomiques, les expériences nucléaires reprendront en Union soviétique et ne cesseront que le jour où les Russes auront provoqué un nombre d'explosions égal à celui que les Américains et les Britanniques ont déjà déclenchés. Tel est la déclaration que fait hier soir le ministre des affaires étrangères d'URSS M. Gromyko, qui a précisé au cours d'une conférence de presse dans l'intérêt de sa sécurité, la Russie a été contrainte de reprendre les expériences qu'elle avait interrompues le 31 mars dernier.

M. Gromyko, qui doit rentrer à Moscou ces jours-ci, a insisté sur l'importance que son gouvernement attache au projet de résolution soviétique invitant tous les pays du "club atomique" à suspendre dès maintenant leurs essais afin de négocier sans délai.

Sans préciser les conditions auxquelles son pays mettra fin aux essais dans l'éventualité où la résolution de Moscou serait agréée, M. Gromyko a cependant ajouté que les expériences cesseraient en URSS lorsque les Russes auront effectué un nombre d'essais égal à celui que les Américains et les Anglais ont faits depuis le 31 mars. A cet égard, le ministre n'a pas cité de chiffres.

quance, même à cette date, l'URSS se trouvait en position d'infériorité au regard des E.-U."

M. Gromyko, qui doit rentrer à Moscou ces jours-ci, a insisté sur l'importance que son gouvernement attache au projet de résolution soviétique invitant tous les pays du "club atomique" à suspendre dès maintenant leurs essais afin de négocier sans délai.

Sans préciser les conditions auxquelles son pays mettra fin aux essais dans l'éventualité où la résolution de Moscou serait agréée, M. Gromyko a cependant ajouté que les expériences cesseraient en URSS lorsque les Russes auront effectué un nombre d'essais égal à celui que les Américains et les Anglais ont faits depuis le 31 mars. A cet égard, le ministre n'a pas cité de chiffres.

Dans les milieux compétents, on doute que la résolution soviétique soit adoptée.

Vives réactions à Washington

WASHINGTON. — La déclaration de M. Gromyko, en fin d'après-midi, a suscité de vives réactions dès le début de la soirée à Washington où le secrétaire d'Etat a publié un communiqué exprimant l'étonnement et la déception des autorités américaines. Mais les observateurs officiels ne paraissent pas d'accord quant à l'interprétation des propos du chef de la diplomatie soviétique.

"Il appartient maintenant à l'Union soviétique de donner la réponse à la question de savoir si les essais seront suspendus dès le 31 octobre", affirme notamment le porte-parole du secrétariat d'Etat qui ajoute: "Nous espérons que M. Gromyko

ne cherchait pas, en faisant cette déclaration, à justifier une politique soviétique prévoyant des expériences nucléaires sans limite, au moment même où des progrès ont été réalisés en vue d'un accord sur la suspension des essais; et (nous espérons) que son gouvernement ne cherche pas à se soustraire à l'offre américaine du 22 août, offre qu'il a déjà acceptée."

Rappelons qu'après avoir complété une série d'essais, le gouvernement soviétique avait annoncé, le 31 mars dernier, qu'il suspendait désormais ses expériences nucléaires. Ce même jour, Moscou invitait Washington et Londres à faire de même.

Mais les deux puissances occidentales décidaient de poursuivre leurs expériences, prévues pour la fin de l'été et l'automne. Le 22 août, le président Eisenhower annonçait que les expériences américaines seraient

suspendues après le 31 octobre à la condition que le gouvernement soviétique accepte de tenir une conférence avec Washington et Londres en vue d'étudier les moyens de conclure un accord général sur la suspension des essais. Le chef de la Maison Blanche avait posé une autre condition: la Russie devait s'abstenir de procéder à de nouvelles expériences après le 31 octobre, date à laquelle doit s'ouvrir, en principe, la conférence de Genève sur la suspension.

M. Eisenhower avait donné l'assurance que les expériences de son pays seraient interrompues durant au moins une année complète à compter du 31 octobre. La Grande-Bretagne accepta ces conditions. La Russie, après avoir accepté d'assister à la conférence qui doit s'ouvrir à Genève le 31, a procédé à de nouveaux essais, déclenchant cinq explosions au total.

Maintenant que sa motion pour détails a été rejetée par la Cour, rien ne l'empêche de déposer la procédure demandant de fixer la date du procès à novembre ou décembre 1958.

Nous sommes prêts. Nous espérons que le premier ministre l'est aussi, que sa bravoure n'est pas uniquement verbale.

Les syndicats ontariens appuient le CTC dans son projet politique

TORONTO — Les délégués au congrès annuel de la Fédération ontarienne du travail (CTC), groupant 400.000 syndiqués de cette province, ont appuyé la décision du Congrès du travail du Canada de former un nouveau parti politique "basé sur les besoins du peuple, financé et contrôlé par le peuple et les organisations d'ouvriers et de cultivateurs".

L'idée d'un nouveau mouvement politique, ayant le PSD comme noyau, a été favorablement accueillie par les délégués. L'un d'eux a déclaré: "Le PSD devrait continuer d'attirer le vote ouvrier jusqu'à ce que le nouveau parti soit en marche".

Le congrès s'est grandement inquiété du chômage hivernal, qui attendra, selon les délégués, de nouveaux sommets à moins que des programmes de travaux publics nécessaires ne soient entrepris immédiatement.

Une résolution réclame l'action des gouvernements pour remédier au chômage. Il y a suffisamment de travaux publics nécessaires pour combler la période creuse de chômage, dit la résolution, tout en tenant compte de l'activité qui surgirait dans d'autres secteurs.

Ségrégation

Des résolutions dénonçant la ségrégation raciale dans le do-

main de l'habitation ont été présentées, hier.

Le local 343 de l'Union internationale des employés de bureau, a invité, dans une motion, le gouvernement fédéral à modifier la loi nationale sur le logement pour refuser des prêts hypothécaires aux entrepreneurs en construction et aux organismes de courtage en propriétés coupables de mesures ségrégationnistes.

La semaine dernière, un entrepreneur torontois a refusé de vendre à un Noir un terrain sous prétexte que cette vente contribuerait peut-être à dévaluer les terrains du voisinage dans une banlieue résidentielle de la Ville-Reine.

Législation

La Fédération réclame aussi des amendements à la législation ouvrière de l'Ontario, afin de corriger ce qu'elle appelle des "échappatoires et des faiblesses".

La résolution réclame les amendements suivants:

1. Garantir le maintien du contrat advenant qu'une compagnie est vendue, prêtée, transférée ou autrement réincorporée.

2. Accorder les droits de négociation à un syndicat requérant qui, dans un vote de représentation, obtient la majorité simple des travailleurs participant au vote.

3. Stipuler que les parties s'opposant à la certification soient tenues de soumettre la même preuve d'appui que l'on exige du syndicat requérant un certificat.

Une autre résolution critique les trop longs délais qui

retardent les décisions de la Commission des relations ouvrières au sujet des demandes de certification.

A La Presse

La grève des journalistes de La Presse s'est poursuivie hier et l'efficacité de la ligne de piquetage a de nouveau empêché le quotidien d'être publié. Le plus grand quotidien français d'Amérique n'a pas paru pour la cinquième fois.

Un porte-parole de la direction aurait déclaré qu'on ne songe pas pour le moment à reprendre la publication. Les deux parties restent sur leurs positions et les négociations n'ont pas été entamées.

Les journalistes ont publié hier le quatrième numéro de "La Presse syndicale", qui a été mis en vente dans les kiosques. Il y avait même de la publicité commerciale dans la numéro de 12 pages.

Arbitrage de M. Meany

NEW-YORK — La grève des officiers de pont qui durait depuis six jours aux Etats-Unis a pris fin et le différend sera soumis à l'arbitrage de M. George Meany, président de la FAT-COI. M. Meany a annoncé que les 1.300 grévistes reprendraient le travail.

La grève a immobilisé environ 60 paquebots et cargos américains dans les ports de l'Atlantique et du Golfe du Mexique.

Certains de ces navires devaient prendre la mer hier.

M. Meany a annoncé que le syndicat international des maîtres, seconds et pilotes et les compagnies maritimes se sont entendus sur les points en litige qui seront soumis à son arbitrage. Les deux parties sont convenues d'accepter la décision de M. Meany.

Les 23 compagnies maritimes en cause sont représentées par l'American Merchant Marine Institute.

Gotham Hosiery

M. Jean-Noël Godin, président de la fédération nationale du vêtement, a déclaré hier matin, à deux cents ouvriers de la compagnie Gotham Hosiery, de St-Hyacinthe, que le syndicat est prêt à négocier en tout temps, mais que la compagnie refuse sous prétexte qu'il y a des procédures judiciaires d'engagées.

M. Godin a dit que les 300 employés de la compagnie ont cessé le travail et ne le reprendront pas tant qu'une convention collective n'aura pas été signée.

M. Godin a dit que la compagnie a baissé les salaires et changé les conditions de travail alors que le contrat était en vigueur.

A l'A.P.I.

M. Jean Brunelle, vice-président de H. Brunelle Limitée, a été élu président de la Régionale de Montréal de l'Association professionnelle des industriels. Il succède ainsi à M. Fernand Girouard, vice-président et gérant général de Volcano Limitée, qui termine ainsi un mandat de deux ans. A ses élections annuelles, la Régionale de Montréal de l'A.P.I. a également choisi MM. Jean-Charles Martel, président de Northwood Lumber Inc., comme premier vice-président, et M. Jacques Parent, vice-président et administrateur général de la Cie des Produits Familiaux Ltée, comme deuxième vice-président. M. André Lamond, de C. Lamond et Fils Ltée, comme trésorier; M. Fernand Girouard, comme délégué de la Régionale auprès du conseil d'administration central de l'A.P.I., et M. Marcel Allard, gérant général de la Cie de Biscuits Stuart Limitée, comme substitut du délégué auprès de ce même conseil d'administration.



HOMMAGES AUX BRAVES: — Au cours d'une cérémonie dépourvue de tout appareil mais imposante, des décorations et des citations ont été remises hier par son Honneur le maire de Montréal, le sénateur Sarto Fournier et le directeur du service de la police M. Albert Langlois, à un citoyen, à la veuve d'un policier et à 19 membres de la force constabulaire qui se sont signalés par leur bravoure. Une photo de groupe a été prise à l'issue de la cérémonie qui s'est déroulée dans le Hall d'honneur de l'hôtel de ville. On remarque, de gauche à droite, première rangée: M. Paul-Emile Lelièvre, 5221 rue-Bélanger; le directeur Albert Langlois, le maire Sarto Fournier; Mme Charles Houle, veuve de l'agent Houle tué en devoir; l'agent Georges Houle, frère du policier victime du devoir et les trois enfants de celui-ci; deuxième rangée: les agents Jean-Paul Lamarche et Joseph Perron; le sergent Jacques Cinq-Mars; les agents R. St-Jacques, Paul Mathieu et Yves Savard; le sergent-détective Jérémie Manzerolle; troisième rangée: l'agent Marcel Caumartin; le sergent-détective Léo Boisjoly; les agents Raymond Charbonneau; Philip Darlington, Dominique Ciale, Maurice Depatis; quatrième rangée: l'agent Robert Dubois, le lieutenant-détective Marc Maurice; le sergent-détective Redmond Clark; le sergent Léo Plouffe, les agents Jean Désormeaux et Guy Cyr.

CONFERENCE DU DR SOLANDT:

L'arrêt des expériences nucléaires alourdira le budget de la défense

S'il paraît possible de réaliser un accord international sur la cessation des essais nucléaires, première étape de l'éventuel démantèlement des arsenaux d'engins atomiques, les Canadiens doivent pourtant se garder soigneusement d'envisager l'avenir avec trop d'optimisme, car aux armes "absolues", en supposant qu'elles soient un jour interdites, il faudra substituer les armes classiques et des effectifs militaires plus nombreux qui amèneront les contribuables "à consentir de nouveaux sacrifices pour la cause de la liberté".

Telle est la conclusion de la conférence prononcée hier après-midi par le Dr O. M. Solandt, directeur du Service des recherches et du Développement des Chemins de fer Nationaux du Canada, et chef de la délégation canadienne à la récente conférence de Genève sur les méthodes de détection des explosions atomiques dans l'éventualité d'un accord sur les essais nucléaires.

Prenant la parole à l'occasion de la cérémonie marquant l'anniversaire de la mort du Dr Francis J. Shepherd, éminent chirurgien montrealais qui fut attaché à l'hôpital Général de Montréal, le Dr Solandt a évoqué les grandes dates de la courte mais fulgurante histoire de l'énergie atomique, depuis la première expérience atomique dans le désert du Nouveau-Mexique (13 juillet 1945) jusqu'aux essais américains les plus récents dans le Pacifique, en passant par le tragique bombardement atomique de Hiroshima et Nagasaki (6 août 1945). Atta-

ché à diverses commissions d'enquêtes sur les bombardements au lendemain de la 2e Guerre mondiale, ayant subi plusieurs bombardements durant le conflit, président du Conseil de recherches pour la défense durant quelques années, délégué par le gouvernement canadien à plusieurs conférences internationales sur l'énergie atomique (désarmement, contrôle, etc.) le Dr Solandt est particulièrement au fait des problèmes qui découlent aujourd'hui de la science atomique.

Bien qu'elle soit relativement récente, la découverte des applications de l'énergie atomique a provoqué des conséquences incalculables et c'est dans une perspective militaire, la plus troublante pour l'humanité, que l'éminent conférencier a choisi d'évoquer la brève et lourde histoire de l'atome. Il constate tout d'abord que les effets de l'ère atomique sont relativement négligeables sur la conception qu'on se fait encore du génie militaire, sur la formation et

l'équipement des armées, sur les techniques d'armements, sur l'armée de l'air et sur la défense passive.

Sur le plan politique, les conséquences ont certes été beaucoup plus nombreuses et variées. Et les échecs successifs des efforts tendant à interdire les engins nucléaires constituent probablement, à l'échelle de l'histoire, la pire faillite politique de l'homme. Car de 1945 à 1954, l'homme s'est acclimaté: il s'est habitué à vivre dans un monde où sont fabriquées et entreposées les bombes atomiques et thermonucléaires.

Après avoir établi une distinction entre l'usage tactique de "petites" bombes atomiques et l'emploi stratégique d'armes atomiques ou thermonucléaires plus puissantes, le Dr Solandt considère qu'un conflit localisé, au cours duquel les belligérants n'utiliseraient que les armes nucléaires de portée réduite, reste théoriquement et pratiquement possible. Mais la question de savoir si le recours aux engins

atomiques de faible portée peut entraîner éventuellement une guerre généralisée n'a pas encore reçu de réponse satisfaisante.

L'ennemi éventuel pouvant toujours riposter par des armes plus puissantes et, ainsi, déclencher la catastrophe mondiale.

Est-il d'autre part permis d'envisager une guerre atomique universelle comme moyen de régler un conflit international? "Je suis assez pessimiste, a déclaré M. Solandt, pour penser que les conditions pourraient exister qui amèneraient les hommes à employer des bombes thermonucléaires." Quelles seraient les conséquences d'une guerre totale?

Le conférencier écarte l'hypothèse de la disparition du genre humain, qui lui paraît excessive, et d'un point de vue scientifique, difficilement justifiable. Mais il reconnaît que l'humanité serait menacée à tel point qu'il convient d'envisager tous les moyens de prévenir la catastrophe.

Ayant assisté à la conférence de Genève, cet été, sur les méthodes de détection des explosions dans le cadre d'un éventuel arrêt des expériences, le Dr Solandt estime que, dans l'ensemble, des progrès très sensibles ont été réalisés. Mais il faut des maintenant apprécier les conséquences d'un arrêt des expériences: la cessation des essais interdira aux sa-

vants de poursuivre leurs recherches en vue de mettre au point un mode de défense contre les projectiles ICBM (engins balistiques intercontinentaux): ils seront en outre empêchés de développer davantage les petites armes atomiques dites tactiques. Dans ces conditions, estime le conférencier, les Occidentaux hésiteront à employer des armes tactiques dans un conflit limité, de crainte qu'elles n'échappent au contrôle des militaires et ne provoquent une guerre généralisée.

Si ces hypothèses sont confirmées, souligne le conférencier, "nous devons reconnaître que la cessation des expériences peut susciter des conditions telles que les Canadiens seront appelés à consentir de nouveaux sacrifices pour la cause de la liberté".

En effet, en un temps où on ne pourra plus guère s'en remettre aux armes atomiques tactiques (à faible portée) pour gagner des guerres localisées, il faudra donc lever des armées plus considérables, conserver et agrandir les arsenaux d'armes classiques, bref: affecter des crédits plus considérables au maintien d'un appareil militaire, plus coûteux en définitive.

Michel ROY



Si votre temps est compté...

il est facile d'acheter des Obligations d'Epargne du Canada chez Dominion Securities!

Où, en effet! Vous n'avez qu'à téléphoner, à l'un de nos bureaux, pour passer votre commande d'Obligations d'Epargne du Canada. Elles constituent le plus sûr des placements... et vous pouvez obtenir leur remboursement n'importe quand, à leur pleine valeur nominale plus les intérêts accumulés.

Ecrivez, venez ou téléphonez à:

DOMINION SECURITIES GRPN. LIMITED

Maison fondée en 1901

Toronto Montréal New-York Londres Ang. Winnipeg Calgary Edmonton Vancouver
Victoria London Kitchener Brampton Hamilton Ottawa Québec Halifax Saint-Jean

200 avenue, rue St-Jacques, Montréal • VI 5-2211

VOICI BIENTOT L'HIVER!

Prenez dès maintenant votre série d'ampoules

APISERUM

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

qui profitent de la renommée mondiale de l'ém.

nent biologiste

Boyer de BELVEFER

EXIGEZ de votre pharmacien La MARQUE

APISERUM

Si votre pharmacien ne l'a pas, téléphonez ou écrivez:

APISERUM



Un produit français exporté dans plus de 64 pays



Boyer de BELVEFER

"Le père de la gelée royale"

170-180 est, rue Dorchester, Montréal

UN. 1-1173. — Soirs: LA. 5-7380.

Voyez les nombreux avantages de ce téléphone moderne...

- Le même téléphone vous permet d'interrompre une conversation pour en engager une autre (à l'intérieur ou à l'extérieur) — sans avoir à rappeler le premier interlocuteur.
- Une ligne directe vous permet de communiquer avec les membres du personnel sans empêcher la réception des appels.
- Vous pouvez tenir une "conférence téléphonique" avec vos différents services, évitant ainsi plusieurs appels consécutifs dans différents bureaux.
- Vous pouvez l'utiliser pour parler à votre secrétaire... ou pour transférer à un autre membre du personnel n'importe quel appel que vous recevez.



Voici la fonction de chaque bouton:

LE BOUTON DE SUSPENSION vous permet de retenir un appel sur l'importance quelle ligne pendant que vous effectuez un second appel (à l'intérieur ou à l'extérieur) sur une autre ligne.

LES BOUTONS DE RACCORDEMENT relient votre téléphone aux lignes extérieures de façon que vous puissiez parler ou recevoir des appels.

LE BOUTON D'INTERCOMMUNICATION établit une liaison directe entre votre téléphone et celui de tout autre membre du personnel.

Les boutons en plastique sont lumineux: ils clignotent lorsque vous recevez un appel... ou restent allumés tout le temps que dure la conversation ou que celle-ci est suspendue. Les boutons peuvent être réglés de différentes façons, selon vos besoins.

Téléphonez à notre bureau d'affaires le plus proche et notre représentant s'empressera d'aller vous voir.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Quelle que soient vos besoins en matière de communications, consultez la Compagnie Bell

Le financement des universités

— II —

Comparé aux autres pays du monde, le Québec est loin d'être "à l'avant-garde"!

par Paul DOYON

Les universités de la province de Québec reçoivent très peu d'aide gouvernementale. Nous l'avons constaté, hier, la plupart des autres universités du Canada ont beaucoup mieux partagées. Les subventions en provenance des fonds publics atteignent un maximum de 73.5% des revenus à l'Université d'Alberta, soit environ 37% de plus qu'aux universités de la province de Québec. La récente hausse des octrois fédéraux augmentera encore cette différence.

Examinons maintenant un peu ce qui se passe dans d'autres pays. Sans doute pourrions-nous en tirer un exemple salutaire.

Voici un tableau qui donne un aperçu de l'effort que plusieurs pays étrangers consentent en faveur de leurs universités. Il résume en plus ce que nous avons vu sur la situation canadienne.

Contributions de l'Etat aux universités:		
	(provincial)	(fédéral)
Canada (1956)		
Maritimes	20.44%	18.58%
Québec	20.83	10.86%
Ontario	42.27	9.84
Ouest	56.18	10.66
Etats-Unis (53-54):		
Un. publiques	51.9	
Un. privées	11.1	
France	100. (presque) (1)	
Royaume-Uni	68.5 (54-55)	
Belgique (1948):		
publiques	100. (presque)	
privées	80.	
Danemark	100. (presque) (1946)	
Turquie	93. (1948)	
Egypte	75. (environ) (53-54)	
Cape Town	62.3%	
Transvaal		
Pocheffstroom	76.8	
Pretoria	64.1	
Australie	75.0 (environ) (1955)	
Nouvelle-Zélande	76.0 (1955)	
Japon	90.0 (environ) (1953-1954)	

(1) La mention 100% (presque) signifie qu'il s'agit d'un pays où l'enseignement universitaire est officiellement gratuit mais où sont cependant perçus de très minimes frais d'inscription, de laboratoires ou d'examen.

A ce relevé, qui ne prétend pas du tout être complet, et qui ne tient pas compte des pays situés derrière le rideau de fer, on peut encore ajouter l'exemple de l'Espagne où la contribution de l'Etat aux universités est dix fois supérieure au produit des frais de scolarité, de la Suède où l'enseignement supérieur est officiellement gratuit bien que certains droits soient perçus des étudiants, du Ceylan, de l'Afghanistan, de l'Arabie saoudite, de l'Union birmane où l'enseignement universitaire est entièrement financé par l'Etat.

Avant ou arrière-garde?

On pourrait encore multiplier les exemples. Mais la liste est suffisamment représentative et impressionnante pour se demander dans quelle direction on ose prétendre que la province de Québec est "à l'avant-garde" dans son effort pour l'éducation.

On vient de voir qu'en France et dans quelques autres pays l'Etat assume entièrement la charge de l'enseignement universitaire. Dans les autres pays examinés, les contributions de l'Etat s'échelonnent de 51.9% dans les universités publiques des Etats-Unis, à 83% en Turquie. Dans un grand nombre de pays, la participation de l'Etat aux revenus des universités s'élève autour de 70%.

La bonne voie!

L'épargne mène à la prospérité, développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et brise le complexe d'infériorité.

L'ENTRAIDE
IMMOBILIERE
LAURENTIENNE

1344 est, Sherbrooke
LA. 1-3698

facilite la pratique
de l'épargne méthodique

Devant ces multiples exemples, on peut s'étonner que le gouvernement du Québec ne subventionne les universités de la province que dans la proportion de 20.83% de leur budget. S'il consentait pour les universités un effort, qui sans le mettre "à l'avant-garde" lui ferait rejoindre celui que font la plupart des pays pour

Reclification de
Mgr I. Lussier

Voici une lettre que le recteur de l'Université de Montréal a adressée, hier au directeur du DEVOIR:

"Le recteur de l'Université de Montréal a pris connaissance de l'article de Doyon, paru dans votre numéro du 7 octobre courant, et désire corriger une affirmation qui y est faite. L'Université a effectivement reçu la somme de \$50,000.00 pour compléter l'octroi, au montant de \$1,400,000.00, du gouvernement de la province de Québec, pour l'exercice financier 1957-1958."

(signé)
Le Recteur
I. Lussier, P.D.

RIEN A AJOUTER

Nous avons téléphoné au recteur de l'Université de Montréal, hier soir, pour lui demander à quel moment l'Université avait reçu du gouvernement provincial cette somme de \$50,000.00.

Mgr Lussier a répondu qu'il avait bien réfléchi à la rectification de sa lettre et qu'il avait tout dit ce qu'il avait à dire, il a donc été impossible de savoir quand le gouvernement a complété le \$1,400,000.

On se souvient pourtant que M. A. Bachand, directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal, dans un article publié le 6 septembre dernier et dont LE DEVOIR a fait état le 8 septembre, révélait que l'Université n'avait reçu du gouvernement que \$1,350,000.

Le solde aurait donc été reçu depuis lors. P. D.

Nouvelles religieuses

Crise de croissance du catholicisme au Québec

Après 300 ans d'euphorie, le catholicisme au pays de Québec risque de se défaire par l'accoutumance et la routine, a déclaré lundi soir le R. P. Emile Legault, c.s.c., à la remise des diocésains-causiers du Club des Anciens de Sainte-Marie, sous la présidence du juge Paul Hureau.

Il est certain, a précisé le conférencier, que notre catholicisme traverse une crise de croissance, et c'est le moment où doit intervenir le rôle sauveur du laïc. Les modalités de cette crise peuvent se ramener à l'intolérance larvée des laïcs envers le clergé, et l'information insuffisante sur les vérités fondamentales.

Cela se traduit par une désaffection à l'égard du clergé qui se prolonge par une désaffection à l'égard de la religion elle-même. Un christianisme négatif a remplacé un christianisme vivant, il n'y a pas à s'en étonner, quand on constate le très petit nombre de nos laïcs qui connaissent le dogme.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Reclification de
Mgr I. Lussier

Voici une lettre que le recteur de l'Université de Montréal a adressée, hier au directeur du DEVOIR:

"Le recteur de l'Université de Montréal a pris connaissance de l'article de Doyon, paru dans votre numéro du 7 octobre courant, et désire corriger une affirmation qui y est faite. L'Université a effectivement reçu la somme de \$50,000.00 pour compléter l'octroi, au montant de \$1,400,000.00, du gouvernement de la province de Québec, pour l'exercice financier 1957-1958."

(signé)
Le Recteur
I. Lussier, P.D.

RIEN A AJOUTER

Nous avons téléphoné au recteur de l'Université de Montréal, hier soir, pour lui demander à quel moment l'Université avait reçu du gouvernement provincial cette somme de \$50,000.00.

Mgr Lussier a répondu qu'il avait bien réfléchi à la rectification de sa lettre et qu'il avait tout dit ce qu'il avait à dire, il a donc été impossible de savoir quand le gouvernement a complété le \$1,400,000.

On se souvient pourtant que M. A. Bachand, directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal, dans un article publié le 6 septembre dernier et dont LE DEVOIR a fait état le 8 septembre, révélait que l'Université n'avait reçu du gouvernement que \$1,350,000.

Le solde aurait donc été reçu depuis lors. P. D.

Nouvelles religieuses

Crise de croissance du catholicisme au Québec

Après 300 ans d'euphorie, le catholicisme au pays de Québec risque de se défaire par l'accoutumance et la routine, a déclaré lundi soir le R. P. Emile Legault, c.s.c., à la remise des diocésains-causiers du Club des Anciens de Sainte-Marie, sous la présidence du juge Paul Hureau.

Il est certain, a précisé le conférencier, que notre catholicisme traverse une crise de croissance, et c'est le moment où doit intervenir le rôle sauveur du laïc. Les modalités de cette crise peuvent se ramener à l'intolérance larvée des laïcs envers le clergé, et l'information insuffisante sur les vérités fondamentales.

Cela se traduit par une désaffection à l'égard du clergé qui se prolonge par une désaffection à l'égard de la religion elle-même. Un christianisme négatif a remplacé un christianisme vivant, il n'y a pas à s'en étonner, quand on constate le très petit nombre de nos laïcs qui connaissent le dogme.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

Le R. P. Legault, qui avait été présenté par le R. P. Cyphot, supérieur de l'Institut Louis-Braille fut remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.



M. Charles de Lotbinière - Harwood, (à droite), directeur du service commercial de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada pour la région de Montréal, reçoit ici des mains de M. W.-R. Cartledge, président de l'Imprimerie Ronalds-Federated, le premier exemplaire du volume des Pages Jaunes de l'annuaire de Montréal, tout frais sorti des presses. Le premier dans l'histoire du téléphone au Canada, l'annuaire métropolitain est publié cette année en deux tomes, dont le premier, celui des inscriptions alphabétiques, est entré en vigueur le 21 septembre. Il faudra environ deux semaines avant que le volume des Pages Jaunes, dont la livraison a débuté hier, ait été distribué partout. Le livre, qui contient 878 pages, pourra cependant être utilisé sur réception.

— NOUVELLES MUNICIPALES —

Trois motions de M. Gagliardi tombent, faute de seconds

Le président du comité exécutif, M. Jos-Marie Savignac, a ignoré la demande du Commissaire A. Gagliardi qui voulait qu'une séance spéciale du Conseil soit convoquée dans les 48 heures pour terminer l'étude de l'ordre du jour de la séance qui prit fin lundi faute de quorum.

M. Savignac a déclaré qu'il préférerait attendre un peu avant de convoquer une nouvelle séance parce qu'il désire que certaines questions importantes, qui n'ont pu être inscrites à l'ordre du jour de la dernière séance, soient soumises au Conseil dès la prochaine. Il a ajouté cependant qu'une séance spéciale sera convoquée dans un avenir rapproché.

Constant que le président n'avait pas l'intention de donner suite à sa requête, le commissaire Gagliardi a présenté lui-même une motion au comité pour la convocation d'une séance spéciale. Sa motion n'ayant pas eu de seconds, n'a pu être prise en délibération.

A l'issue de la séance, M. Gagliardi a déclaré qu'il regrette que sa motion n'ait pas eu de seconds. "Pourtant, dit-il, ce sont les mêmes personnes qui proclament à la population l'urgence de régler le problème de la neige et ce sont les mêmes personnes qui ont favorisé les mesures qui n'ont pu recevoir l'approbation du Conseil parce que la séance a pris fin, faute de quorum, avant que l'ordre du jour ait été épuisé."

"A laisser traîner les problèmes urgents, dit M. Gagliardi, ils s'aggraveront, ils causeront de graves préjudices à la population. C'est ainsi, dit-il, que l'augmentation des taxes de taxi, et plusieurs projets de travaux publics sont restés sur la table au moment même où l'on déplore la situation du chômage. Il est honnête d'ajouter qu'il est évident que la population sache bien que l'on ne peut difficilement progresser et reprendre les 25 années de retard au rythme actuel."

Autres motions non secondées

Au cours de la même séance, le commissaire Gagliardi a soumis deux autres motions qui n'ont pas trouvé de seconds.

M. Gagliardi a proposé que "les crédits disponibles pour la fin d'année de la neige, au budget du service de la voirie publique de l'exercice courant, soient transférés au service de la Circulation".

L'autre motion était ainsi rédigée: "Que les règlements mu-

nicipaux soient modifiés de façon que le déneigement des rues, avenues, boulevards, chemins, places et trottoirs de la Cité qui est actuellement sous la charge du service de la voirie publique, soit à l'avenir sous la charge du service de la Circulation".

Le chef du secrétariat de la mairie, M. Edouard Fournier, a fait cette mise au point hier après-midi en déclarant qu'il avait été extrêmement surpris de lire dans un journal de fin de semaine que le maire avait accepté la présidence d'honneur de ce "Comité de citoyens" formé par un dénommé Lucien Monette et cinq autres personnes.

M. Fournier a révélé que dès le 2 octobre, le maire avait répondu à une demande faite par M. Monette: "Je réserve ma décision quant à votre groupe et à tous les autres qui m'ont fait une demande identique".

Cette supposée déclaration du maire avait été communiquée à la presse par M. J.-L. Bergeron, de la Société des Hommes d'affaires de l'Est après une entrevue accordée par le maire au Comité du Centre Sportif de la Société.

On a affirmé, au bureau du maire, qu'il n'a même pas été question de l'administration du Centre sportif lors de l'entrevue.

Quel sort ont les décisions de l'exécutif?

Le commissaire Pierre DesMarais a protesté hier contre ce qu'il a qualifié un geste arbitraire.

Aucune décision concrète à la conférence fédérale-municipale

OTTAWA — La conférence fédérale - municipale, la première du genre jamais tenue au pays, s'est terminée hier après deux jours de délibérations sur un échange de compliments pour le "magnifique travail abattu" mais sans avoir donné lieu à aucune décision concrète.

Cependant, M. Fulton, ministre de la Justice et président de la Conférence, a donné à entendre aux journalistes que les 25 délégués à la Fédération canadienne des maires et municipalités avaient su retenir l'attention du gouvernement avec deux de leurs propositions.

La première demande au gouvernement fédéral "d'encourager" les municipalités à entreprendre durant la saison hivernale des travaux de construction visant à stimuler l'emploi en défrayant, en tout ou en partie, les dépenses additionnelles entraînées par de telles entreprises à cette période de l'année.

La deuxième, mise en avant lundi, réclamait l'assistance financière du gouvernement central pour la démolition des taudis et l'aménagement d'égouts et de conduites d'eau pour les nouveaux projets de construction domiciliaire.

M. Fulton a déclaré qu'il s'agit là de "suggestions très intéressantes" et il a ajouté que le gouvernement a promis de les étudier de même que d'autres propositions émanant des cercles municipaux.

Quand on lui fit part de l'absence de toute mesure concrète à l'issue des délibérations, M. Fulton répliqua que cette conférence "n'avait pas pour but d'apporter toute une liste de décisions". Le gouvernement n'en a pas moins retiré une meilleure compréhension des problèmes auxquels les municipalités doivent faire face.

Un délégué a résumé l'opinion générale comme suit: "Nous nous attendons à des développements".

Lors d'une conférence de presse, le maire William Hawrelak, d'Edmonton a déclaré à titre de porte-parole de la Fédération que les délégués sont "satisfaits" d'avoir eu l'occasion de soumettre leurs propositions à une discussion approfondie. La Fédération croit que les vues des municipalités entreront dorénavant en ligne de compte dans toute décision prise par le gouvernement fédéral.

Le maire de Montréal, le sénateur Sarto Fournier, n'a jamais accepté la présidence d'honneur ou toute autre fonction au sein du comité formé récemment pour ériger un monument à la mémoire de l'ancien maire de Montréal, M. Camillien Houde.

Le chef du secrétariat de la mairie, M. Edouard Fournier, a fait cette mise au point hier après-midi en déclarant qu'il avait été extrêmement surpris de lire dans un journal de fin de semaine que le maire avait accepté la présidence d'honneur de ce "Comité de citoyens" formé par un dénommé Lucien Monette et cinq autres personnes.

M. Fournier a révélé que dès le 2 octobre, le maire avait répondu à une demande faite par M. Monette: "Je réserve ma décision quant à votre groupe et à tous les autres qui m'ont fait une demande identique".

Cette supposée déclaration du maire avait été communiquée à la presse par M. J.-L. Bergeron, de la Société des Hommes d'affaires de l'Est après une entrevue accordée par le maire au Comité du Centre Sportif de la Société.

On a affirmé, au bureau du maire, qu'il n'a même pas été question de l'administration du Centre sportif lors de l'entrevue.

Quel sort ont les décisions de l'exécutif?

Le commissaire Pierre DesMarais a protesté hier contre ce qu'il a qualifié un geste arbitraire.

La Commission scolaire construira sept nouvelles écoles dans la métropole

La Commission des écoles catholiques de Montréal a annoncé, hier, la construction prochaine de sept nouvelles écoles pour faire face à l'augmentation constante des élèves dans certaines régions de la métropole.

On construira d'abord une école secondaire pour garçons et filles à Montréal-Nord, dans le quadrilatère Pie IX, Gariépy, Martial et Monselet. Cet immeuble comprend en réalité deux écoles de 24 classes. Etant donné les besoins urgents de ce secteur, ces écoles seront construites suivant des plans conçus pour une école de la paroisse St-Rita, actuellement en cours de construction. Le nouvel immeuble devrait donc être prêt dans un an. Lors qu'on fait de nouveaux plans, il s'écoule environ 3 ans avant que l'école soit terminée.

Encore à Montréal-Nord, une école élémentaire de 18 classes sera construite dans la paroisse Ste-Georgette.

La CEOM a aussi décidé de construire deux écoles de 8 classes, dans la paroisse St-Damase, près de la rue Des Côtés et le boulevard Pie IX. Ce secteur compte déjà 3 écoles toutes construites depuis 1956. Quand les deux nouvelles écoles seront terminées, l'une des trois actuellement en usage sera mise à la disposition des enfants de langue anglaise. Actuellement, 216 de ces enfants doivent être transportés dans une paroisse voisine, à l'école St. Columban, pour suivre leurs cours.

La Commission scolaire construira aussi une école secondaire de 24 classes pour les filles, sur la rue Bellechasse entre la 20e et la 21e avenue. Dans la paroisse St-Eugène. La nouvelle école portera le nom de Stella Maria.

Les commissaires ont enfin décidé la construction d'une école de 8 classes, Marie-Reine-des-Coeurs, dans l'est de la métropole.

Un congrès du genre existe depuis déjà assez longtemps chez les professeurs protestants mais c'est la première fois que les professeurs catholiques de langue anglaise organisent une telle rencontre.

Congrès des instituteurs

Jeudi et vendredi prochain, les instituteurs et institutrices catholiques de langue anglaise participeront à un congrès où ils réfléchiront sur les divers problèmes d'ordre pédagogique qui se posent à eux.

Un congrès du genre existe depuis déjà assez longtemps chez les professeurs protestants mais c'est la première fois que les professeurs catholiques de langue anglaise organisent une telle rencontre.

Bonn: l'ambassadeur de France confirme la décision de Paris de fabriquer une bombe atomique

BONN — L'ambassadeur de France auprès de la République fédérale allemande a fait savoir que son gouvernement ne reviendrait pas sur sa décision de fabriquer une bombe atomique. M. François Seydoux a précisé au cours d'une conférence de presse devant les membres de l'Association de la presse étrangère que la France se propose de tout mettre en œuvre pour accélérer la mise au point de l'engin, faute d'un accord international sur le désarmement. Si toutefois l'entente intervenait, Paris renoncerait automatiquement au projet. Dans les milieux informés, on rappelle que les Français ont annoncé déjà à quelques reprises leur intention de provoquer une explosion nucléaire dans le Sahara. En France, l'opinion publique paraît parvenue sur la proposition de cette décision, d'aucuns estimant que Paris devrait affecter à des dépenses productives les crédits qu'elle consacre à la mise au point d'une bombe atomique. Mais, pour assurer le prestige de la France, le gouvernement serait résolu à tenter au moins une expérience.

Bonn: l'ambassadeur de France confirme la décision de Paris de fabriquer une bombe atomique

BONN — L'ambassadeur de France auprès de la République fédérale allemande a fait savoir que son gouvernement ne reviendrait pas sur sa décision de fabriquer une bombe atomique. M. François Seydoux a précisé au cours d'une conférence de presse devant les membres de l'Association de la presse étrangère que la France se propose de tout mettre en œuvre pour accélérer la mise au point de l'engin, faute d'un accord international sur le désarmement. Si toutefois l'entente intervenait, Paris renoncerait automatiquement au projet. Dans les milieux informés, on rappelle que les Français ont annoncé déjà à quelques reprises leur intention de provoquer une explosion nucléaire dans le Sahara. En France, l'opinion publique paraît parvenue sur la proposition de cette décision, d'aucuns estimant que Paris devrait affecter à des dépenses productives les crédits qu'elle consacre à la mise au point d'une bombe atomique. Mais, pour assurer le prestige de la France, le gouvernement serait résolu à tenter au moins une expérience.

Bonn: l'ambassadeur de France confirme la décision de Paris de fabriquer une bombe atomique

BONN — L'ambassadeur de France auprès de la République fédérale allemande a fait savoir que son gouvernement ne reviendrait pas sur sa décision de fabriquer une bombe atomique. M. François Seydoux a précisé au cours d'une conférence de presse devant les membres de l'Association de la presse étrangère que la France se propose de tout mettre en œuvre pour accélérer la mise au point de l'engin, faute d'un accord international sur le désarmement. Si toutefois l'entente intervenait, Paris renoncerait automatiquement au projet. Dans les milieux informés, on rappelle que les Français ont annoncé déjà à quelques reprises leur intention de provoquer une explosion nucléaire dans le Sahara. En France, l'opinion publique paraît parvenue sur la proposition de cette décision, d'aucuns estimant que Paris devrait affecter à des dépenses productives les crédits qu'elle consacre à la mise au point d'une bombe atomique. Mais, pour assurer le prestige de la France, le gouvernement serait résolu à tenter au moins une expérience.

Bonn: l'ambassadeur de France confirme la décision de Paris de fabriquer une bombe atomique

BONN — L'ambassadeur de France auprès de la République fédérale allemande a fait savoir que son gouvernement ne reviendrait pas sur sa décision de fabriquer une bombe atomique. M. François Seydoux a précisé au cours d'une conférence de presse devant les membres de l'Association de la presse étrangère que la France se propose de tout mettre en œuvre pour accélérer la mise au point de l'engin, faute d'un accord international sur le désarmement. Si toutefois l'entente intervenait, Paris renoncerait automatiquement au projet. Dans les milieux informés, on rappelle que les Français ont annoncé déjà à quelques reprises leur intention de provoquer une explosion nucléaire dans le Sahara. En France, l'opinion publique paraît parvenue sur la proposition de cette décision, d'aucuns estimant que Paris devrait affecter à des dépenses productives les crédits qu'elle consacre à la mise au point d'une bombe atomique. Mais, pour assurer le prestige de la France, le gouvernement serait résolu à tenter au moins une expérience.

Bonn: l'ambassadeur de France confirme la décision de Paris de fabriquer une bombe atomique

BONN — L'ambassadeur de France auprès de la République fédérale allemande a fait savoir que son gouvernement ne reviendrait pas sur sa décision de fabriquer une bombe atomique. M. François Seydoux a précisé au cours d'une conférence de presse devant les membres de l'Association de la presse étrangère que la France se propose de tout mettre en œuvre pour accélérer la mise au point de l'engin, faute d'un accord international sur le désarmement. Si toutefois l'entente intervenait, Paris renoncerait automatiquement au projet. Dans les milieux informés, on rappelle que les Français ont annoncé déjà à quelques reprises leur intention de provoquer une explosion nucléaire dans le Sahara. En France, l'opinion publique paraît parvenue sur la proposition de cette décision, d'aucuns estimant que Paris devrait affecter à des dépenses productives les crédits qu'elle consacre à la mise au point d'une bombe atomique. Mais, pour assurer le prestige de la France, le gouvernement serait résolu à tenter au moins une expérience.

Bonn: l'ambassadeur de France confirme la décision de Paris de fabriquer une bombe atomique

BONN — L'ambassadeur de France auprès de la République fédérale allemande a fait savoir que son gouvernement ne reviendrait pas sur sa décision de fabriquer une bombe atomique. M. François Seydoux a précisé au cours d'une conférence de presse devant les membres de l'Association de la presse étrangère que la France se propose de tout mettre en œuvre pour accélérer la mise au point de l'engin, faute d'un accord international sur le désarmement. Si toutefois l'entente intervenait, Paris renoncerait automatiquement au projet. Dans les milieux informés, on rappelle que les Français ont annoncé déjà à quelques reprises leur intention de provoquer une explosion nucléaire dans le Sahara. En France, l'opinion publique paraît parvenue sur la proposition de cette décision, d'aucuns estimant que Paris devrait affecter à des dépenses productives les crédits qu'elle consacre à la mise au point d'une bombe atomique. Mais, pour assurer le prestige de la France, le gouvernement serait résolu à tenter au moins une expérience.

Bonn: l'ambassadeur de France confirme la décision de Paris de fabriquer une bombe atomique

BONN — L'ambassadeur de France auprès de la République fédérale allemande a fait savoir que son gouvernement ne reviendrait pas sur sa décision de fabriquer une bombe atomique. M. François Seydoux a précisé au cours d'une conférence de presse devant les membres de l'Association de la presse étrangère que la France se propose de tout mettre en œuvre pour accélérer la mise au point de l'engin, faute d'un accord international sur le désarmement. Si toutefois l'entente intervenait, Paris renoncerait automatiquement au projet. Dans les milieux informés, on rappelle que les Français ont annoncé déjà à quelques reprises leur intention de provoquer une explosion nucléaire dans le Sahara. En France, l'opinion publique paraît parvenue sur la proposition de cette décision, d'aucuns estimant que Paris devrait affecter à des dépenses productives les crédits qu'elle consacre à la mise au point d'une bombe atomique. Mais, pour assurer le prestige de la France, le gouvernement serait résolu à tenter au moins une expérience.

La Commission scolaire construira sept nouvelles écoles dans la métropole

La Commission des écoles catholiques de Montréal a annoncé, hier, la construction prochaine de sept nouvelles écoles pour faire face à l'augmentation constante des élèves dans certaines régions de la métropole.

On construira d'abord une école secondaire pour garçons et filles à Montréal-Nord, dans le quadrilatère Pie IX, Gariépy, Martial et Monselet. Cet immeuble comprend en réalité deux écoles de 24 classes. Etant donné les besoins urgents de ce secteur, ces écoles seront construites suivant des plans conçus pour une école de la paroisse St-Rita, actuellement en cours de construction. Le nouvel immeuble devrait donc être prêt dans un an. Lors qu'on fait de nouveaux plans, il s'écoule environ 3 ans avant que l'école soit terminée.

LE DEVOIR, MONTREAL, MERCREDI, 8 OCTOBRE 1958

DOMAINE SAINT-SULPICE

Sabotage du plan Gréber

La décision prise par l'Exécutif municipal la semaine dernière, au sujet du domaine de Saint-Sulpice, suscite des réactions assez vives de la part de ceux qui sont au courant des faits, et les protestations vont sans doute se multiplier. Cette approbation en vitesse des cinq rapports soumis par M. Charles-Edouard Campeau soulève des objections à plusieurs points de vue.

Le premier reproche qu'on doit faire à l'Exécutif c'est d'avoir pris cette décision sans consulter le service d'urbanisme ni la Commission d'urbanisme, ce qui est absolument inadmissible. Mais il suffit d'examiner la portée de telle de ces recommandations pour comprendre cette hâte intempestive, car il est fort douteux que les urbanistes l'approuveraient. Il s'agit du deuxième rapport de M. Campeau relativement à la partie du domaine qui se trouve à l'est de la rue Papineau. D'autres parties du projet sont discutables mais celle-ci est vraiment indéfendable.

Pour en juger il suffit de comparer le plan d'aménagement de M. Campeau à un projet qui remonte à près de dix ans. C'était avant la vente du domaine à la ville, et les administrateurs des biens de Saint-Sulpice avaient eux-mêmes songé à mettre ce vaste terrain en valeur. Pour cela ils avaient demandé conseil à un urbaniste de grande autorité, M. Jacques Gréber, qui travaillait au plan de la capitale fédérale. M. Gréber visita le terrain et prépara une esquisse d'après laquelle un plan a été tracé en février 1949. M. Campeau emprunte certains éléments de ce plan mais s'en éloigne sur plusieurs points.

C'est le cas en particulier pour l'extrémité est du domaine, une lisière de terrain de plus de 300 pieds de largeur, à l'est de la rue Papineau. Dans le plan Gréber, cette lisière de terrain est presque entièrement affectée à l'habitation, à partir du boulevard métropolitain jusqu'à une rue au sud de la voie ferrée du Canadien National, dans le prolongement de la rue Louvain.

A part quelques commerces installés près du boulevard métropolitain, avec des logements aux étages supérieurs, toute cette lisière devait être occupée par de l'habitation: au centre, une quinzaine de maisons bifamiliales jumelées, à quatre logements; et tout le reste, sur trois rangées, permettait de construire, selon le plan, 89 unités de maisons groupées à deux étages et comprenant chacune dix logements. Donc, tout près de mille logements, dont environ 900 à loyer modique.

Voici maintenant ce que devient, dans le plan Campeau, cette partie du domaine. Il s'agit du deuxième des cinq rapports approuvés par la majorité de l'Exécutif:

"L'Exécutif a décidé de vendre à des conditions à fixer plus tard, à la firme Miron et Frères, la partie du domaine St-Sulpice sise à l'est de l'avenue Papineau, pourvu que cette compagnie s'engage: 1. à développer la première tranche de

190 pieds de largeur en partant du côté est de l'avenue Papineau, pour fins d'industrie légère ou d'habitation à logements multiples; 2. à aménager en dedans d'un an, dans la seconde tranche de 40 pieds de largeur, un talus de 20 pieds de hauteur planté d'arbres; 3. à ne pas utiliser la troisième tranche de 100 pieds de largeur pour en extraire de la pierre."

Ceux qui passent sur la rue Papineau au nord du boulevard métropolitain, peuvent constater que Miron et Frères occupent déjà une partie de ce terrain pour remiser leur matériel. Cela n'est pas d'hier. Déjà, avant que le domaine soit vendu à la ville, les administrateurs avaient protesté contre cette invasion, et avaient sommé la firme Miron d'évacuer ce terrain qu'elle occupait sans aucun droit. La situation a-t-elle été régularisée depuis? Cette firme a-t-elle conclu un bail avec la ville?

Quoi qu'il en soit, cette occupation industrielle commencée avec désinvolture, l'Exécutif a décidé de la confirmer par la vente en bloc, à une puissante entreprise, d'un important terrain municipal. En mettant les choses au mieux, et si la section longeant la rue Papineau est consacrée à des logements, ce n'est qu'une partie du terrain qui sera utilisée à cette fin tandis que le plan Gréber l'affectait complètement à l'habitation.

Mais le projet permet aussi l'installation d'industries légères, apparemment au choix du futur propriétaire, et cela sans qu'on demande l'avis du service d'urbanisme. De plus, en supposant qu'on y installe des logements, mêlés ou non à des industries légères, rien ne prévoit quelle sorte de logements on y construira, à quels loyers, et dans combien d'années (le délai d'un an ne s'applique apparemment qu'au talus planté d'arbres). Ce terrain fera peut-être l'objet d'une spéculation peu favorable à la construction de logements à loyer modique.

De plus, on maintiendra indéfiniment, à proximité d'un grand développement domiciliaire comportant trois paroisses nouvelles, un entrepôt industriel, source de poussière que la rangée d'arbres ne corrigera pas complètement. S'il devient nécessaire de supprimer plus tard cette nuisance, il faudra exproprier à prix fort ce terrain qu'on décide de vendre sans réflexion.

Car cette décision intempestive affiche la précipitation et le manque de réflexion, puisqu'on décide de vendre "à des conditions à fixer plus tard". Il est difficile de voir ce que M. Campeau et l'Exécutif auraient pu ajouter à cette décision pour la rendre plus incongrue et invraisemblable.

En somme, dans cette aventure, les Montréalais auront payé à M. Campeau des honoraires de \$15,000 pour saboter le plan Gréber et favoriser une industrie au détriment de l'intérêt général. Trois membres de l'Exécutif ont voté contre cette décision de la majorité. Espérons que le Conseil ne la ratifiera pas, car ce serait un nouveau scandale.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

Scandales du gaz en Ontario

Le lancement de la NORTHERN ONTARIO NATURAL GAS COMPANY a provoqué, on le sait, un scandale qui a entraîné la démission de trois ministres du cabinet Frost et des poursuites judiciaires contre quelques-uns des promoteurs de la compagnie. Voici qu'un autre scandale vient d'éclater dans la ville de Kingston.

Un ancien candidat à la mairie, M. Arthur Mason, est accusé d'avoir offert des pots-de-vin au maire Frank P. Boyce et au commissaire des utilités publiques Thomas Andre. L'accusation précise même que les pots-de-vin auraient été de l'ordre de \$10,000 chacun. M. Mason était représentant de la Consumers' Gas Company Limited qui veut acheter ou louer le réseau de gaz municipalisé de Kingston et qui se trouve en concurrence avec la Lakeland Natural Gas Company Limited.

Il est à noter que la Consumers' Gas Company est une entreprise beaucoup plus considérable encore que la Corporation de Gaz naturel du Québec. Elle ne dessert pas seulement la région métropolitaine de Toronto, mais presque tout le centre et le sud de l'Ontario. On voit par ce qui vient de se passer à Kingston qu'elle ne néglige rien pour agrandir encore son empire.

La mise en valeur du gaz naturel aura comme on le voit entraîné autant de perturbations dans le monde politique que

côté plusieurs enquêtes sur des cas particuliers.

Pour l'étalement

Les socialistes ne seront bientôt pas seuls à réclamer l'étalement du gaz. Tous ceux qui tiennent à une administration saine tant sur le plan municipal que sur le plan provincial en viendront bientôt à la conclusion que l'entreprise d'Etat est le seul moyen de protéger l'intérêt public et de prévenir les scandales.

L'opinion ontarienne est d'ailleurs bien préparée à accepter l'étalement du gaz. Ce sont les conservateurs qui ont créé l'Hydro qui a fort bien fonctionné depuis un demi-siècle. M. Frost ne pourra probablement pas longtemps freiner ce mouvement en faveur de l'étalement du gaz.

Contrôle difficile

Quand on concède à des entreprises privées le privilège d'exploiter des utilités publiques, on les soumet généralement à la surveillance et au contrôle d'une commission d'Etat. Le système est beaucoup meilleur en théorie qu'en pratique.

Les compagnies d'utilité publique qui dépendent entièrement du gouvernement pour leur franchise comme pour leurs taxes et même pour leur approvisionnement en énergie

Mille prêtres examinent la situation religieuse de l'Italie

de notre envoyé spécial à Milan, Georges HUBER

J'ai assisté à Milan — comme journaliste — à la Septième semaine nationale pastorale. Elle avait pour thème l'Eglise et les "lointains", c'est-à-dire ceux qui se trouvent loin d'elle pour ne l'avoir jamais connue ou pour l'avoir abandonnée. L'auditoire comptait un millier d'ecclésiastiques et parmi les maîtres de la semaine figuraient, à côté du cardinal Lercaro et de Mgr Montini, des professeurs de théologie pastorale ainsi que des prêtres et religieux engagés dans le ministère. Ce fut une semaine d'étude intéressante, disons même passionnante. N'avait-elle pas pour sujet un des problèmes qui aujourd'hui préoccupent le plus la Hiérarchie, le clergé et l'élite des fidèles: comment ramener au Christ ceux qui l'ont abandonné, et comment lui amener ceux qui ne l'ont jamais connu?

Une chose m'a particulièrement frappé durant ces journées: le zèle apostolique joint au courage de la vérité. Allant carrément contre certaines routines de pensée et d'activité pastorale, les orateurs se sont efforcés de mesurer dans toute son étendue et sa profondeur l'œuvre de la déchristianisation dans la péninsule, et de découvrir les exigences de l'apostolat à l'heure présente.

Fidèles devenus infidèles

En certains milieux on affirme encore que l'Italie est un pays entièrement catholique. Contre une telle affirmation l'archevêque de Milan s'inscrit en faux: Si la grande majorité des Italiens sont baptisés, on ne songe pas assez à ceux qui ne vivent pas conformément à la dignité et à l'engagement que comporte le baptême. "Nous devons reconnaître qu'une très grande partie de nos fidèles sont infidèles; que le nombre des lointains dépasse celui des proches, et qu'en maints secteurs la zone de l'action pastorale va se rétrécissant..." On ne connaît d'ailleurs pas la situation religieuse dans son ensemble, observe l'archevêque, car en Italie les études de sociologie religieuse ne sont encore à un état rudimentaire.

Déficiences...

Les causes de cet état de choses? Le congrès s'est abstenu d'établir la part de responsabilité des lointains eux-mêmes pour reconnaître les déficiences du clergé et des fidèles et, surtout, pour marquer les méthodes d'un apostolat vraiment efficace.

Quelques précisions montreront, je crois, avec quel courage le congrès de Milan a affronté ces délicats problèmes. Plusieurs orateurs ont dénoncé les suites désastreuses de l'attachement du prêtre à l'argent (1), les cérémonies liturgiques accomplies par routine plus que par piété, les sermons donnés dans une langue abstruse et indifférents aux préoccupations des fidèles, l'insensibilité apostolique, l'acceptation de fortune ou du parti, l'incapacité des évêques paroissiaux par des gens d'Eglise et le manque de confiance envers le laïc, les abus d'une autorité qui tourne en domination au lieu d'être un service, et, surtout, ver rongeur de toute activité pastorale, la médiocrité spirituelle.

Ainsi le Père Bevilacqua — vicaire d'un évêché du nord de l'Italie, évêché réputé, que je serais tenté de définir un Bloy en soutane, avec cette précision que la parole enflammée de cet homme ne manque ni à la vérité ni à la charité — ainsi le Père Bevilacqua pense que si

(1) Ce serait se méprendre sur la pensée des orateurs du congrès que de la généraliser, en prétendant que tous les prêtres ont des déficiences qui se rencontrent en certains de ses membres.

Les minorités bulgare et albanaise en Yougoslavie

par Paul YANKOVITCH

BELGRADE, 25 septembre. — Deux régions des Balkans — la Macédoine et celle de Kosovo-Metohija, aux confins de l'Albanie, — qui déjà au siècle dernier figuraient en tête de la liste des litiges internationaux classés dans les manuels historiques sous le nom de "question d'Orient", sont de nouveau à l'ordre du jour. La situation de la population de ces régions, aujourd'hui parties intégrantes de la Yougoslavie, donne lieu depuis quelque temps à une violente polémique quotidienne entre Belgrade d'une part, Sofia et Tirana de l'autre.

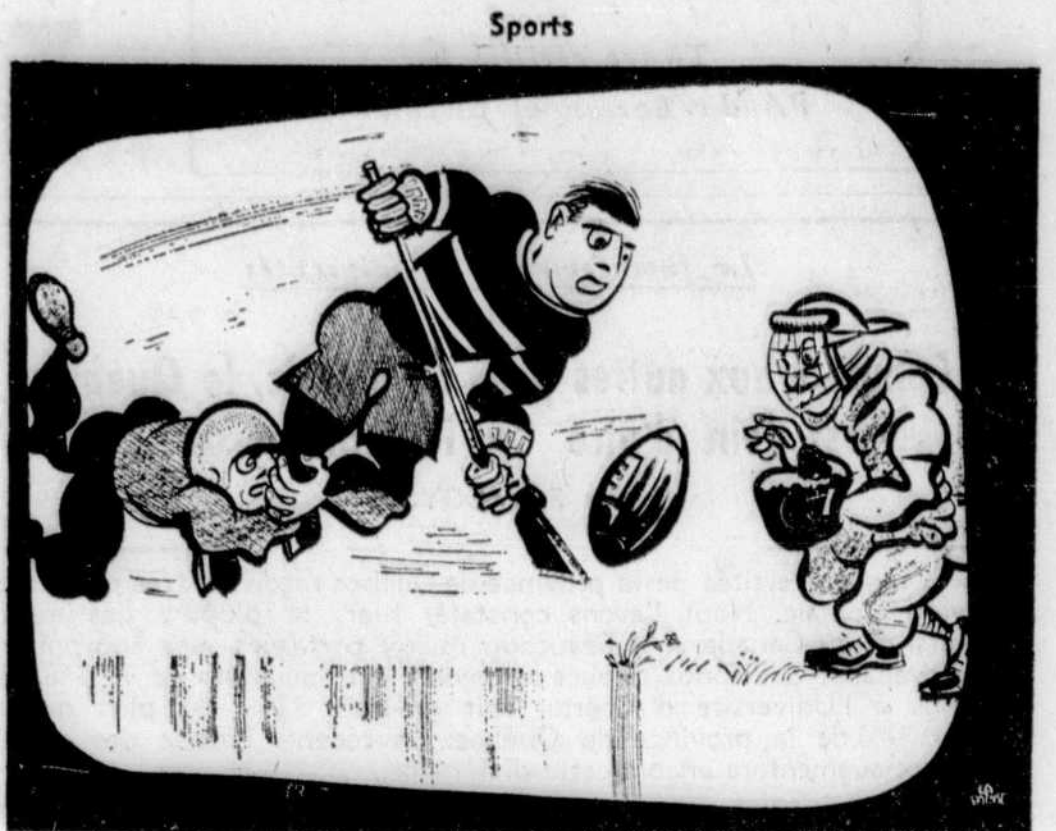
Les articles qui à ce sujet viennent de paraître dans Borba et Politika montrent que les polémiques s'enveniment: les Yougoslaves accusent leurs voisins d'avoir des visées sur une partie de leur territoire national.

Les articles des deux grands quotidiens de Belgrade ne sont en réalité que la réponse au

dans le cas du gaz et de l'électricité ne peuvent que chercher à se faire des amis parmi les hommes politiques et les hauts fonctionnaires. Les serviteurs de l'Etat sont donc soumis à des tentations constantes et répétées. Il serait bien extraordinaire que tous les hommes publics qui se succèdent à la direction des affaires s'affirment incorruptibles.

Parce que le contrôle est difficile à exercer, parce que les entreprises d'utilité publique sont généralement des monopoles de par leur nature, l'étalement apparaît comme le seul moyen de protéger les gouvernements comme les gouvernés. Et cela vaut pour la province de Québec au moins autant que pour la province d'Ontario.

P.V.



Confusion d'octobre

Après le congrès travailliste

Le Labour Party a-t-il réussi au cours du congrès de Scarborough à créer dans l'esprit des électeurs — comme le réclamait M. Tom Driberg dans son discours d'ouverture — une "image" du parti travailliste complètement différente de celle du parti conservateur? Rien n'est moins sûr. Les délégués s'étaient réunis lundi dernier dans une atmosphère chargée d'inquiétude, bien différente de celle du congrès de l'année précédente à Brighton. Après le fiasco de Suez M. Gaitskell et ses amis avaient le vent en poupe. Mais aujourd'hui la situation intérieure s'est nettement améliorée. Le chômage ne s'est pas étendu dans les proportions que l'on craignait, et la livre sterling s'est affermie. M. Macmillan a repris l'avantage, et le Labour se trouve sur la défensive.

C'est sans doute la raison pour laquelle le parti travailliste a rarement fait preuve d'autant d'unité qu'à Scarborough. Il fallait bien faire contre mauvaise fortune bon cœur. Au cours du grand débat de politique étrangère de jeudi MM. Gaitskell et Bevan ont rarement donné l'impression d'une aussi parfaite communauté de vues.

La bombe H

La bataille principale de cette journée opposait une fois de plus ceux qui souhaitent la bandon unilatérale de la bombe "H" par la Grande-Bretagne et les dirigeants du parti, qui ne tiennent pas à lier ainsi les mains d'un futur gouvernement travailliste. La proposition présentée au congrès, et finalement approuvée à une majorité massive, vise à obtenir un accord général sur l'interdiction des armes nucléaires, à arrêter immédiatement les tests par la Grande-Bretagne, à suspendre les patrouilles aériennes munies de bombes "H" et à ajourner la construction des rampes pour engins téléguilés sur le sol anglais jusqu'à la prochaine conférence "au sommet".

Le débat était particulièrement intéressant. A en croire Tirana, cette population a été massacrée en 1944 par "les galeux de Tito", elle vit dans une misère noire, et elle est l'objet d'une "dénationalisation" brutale.

Ces accusations sont repoussées avec indignation à Belgrade, où l'on constate, d'ailleurs, qu'elle ne sont que la réédition des griefs déjà avancés par le gouvernement albanais, en 1948, pour servir la politique de Staline.

Les observateurs qui suivent ici avec attention la polémique yougoslave — bulgare-albanaise, constatent qu'elle n'est, en réalité, qu'une nouvelle forme de discussions dites "idéologiques" qui se sont engagées entre la Yougoslavie et les pays sous obédience soviétique. Elle trouble profondément les rapports de Belgrade avec ses voisins immédiats, et apporte un élément nouveau d'instabilité dans les Balkans. En soulevant les questions territoriales et celle des minorités nationales Sofia et Tirana désirent, estime-t-on ici, alimenter la campagne anti-yougoslave de Moscou et de Pékin et détourner en même temps l'attention de leurs peuples sur leurs propres difficultés intérieures.

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

L'ACTUALITÉ

Joies inutiles

Vous souvenez-vous de ces heures de guerre où tout d'un coup nous avions honte d'être au milieu d'une nature si paisible et si belle. Tout était comme autrefois. Les feuilles tombaient du même mouvement. La cloche tintait du même son. Les chemins fumaient, on sentait le village retiré en lui-même et prêt à aborder le voyage de la nuit.

Mais un livre avait déchiré tout cela, ou des actualités filmées, ou une voix angoissée à la radio. Tu savais qu'en des lieux pareillement aimés, destinés eux

Formose et Chypre

Comme on pouvait s'y attendre, les dirigeants ont revendiqué le mérite — au moins partiel — de l'assouplissement de l'attitude américaine en Extrême-Orient. Cependant, le recul même de M. Dulles dans l'affaire de Quemoy a enlevé l'aiguillon le plus vigoureux aux attaques de M. Bevan, de même que la "prise en considération" par le gouvernement de M. Macmillan des contre-propositions de Mgr Makarios pour Chypre n'a pas permis aux porte-parole travaillistes de développer leur offensive.

Aucun homme nouveau ne s'est non plus révélé. M. Frank Cousins, qui l'an dernier avait secoué le congrès de sa puissante personnalité, n'a joué qu'un rôle secondaire. C'est en somme avec un programme vieux déjà d'un an en politique intérieure et économique et assez tiède en politique étrangère que le parti travailliste va s'engager dans la bataille électorale.

Si l'inquiétude des orateurs n'a pas paru dans les séances publiques, elle s'est manifestée en revanche dans les conversations de couloirs devant l'évolution de l'opinion en Grande-Bretagne. Non seulement le parti travailliste n'a pas gagné de voix aux élections partielles à Rochdale et Argyll, mais les pertes subies au début de l'année par le parti conservateur semblent avoir été enrayées. D'ailleurs les récents sondages d'opinion témoignent tous d'un regain de popularité des conservateurs. Si le congrès de Brighton a pu être appelé le "congrès de la victoire", celui de Scarborough ne serait peut-être que le "congrès de l'incertitude".

Lettres au "DEVOIR"

Le français à l'immigration

Monsieur le directeur, Sous pli, l'original de la lettre que j'ai reçue de madame Fairclough, ministre de la citoyenneté et de l'immigration relativement aux difficultés que j'avais eues d'obtenir du français le 24 juillet 1958.

Vous constaterez par le deuxième paragraphe de cette lettre que j'aurais eu droit à un officier français à la condition que je ne parle que le français, ce qui est parfaitement stupide.

Vous constaterez aussi par le paragraphe 3 de la lettre que l'enquête menée par le ministre de l'immigration n'est pas sérieuse puisque mon beau-frère, monsieur Wilfrid Houle, agent des douanes, est un Canadien français dont la langue maternelle est le français.

Vous constaterez par le paragraphe 4 de la même lettre que le ministre de l'immigration a placé cette affaire sur le terrain de la politesse alors qu'il ne s'agissait pas du tout d'une question de courtoisie mais d'une question de droit. Je dois même dire que monsieur Raymond Street a été très correct avec moi, mais seulement en anglais.

Je me suis permis de féliciter le ministre de l'immigration pour la légèreté avec laquelle cette enquête a été menée.

Votre bien dévoué

Jean VERNIER

Ottawa, le 25 septembre 1958

Monsieur Jean Vernier 1569, rue Saint-Hubert Montréal 24 (P.Q.)

Cher monsieur Vernier, Comme je le disais dans ma lettre du 19 août, j'ai donné instruction à la direction de l'immigration d'établir une enquête sur l'incident dans lequel vous étiez éliminé à Blackpool (P.Q.), le 24 juillet 1958.

Notre ministère emploie à la fois des fonctionnaires de langue anglaise et de langue française à Blackpool, ou il est possible en tout temps de se faire examiner soit en anglais, soit en français. Si un fonctionnaire qui ne parle que l'anglais se rend compte qu'une personne qui cherche à entrer au Canada ne parle que le français, il doit, d'après les instructions reçues, confier l'examen de cette personne à un fonctionnaire de langue française.

L'enquête a démontré que les remarques que vous croyiez adressées à vous-même, étaient en réalité adressées à votre beau-frère, M. Houle, agent des douanes, dont l'auto suivait

(Suite à la page 5)

CANDIDE

Le Ralliement des...

(Suite de la première page)

Il rappelle que M. Solon Low, chef national du parti, a annoncé l'Union des électeurs. Il n'en avait ni contre M. Even ni contre Mme Côté-Mercier personnellement. Il ne pouvait accepter, comme chef de file, quelques-uns de leurs théories, leur antisémitisme par exemple. Un nouveau mouvement créait à donc pris forme dans le Québec. Il a cherché une orientation pendant quelques mois, puis a finalement trouvé une formule: le "Ralliement des électeurs". M. Grégoire dit que la majorité des créditistes du Québec paraissent disposés à se détacher de l'Union des électeurs pour adhérer au nouveau mouvement. La colère et les gros mots avec lesquels Mme Côté-Mercier a accueilli le Ralliement en sont des indices. M. Grégoire dit: "Si M. Filion, avant de suggérer de nouveaux mots grossiers à M. Duplessis avait lu 'Vers-Demain' il en aurait trouvé de savoureux".

M. Grégoire affirme que le Ralliement ne cherche pas querelle à l'Union des électeurs. Il fera tout simplement son propre travail, sa publicité et convaincra les créditistes de rejoindre ses rangs. Il ajoute qu'au plan de vue économique politique M. Even reste la grande autorité.

Le programme

Il fut question des théories que défendait le Ralliement. M. Grégoire les a résumées ainsi:

"Nous proposons donc en premier lieu que le gouvernement canadien nomme une commission de douze membres choisissant de l'autorité nécessaire et absolument indépendante de toute politique, comme notre magistrature; cette commission reprendra au nom du pays le contrôle du volume et de l'émission de l'argent et du crédit, contrôle aujourd'hui détenu par des individus."

"Nous proposons en deuxième lieu que cette commission nomme un conseil de douze membres canadiens, contrôle le volume de l'argent et du crédit de telle sorte que le pouvoir d'achat au pays soit toujours directement proportionnel à la production du pays. C'est à cette condition seulement que nous ne serons plus obligés de répéter comme le cardinal Léger: 'Il est paradoxal de voir des centaines de mille de citoyens sans travail dans un pays immensément riche et en plein développement'."

Et il est encore plus illogique et paradoxal de voir des gens qui créent du fait alors que d'autres se plaignent qu'ils ont trop de blé; illogique et paradoxal, de voir des familles vivre dans des taudis, alors que les ouvriers de la construction sont en chômage; illogique et paradoxal de voir des enfants mal habillés, alors que les ouvriers du vêtement sont en chômage. C'est l'illogisme et le pa-

radoxe de la privation devant l'abondance. Je répète que seul un pouvoir d'achat proportionnel à la production pourra remédier à cet état de choses. "Nous proposons en troisième lieu que la nouvelle commission mentionnée plus haut dirige l'émission de l'argent nouveau qui sera rendu nécessaire chaque année par l'application de notre deuxième proposition. Cette émission d'argent nouveau devra être effectuée par le truchement de la Banque du Canada sous forme d'argent libre de dettes; cet argent nouveau devra servir d'abord, pour les réalisations nécessaires d'intérêt commun, puis pour tous et chacun des citoyens canadiens sous la forme d'un dividende national, aussi comme encouragement à la vie économique, sous la forme d'escompte compensé."

A la vidéo

Le Ralliement des créditistes va de l'avant. Imitant l'exemple donné pendant deux ans par l'Action civique, c'est par la télévision qu'il veut atteindre des citoyens du Québec. Il fait même plus que l'A.C., qui s'était contenté du poste de Sherbrooke. Le Ralliement a réservé tout un réseau de postes, pour une série de 29 émissions le samedi soir.

M. Grégoire dit que le Ralliement aura une organisation provinciale, des comités régionaux, des paroisses et des cellules pour chaque poll de la province.

Le séminaire...

(Suite de la page 5)

se stabiliser autour de ce chiffre. L'adjonction des docteurs a permis d'accepter 140 élèves. Au passé et 155 cette année, nombre qu'on espère voir s'accroître progressivement pour atteindre les 180.

Lorsque les pères ouvrirent le Séminaire, ils appartaient, au point de vue académique, la meilleure tradition française de l'époque. Cette solide orientation leur permit de donner une forte formation littéraire à leurs élèves. Certains professeurs, comme le père LeBihan, ont laissé un souvenir impérissable.

Pour assurer à leurs sujets une formation intellectuelle de la formation reçue, les pères ont entrepris en pourparlers avec l'Université Laval. Le privilège de l'affiliation fut accordé le 13 mai 1941.

Depuis sa fondation, le Séminaire a contribué à la formation de nombreux étudiants. Sur ce nombre, on compte environ 210 prêtres, dont une cinquantaine de prêtres séculiers et une dizaine de religieux d'autres communautés.

Dulles: le cessez-le-feu doit se transformer en trêve permanente

WASHINGTON — Revenu à Washington hier après un repos de cinq jours dans sa retraite canadienne, le secrétaire d'Etat, M. Dulles, a exprimé l'espoir, à sa descente d'avion, que le cessez-le-feu, annoncé par Pékin dans le détroit de Formose sera une trêve permanente.

"Les communistes chinois, après avoir bombardé et continuellement bombardé Quemoy pendant six semaines, disent maintenant qu'ils seront humanitaires et pacifiques pendant une semaine."

"Il n'est pas facile d'apprécier cette déclaration. Mais au moins, pour le moment, il y a suspension de bombardement. C'est ce que recherchait vigoureusement le gouvernement américain."

Cet événement assure la condamnation mondiale des communistes chinois s'ils reprennent la lutte."

Le secrétaire a ainsi déclaré publiquement ce que ses adjoints disaient prudemment: un bombardement suspendu pour des raisons humanitaires, comme l'a annoncé la Chine communiste, sera difficile à reprendre sans paraître inhumain aux yeux du monde.

Les paroles de M. Dulles étaient soigneusement choisies. Sa brève déclaration avait été rédigée alors qu'il se dirigeait vers Washington. Elle fut vérifiée avant d'être prononcée à l'aéroport, par le sous-secrétaire M. Christian A. Herter.

Lundi, M. Herter avait favorablement accueilli l'offre de la Chine de cesser de bombarder les îles côtières nationalistes du détroit de Formose, pendant une semaine.

Pour ce qui est de la condition posée par Pékin, à savoir que les Etats-Unis cessent d'escorter les convois de ravitaillement, M. Herter a clairement indiqué que ces escortes cesseraient si les bombardements communistes étaient suspendus. Il a aussi déclaré que les navires d'escorte américains ne circulent que dans les eaux internationales et que nul ne peut donner des ordres aux Etats-Unis pour ce qui est de la haute mer.

On a cependant annoncé qu'un ordre de cesser d'escorter les navires aurait déjà été donné à la 7e flotte américaine qui patrouille le détroit de Formose.

TAIPEI — Les batteries de D.C.A. des nationalistes ont rompu hier le silence qui marquait le cessez-le-feu dans le détroit de Formose, en faisant feu sur huit avions communistes qui survolaient l'île de Quemoy.

Le ministère de la défense des nationalistes a déclaré par

la suite que les avions ne s'étaient livrés à aucun geste d'agression et qu'ils n'avaient pas été touchés.

Au moment où les batteries nationalistes ont ouvert le feu, il y avait quarante heures que la Chine continentale avait proclamé le cessez-le-feu.

Dans les cercles militaires de Taïpeï, on ne juge pas cette action comme une violation de la trêve, puisque la Chine populaire, dans sa proclamation, annonçait simplement qu'elle cesserait de bombarder l'archipel.

Une fois encore, les navires des Etats-Unis ont escorté les convois qui assurent le ravitaillement de Quemoy, l'appréhension des revendications des communistes.

Un état de...

(Suite de la page 7)

merce, les syndicats ouvriers, les associations agricoles, etc.

Il a également déploré le fait qu'au Canada, on n'ait pas plus souvent recours au référendum.

"Enfin, dit-il, il nous faut être vigilants car la liberté est un bien fugace. Nous l'avons aujourd'hui et demain, il est perdu. Car le retour au despotisme, n'est qu'un ancré dans la nature humaine qui aspire à la liberté. Les deux forces se font équilibre et c'est seulement par une vigilance constante et des efforts soutenus qu'on réussit à la faire avancer péniblement."

L'état du pape...

(Suite de la 1ère page)

le cerveau — peu après avoir dit sa messe et reçu la sainte communion, lundi. Il fut partiellement paralysé et tomba dans le coma.

C'était la deuxième fois en quatre ans que le frère pontificait dangereusement malade. Sa maladie antérieure, tout comme celle dont il souffre actuellement, avait débuté par le hoquet et des troubles gastriques.

Un message personnel de la reine Elisabeth a été reçu à Castel Gandolfo.

Parmi les autres messages se trouvent ceux d'Eisenhower, du président de l'Italie, Giovanni Gronchi, et du président de l'Allemagne occidentale, Theodor Heuss.

En Allemagne de l'Est

CITE DU VATICAN — Selon l'Observateur Romain, l'Allemagne de l'est semble vouloir dépasser toutes les autres déclarations populaires dans le domaine de la persécution religieuse.

Le Journal du Vatican affirme que les dirigeants de l'Allemagne orientale "veulent substituer la foi catholique par la science véritable du marxisme-léninisme."

Toujours d'après le Journal, cette "initiative" se rapproche de l'entreprise des nazis qui voulaient remplacer la foi religieuse par la science véritable de la race et du sang, dont le principal théoricien fut Alfred Rosenberg.

Le président Walter Ulbricht adopte une attitude de plus en plus intraitable et rigide vis-à-vis de la religion catholique. L'esprit qui anime cette attitude, d'après le rédacteur, rappellerait les motifs et les méthodes hitlériennes.



Aux quatre coins du monde

Chypre: les terroristes multiplient les attentats; Athènes déplore la violence

NICOSIE. — Une nouvelle vague de terrorisme a culminé hier une semaine de manifestations contre l'application du plan Macmillan sur l'île de Chypre. Les Cypriotes ont pris les soldats de la garnison britannique en embuscade à quatre reprises, dans diverses régions de l'île; ils en ont tué deux et en ont blessé sept autres. Un policier cypriote d'ascendance turque a également perdu la vie dans un incident. La seule victime, dans les rangs des terroristes, est un homme qui tenait à la main une bombe qui a explosé prématurément. Depuis que la Grande-Bretagne a mis en vigueur, mercredi dernier, le plan qui écarte pour sept ans l'examen de la question de l'avenir politique de l'île, les manifestations de protestation n'ont cessé de s'accroître en violence. A Larnaca, où la femme d'un Britannique a été tuée vendredi, quelque 200 soldats et 40 policiers montaient la garde dans les quatre rues commerciales, cependant que les épouses des militaires faisaient leurs emplettes. A Athènes, par ailleurs, le ministre des affaires étrangères de Grèce a publié hier soir un communiqué déplorant que l'on s'attaquât aux femmes.

Liban: les phalangistes continuent de manifester contre le "hassérisme" de Chehab

BEYROUTH. — Une foule de plusieurs centaines de personnes armées de gourdin a tenté de s'emparer du petit village côtier de Junieh, où est domicilié le président du Liban, M. Fouad Chehab. Les forces de l'ordre sont toutefois intervenues, à l'aide de véhicules blindés. Des fantassins sont venus leur prêter main-forte et ont ouvert leur feu sur quelques manifestants qui s'enfuyaient des barricades d'où ils lançaient des pierres, des grenades, mais ils n'ont atteint personne. Les émeutiers qui n'ont pas réussi à fuir ont été contrainsts, fusils dans le dos, de défaire les barricades. Ceux qui se sont refusés à ce travail ont été roués de coups. C'était la 16e journée de grève, de manifestation et d'émeutes en signe de protestation contre l'influence de Nasser, de la part du parti phalangiste. Chrétiens, les phalangistes revendiquent une représentation plus généreuse dans le cabinet du premier ministre Rachid Karame, l'un des principaux instigateurs de la rébellion contre l'ancien président Camille Chamoun, lui-même un catholique de rite oriental. Dans la capitale, de vastes secteurs restent dominés par les phalangistes qui, grâce à leurs barricades, résistent à leur gré la plus grande partie de la circulation, au nez des troupes de sécurité qui font preuve de la plus grande ténacité de leur égard.

Israël: Mme Meir déplore l'hostilité des Etats arabes à l'égard de Tel-Aviv

NATIONS UNIES, N.-Y. — Le ministre des affaires étrangères d'Israël, Mme Golda Meir, a affirmé hier qu'en dépit de la résolution adoptée le 21 août par l'Assemblée générale de l'ONU, la politique de bon voisinage ne s'est pas encore implantée au Moyen-Orient. Mme Meir a souligné à l'Assemblée que si la ligne de conduite prônée par l'ONU avait été acceptée, il n'y aurait pas de blocus non plus que de provocations à la radio et

Lettre au Devoir...

(Suite de la page 4)

la votre. Comme M. Houle a travaillé avec M. Street pendant nombre d'années, il sait que ce fonctionnaire ne parle que l'anglais.

M. Street travaille comme fonctionnaire à l'immigration à Lacolle depuis 1946, et l'on peut affirmer que, d'une façon générale, son service a été tout à fait satisfaisant. J'admets cependant qu'il aurait pu se montrer plus courtois en cette circonstance, et on lui a rappelé qu'il devra faire plus attention à l'avenir.

Veillez agréer, cher monsieur Vernier, l'expression de mes sentiments distingués.

Ellen L. FAIRCLOUGH

Le ministre

dans la presse et les pays arabes auraient mis fin au boycottage économique de l'Etat d'Israël. "Il n'y aurait pas non plus, a-t-elle ajouté, des incitations à violer la charte de la part des représentants arabes à la tribune même d'où, il y a six semaines, ils avaient exhorté tous les Etats membres à respecter fidèlement la charte de l'ONU". Le ministre s'est élevé en particulier contre des déclarations de Hashim Jawad, de l'Irak, et Ahmad Shukairy, de l'Arabie saoudite. Le premier a dit que l'Etat d'Israël constitue le nœud du problème au Moyen-Orient, tandis que le deuxième a préconisé la suppression pure et simple d'Israël.

Le Caire: le président Nasser affirme son emprise sur la province syrienne

LE CAIRE. — La démission de M. Sabri Assali comme vice-président de la République arabe unie a donné l'assurance à certains observateurs à penser que le président Nasser est en voie de consolider son emprise sur la province syrienne où certains éléments modérés auraient manifesté des doutes au sujet de la politique du président Nasser. Il semble probable qu'une réorganisation complète de la république sera bientôt annoncée. Désormais, l'autorité est centralisée au Caire et le ministre chargé d'administrer la Syrie est aboli. M. Assali était président du conseil de la Syrie lorsque ce pays a adhéré à la RAU. Représentant la vieille garde syrienne, il était de ceux qui n'approuvaient pas toujours les décisions du président. Aussi, l'agence de presse du Moyen-Orient a-t-elle souligné qu'il s'agit, non pas d'une démission, mais d'une sorte de limogeage qui fait suite à une violente campagne de presse contre l'ancien chef du gouvernement syrien.

Nations Unies: Le Caire s'engage à modérer le ton de ses émissions de propagande

NATIONS UNIES. — Le ministre des affaires étrangères de la République arabe unie a donné l'assurance à l'Assemblée générale que son gouvernement a pris les mesures nécessaires pour assouplir le ton des émissions de la radio du Caire dont le rayonnement s'étend à tous les pays du Moyen-Orient. M. Mahmoud Fawzi a tenu à préciser toutefois que les émissions de la RAU sont redoutées parce qu'elles "disent la vérité que les peuples comprennent aisément". "Il se peut, a-t-il ajouté, qu'il y ait lieu de modérer le ton, ici et là. A cet égard, nous avons déjà pris les dispositions nécessaires". On se souvient qu'aux termes de la résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale à l'issue de la session d'urgence d'août dernier, les Etats arabes étaient convenus de mettre en œuvre une politique de bon voisinage. La propagande diffusée par la radio du Caire avait fait l'objet de certaines interventions au cours du débat général.

France: le parti communiste français reconnaît qu'il a subi un échec le 28 septembre

PARIS. — Le Comité central du parti communiste français reconnaît que la victoire écrasante des partisans du OUI, le 28 septembre, est une défaite pour l'extrême-gauche. Dans un long rapport, publié au texte par L'HUMANITE, l'un des secrétaires du parti, M. Marcel Servin, souligne que la consigne du parti n'a manifestement pas été suivie. "Même en supposant que les 4,600,000 NON soient des bulletins communistes, ce qui n'est pas le cas, le total des voix communistes aurait diminué d'un million depuis les élections législatives de 1956. Il s'ensuit que ce n'est pas un million d'électeurs communistes qui ont voté OUI, mais bien davantage". Après avoir rappelé les principaux arguments du parti contre la constitution approuvée (dictature, danger de fascisme, etc.), le porte-parole du parti attribue l'échec à l'attitude des partis de la gauche non communiste qui ont refusé de faire front commun avec les communistes. M. Servin signale une deuxième cause: les agissements du FLN en territoire métropolitain. Le PC avait eu tendance à excuser les actes de terrorisme des rebelles en France. Cette politique, laisse entendre M. Servin, s'est révélée nuisible. En conclusion, il exhorte les militants à "éclaircir" les partisans du OUI sur les dangers de la constitution.

AVIS DE DECES

CHAPUT — A Montréal, le 5 octobre 1958 à l'âge de 63 ans, est décédé, M. Pierre-Albert Chaput, époux de Rose Delaire, demeurant à 4631 Ontario est. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9. Le convoi funéraire partira des Salons Bonnevillie et Gingras, no 4504, Ste-Catherine est à 8h.45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DERY — A Montréal, le 7 octobre 1958 à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Gérard Dery, née Simone Chartier, demeurant à 5655 des Epinettes. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10, au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL — A Québec, le 6 octobre 1958 à l'âge de 71 ans, est décédé, Alexandre Martel, époux de Antoinette Stanfield. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Bonnevillie et Gingras, no 4504, Ste-Catherine est à 8h.45, pour se rendre à l'église St-Fidèle, où le service sera célébré à 9 heures. Inhumation au cimetière de Loretteville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDEAU — A Montréal, le 6 octobre 1958 à l'âge de 64 ans, est décédé, Armand Normandeau, ex-constable pour la ville de Montréal, frère de Madame Louis Bourdon et de Wilfrid et Donald Normandeau, demeurant au numéro 1126 rue Soulanges. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Bonnevillie et Gingras, no 4504, Ste-Catherine est à 8h.45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU — A Montréal, le 7 octobre 1958 à l'âge de 64 ans, est décédé, M. Raoul N. Trudeau, président de Savard & Hart Inc. époux de Blanche Roy, demeurant à 3870 Northcote, où les funérailles auront lieu vendredi, le 10 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Urgel Bourgeois Ltée, angle Décarie et ave Notre-Dame-de-Grâce, à 9h.15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9h.30. Et de là au cimetière de St-Hyacinthe lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANORAMA DU THEATRE FRANCAIS CONTEMPORAIN

Troisième conférence du professeur Jacques Vier

Le professeur Jacques Vier a fait, dans l'auditorium de l'Université de Montréal, sa troisième conférence sur le théâtre contemporain, mercredi le 1er octobre dernier. Panorama du théâtre français contemporain, tel est le thème général des conférences que donne cette année M. Vier sous les auspices de l'Institut franco-canadien et de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal. Nos lecteurs ont pu lire le résumé des deux premières conférences, publiées dans Le Devoir du 29 septembre. Le troisième portrait sur l'héritage de Corneille et de Racine envisagé dans une pièce de Henry de Montherlant, Le Maître de Santiago (1947) et dans un drame de Julien Green, L'Ombre (1956).

Montherlant qui aime le défi et la bravade et qui aime penser, à travers ses personnages, de l'extrême jouissance à la plus haute austérité, a voulu camper sous les traits de don Alvaro Dabo, grand-maître de Santiago, le type même du personnage qui se retire de son siècle pour mieux l'excommunié. Mais pour s'élever au-dessus et se trouver plus près de Dieu. Toutefois, le défaut de compréhension et de souplesse humaines pourrait bien correspondre à un manque d'humilité. Il faut se méfier de sa vocation contemplative et de celle qu'il impose à sa fille dont il brise les projets matrimoniaux. A travers les plus du grand maître de l'ordre comme à travers les trous de la soucouille de Diogène, ne pourrait-on discerner l'orgueil? Néanmoins la pièce a grande allure, et son verbe altier l'a imposée même aux plus récalcitrants.

Julien Green, qui semble s'être inspiré, consciemment ou non de l'Andromaque de Racine, a obtenu et gagné une singulière gageure en donnant comme principal personnage à sa pièce une morte qui, jadis assassinée à l'instigation de son mari jaloux, puis reconnue innocente de toute infidélité, absente de plus en plus l'esprit de ce mari, pourtant remarié et qui a essayé de refaire sa vie. La résurrection progressive de la défunte dans l'esprit de plus en plus hanté du meurtrier, tel est le sujet de la pièce. Malgré tous les efforts faits par son entourage pour le rattacher à l'existence, le coupable se tuera. Un axiome juridique français mais qu'il faut prendre ici au sens psychologique et moral, résume ce drame: le mort saisit le vif.

Le conférencier insiste sur l'art savant de la composition, ainsi que sur la puissance suggestive du style et, après avoir salué dans Julien Green l'un des plus grands, sinon le plus grand, romanciers français vivants, n'a pas de peine à mon-

trer que l'ombre le situe au premier rang des dramaturges contemporains. Comme toujours, Jacques Vier illustre sa conférence de lectures caractéristiques. La prochaine conférence aura lieu le mercredi 8 octobre dans l'auditorium de l'Université de Montréal, 2900, boulevard du Mont-Royal, à 8 h. 15, sur le sujet suivant: De l'Otage au Soulier de Satin: les raisons du succès tardif de Paul Claudel

Des ateliers d'orfèvrerie Birks



Nécessaire à condiments en superbe argent sterling, qui complètera bien la meilleure table que vous puissiez servir... le sterling... symbole d'une bonne chère... pour le grand plaisir de votre famille et de générations à venir

Couvert de cinq pièces, 78.50
Disponible séparément
Poirvières, la paire 28.50 - Salières, la paire 28.50
Pot à moutarde, 21.50

CONDITIONS BUDGETAIRES BIRKS

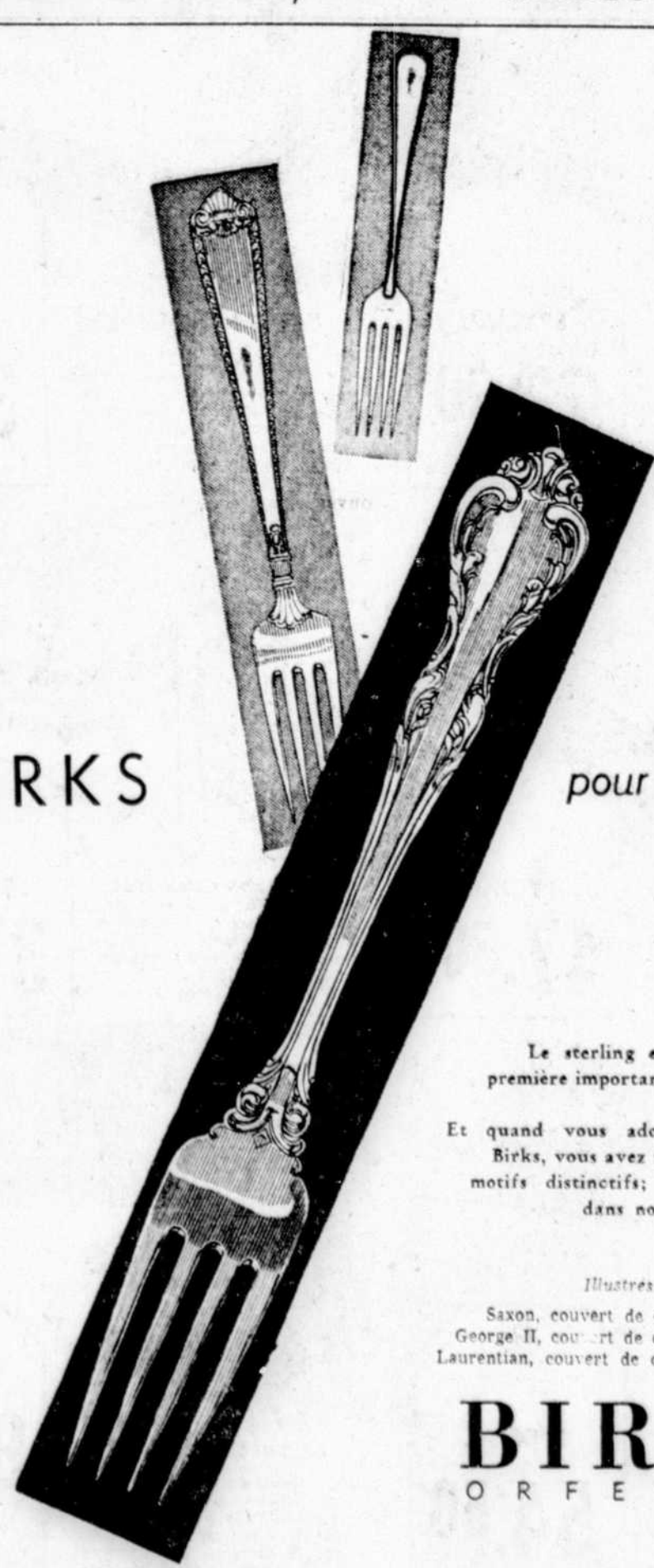
BIRKS ORFÈVRES

Heures d'affaires du magasin du CARRE PHILLIPS: 9 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours. Tél. UN. 6-1411. MAGASIN DE DORVAL (fermé lundi) mardi, jeudi, vendredi: 10 a.m. à 9.30 p.m. Mercredi et samedi: 10 a.m. à 6 p.m. Tél. ME. 1-3501. STATIONNEMENT GRATUIT — Au centre d'achat de Dorval — STATIONNEMENT GRATUIT — (1 heure) au terrain GLOBE — CARRE PHILLIPS.

La semaine d'orfèvrerie chez BIRKS

BIRKS

pour du STERLING



Le sterling est pour vous de première importance à chaque jour de l'année. Et quand vous adoptez le sterling Birks, vous avez un choix de vingt motifs distinctifs; chacun exécuté dans nos propres ateliers d'orfèvrerie.

Illustrés (de haut en bas):
Saxon, couvert de quatre pièces, 19.00
George II, couvert de quatre pièces, 26.50
Laurentian, couvert de quatre pièces, 21.50

BIRKS ORFÈVRES

de 3 jours seulement

Jeudi, Vendredi, Samedi

LITERIE

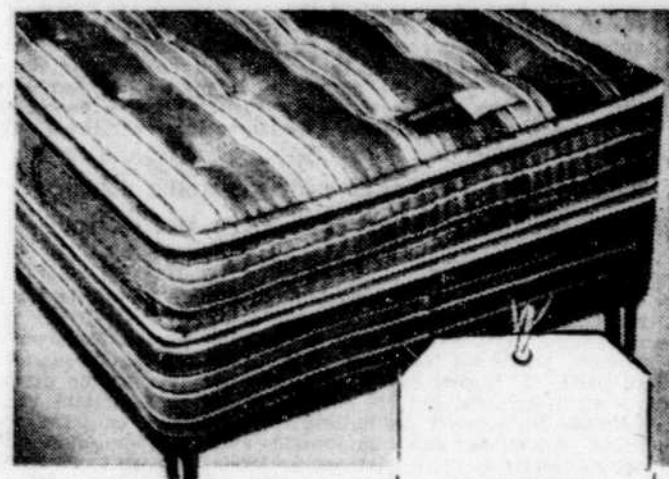
et nombre de grands spéciaux!

La vaste puissance d'achat EATON en collaboration avec United Bedding vous apporte un extraordinaire étalage d'aubaines en literie! Chaque étiquette de prix représente une grande économie. Achetez maintenant pour la ville et la campagne, les pensions, les chambres d'enfants, les salles de jeux!

Les prix sont encore plus intéressants si l'on considère que vous êtes entièrement protégés par l'immuable garantie EATON:

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

LITERIE (RAYON 271), AU SEPTIEME, CHEZ EATON



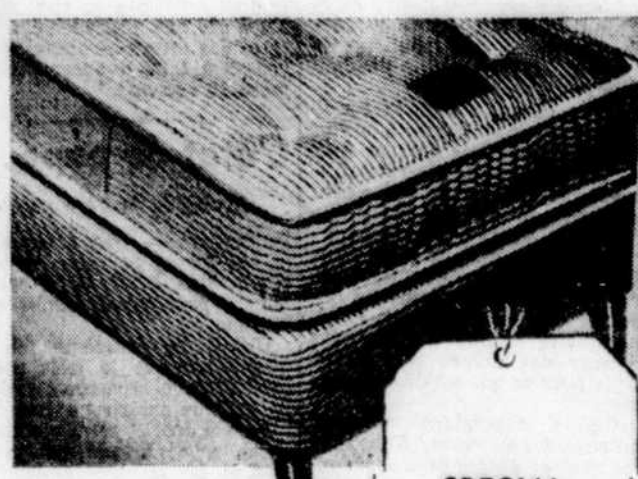
3 DIMENSIONS STANDARD
3'3", 4'0" et 4'6". Matelas construction à ressorts, bourrelet galonné, couches de feutre pour rembourrer. Recouvert coutil à rayures. Capitonnage à lacets.

SPECIAL
Matelas, sommier tapissier, 6 pieds
54.00



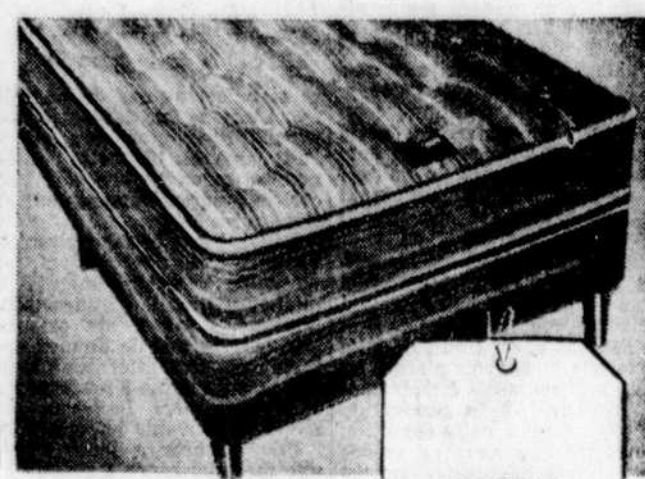
LITS CONTINENTAUX
Modèle "Octobre" en dimensions 3'3", 4'0" et 4'6". Matelas à paroi pré-fabriquée. Confortable capitonnage à lacets. Couches de feutre pour rembourrer. Recouvert de coutil chenillé.

SPECIAL
Matelas, sommier tapissier, 6 pieds
79.50



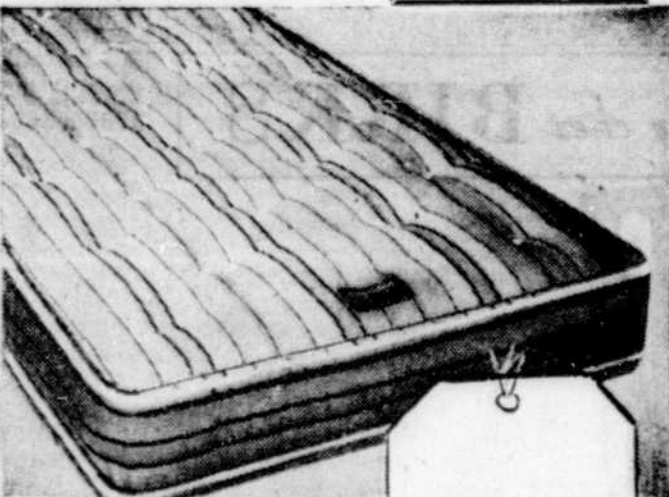
LITS CONTINENTAUX 2 1/2"
Matelas entièrement à ressorts, bourrelet galonné, épaisses couches de feutre pour rembourrer, coutil à rayures tissées. Capitonnage à lacets.

SPECIAL
Matelas, sommier, 6 pieds
38.00



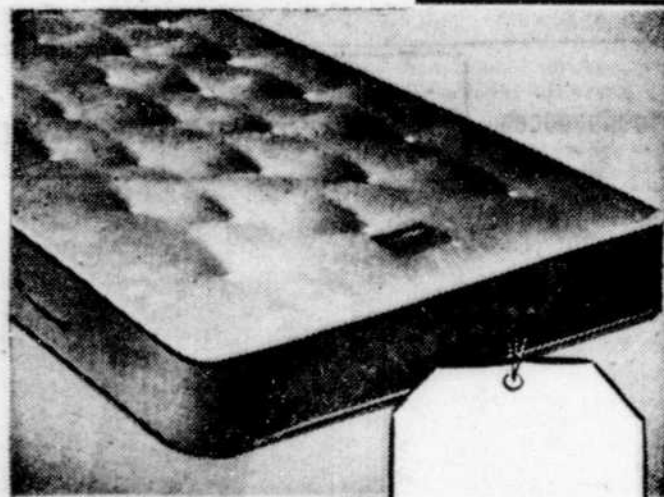
LITS CONTINENTAUX
Dimensions 2'6", 3'0" et 3'3". Matelas à ressorts, bourrelet galonné, couches de feutre pour rembourrer. Recouvrement en coutil à rayures. Capitonnage à lacets. — **SPECIAL**, les 2 unités: **89.50**
Matelas sommier tapissier — 6 pieds. **47.50**

SPECIAL
89.50



MATELAS "FULTON"
5 dimensions. 2'6", 3'0", 3'3", 4'0" et 4'6". Construction à ressorts, couches de feutre, capitonnage imperceptible à lacets. Bourrelet galonné. Coutil rayé.

SPECIAL
22.00



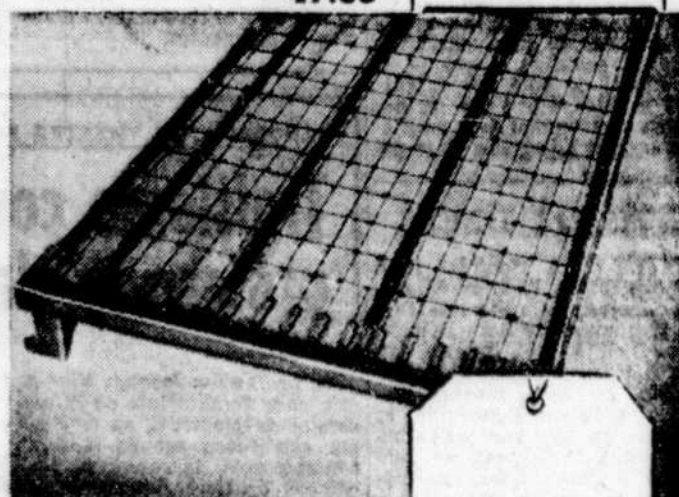
MATELAS "MONTEREY"
Dimensions 3'3", 4'0" et 4'6". A ressorts. Paroi pré-fabriquée, couches de feutre pour rembourrer. Laines de saisis pleine longueur. Confortable capitonnage à lacets. Recouvert épais coutil damassé bleu.

SPECIAL
38.50



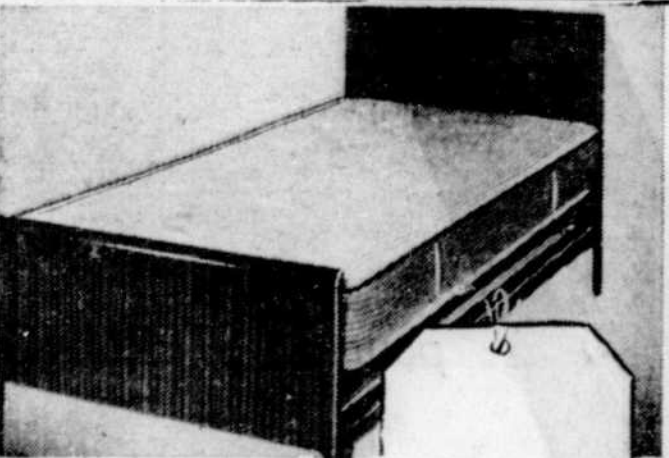
DESSUS MATELASSE
Le "Monte-Carlo". Dimensions 3'3", 4'0" et 4'6". 252 ressorts spirales dans le modèle 4'6". Paroi pré-fabriquée. Couches de feutre blanc sur laines de saisis. Pas de capitonnage, pas de noyautage, ni de glissement.

SPECIAL
48.00



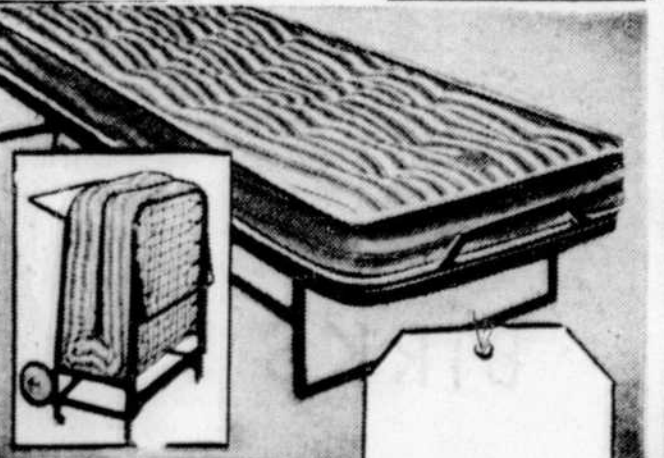
SOMMIERS A LAMES
Dimensions 2'6", 3'0", 3'3", 4'0" et 4'6". Genre surélevé. Construction tout acier. Fini cuivré.

SPECIAL
13.00



ENSEMBLES 3 PIECES
Lit tout métal, façon noyer. Panneaux massifs tête et pied. 2 ridelles acier sur les côtés. Sommier à lames et ressorts boudin. Matelas à ressorts. Dimensions 3'0" seulement.

SPECIAL
47.50



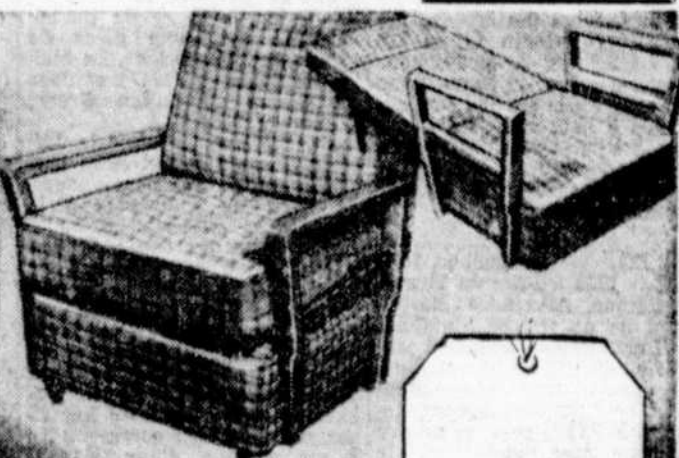
LITS PLIANTS COMMUNES
Dimensions 2'6" seulement. Armature tout acier. Sommier à chaînons. Repliable automatiquement pour le remisage. Montés sur roulettes. Fini argenté. Matelas à ressorts comé pris.

SPECIAL
37.00



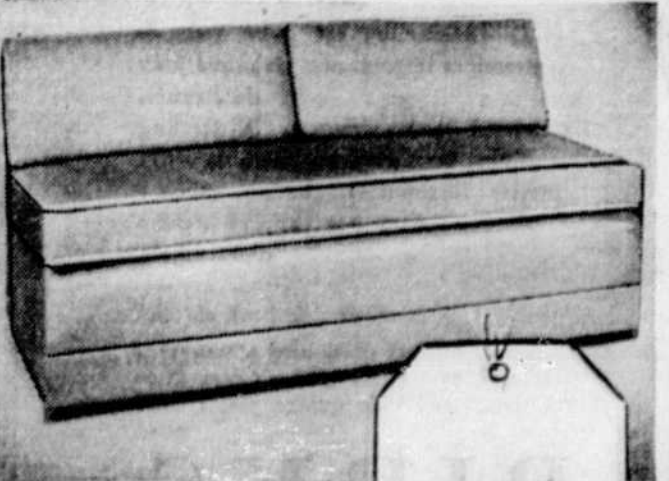
LITS "GLIDE-AWAY"
Dimensions 2'6". Armature tout acier, sommier à chaînons. Matelas à ressorts. Repliable pour le remisage. Montés sur 2 roues à bandage caoutchouc. Cadre fini mat en noir.

SPECIAL
23.00



FAUTEUILS-LITS
Confortables lits simples. S'ouvrent pour former un lit. Montés sur roulettes pour déplacement facile. Accoudoirs bois façon naturel. Grand choix de recouvrements.

SPECIAL
48.00



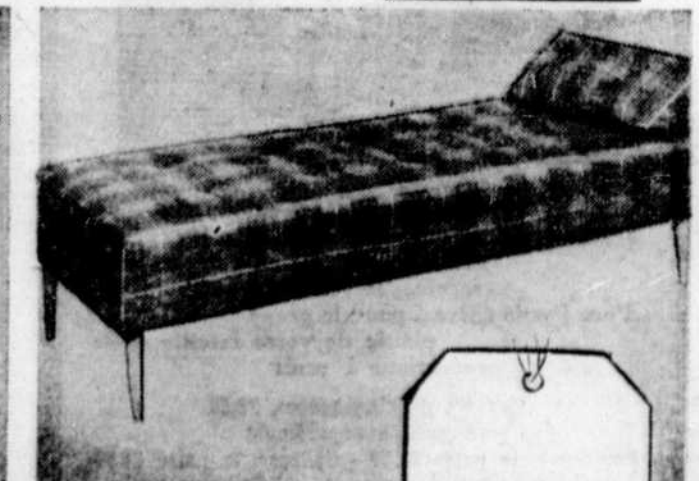
DIVANS-LITS
Modèle populaire à 2 coussins. Construction entièrement à ressorts. Peuvent former un lit simple, double, ou lits jumeaux. Recouvrements en beaux tissus mode au choix.

SPECIAL
54.50



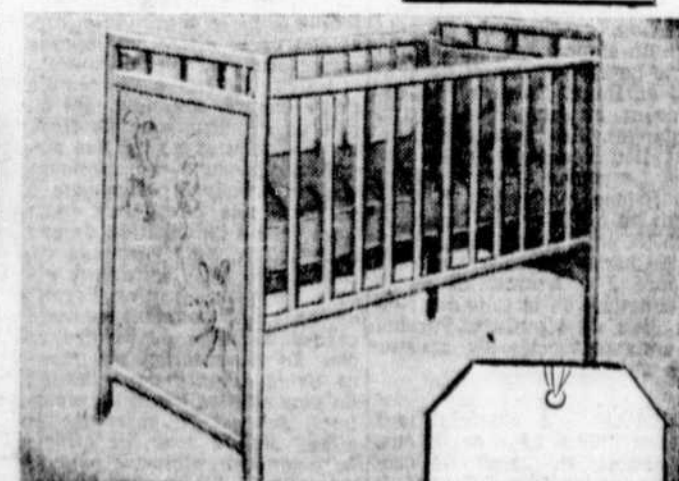
DAVENPORTS 2 PIECES
Sofa transformable et fauteuil assorti. Grand choix de recouvrements. Style moderne. Construction à ressorts. Le dossier du sofa s'abaisse pour former un lit. Compartiment au bas pour la literie.

SPECIAL
94.50
Davenport.
Fauteuil assorti
47.50



ELEGANTS LITS-DIVANS
Modèle double-emploi. Construction à ressorts. Divan le jour, lit occasionnel pour la nuit. Dossier à coussins cunéiformes. Pratiques pour appartements d'une pièce ou chambre d'amis. Pieds fer forgé. Recouvrements en tissu écossais.

SPECIAL
37.50



LITS D'ENFANTS
Par Lépine. Complet avec matelas. Lit environ 30" x 54". Merisier de choix. Panneaux massifs. Sommier à chaînons réglables à 4 positions. Tringle de dentition, panneau abattant d'un côté. Finis façon naturel ou gris pleytone. Matelas à ressorts, recouvert épais vinyle.

SPECIAL
LES 3 PIECES
47.95

5.00 COMPTANT SUR ACHATS PAR PLAN BUDGETAIRE DE 50.00 A 200.00. 10.00 COMPTANT SUR ACHATS PAR PLAN BUDGETAIRE AU-DESSUS DE 200.00. LA TAXE EST PAYABLE A L'ACHAT.

LITERIE (RAYON 271), AU SEPTIEME, CHEZ EATON



EATON ouvert vendredi soir jusqu'à 9 heures
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
FERME TOUTE LA JOURNÉE LUNDI, 13 OCTOBRE
(JOUR D' ACTIONS DE GRÂCES)
Le magasin rouvrira mardi. Heures d'affaires: 9 heures à 5 h. 30

VISITEZ CES REMARQUABLES EXPOSITIONS ET ATTRACTIONS A CHAQUE ETAGE DURANT LA PRESENTATION "ITALIE via EATON"



DEMONSTRATION DE LA CUISINE ITALIENNE

Un chef italien donne des démonstrations tous les jours sur l'art d'apprêter les mets italiens! Apprenez comment préparer la pizza! Ces démonstrations sont faites sur un poêle Viking, au quatrième, chez Eaton

CHOSSES INTERESSANTES A VOIR!

REZ-DE-CHAUSSEE

La "Bottega" d'articles d'art, sans italien et d'importations pour cadeaux.

Kiosque pour la vente de journaux et de revues d'Italie

DEUXIEME ETAGE

"Bottega Per Signori" — une boutique de vêtements italiens pour hommes comprenant des créations Brian.

Figurines miniatures d'Adriano Cristofari de Rome.

Exposition de pièces de dentelle au Point de Venise.

Boîtes italiennes au rayon des chaussures de 11 h. 30 à 4 heures.

TROISIEME ETAGE

Costumes classiques des différentes régions d'Italie.

QUATRIEME ETAGE

Jardin italien de fleurs artificielles avec reproductions de célèbres fontaines d'Italie et exposition de nouvelles voitures italiennes.

Collection de verre vénitien comprenant des pièces du Professeur Gaspari de l'Académie des Beaux Arts de Venise.

Couturier de vêtements de poupées, au Rayon des Jouets.

Démonstration de préparation de pizza sur poêle Viking, de midi à 5 h. 30, des 3 au 11 octobre.

CINQUIEME ETAGE

Accordeoniste italien

SIXIEME ETAGE

Tissus à motifs primés à la Triennale de Milan

SEPTIEME ETAGE

Films d'Italie avec commentaires français et anglais.

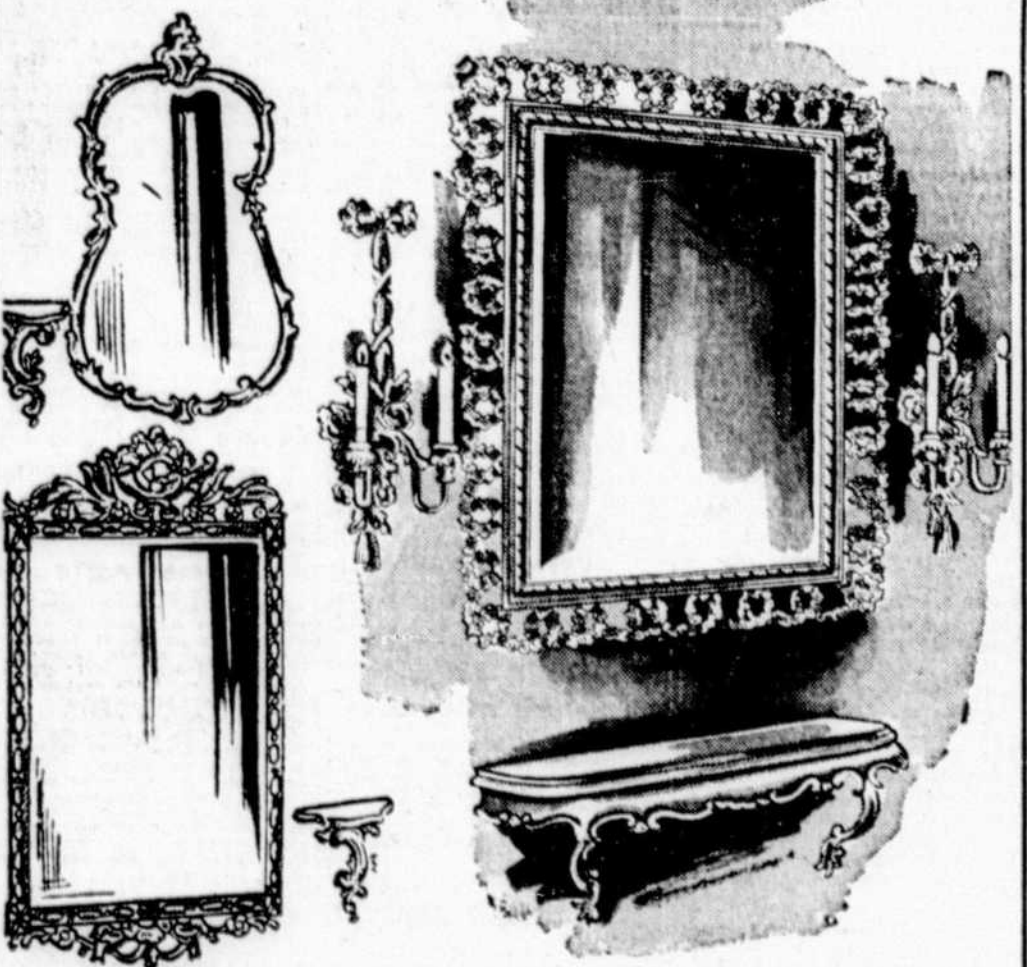
NEUVIEME ETAGE

Exposition d'art italien par Luciano Guarneri

Modes italiennes présentées par des mannequins, à l'heure du déjeuner, de midi à 1 heure, et musique italienne de 12 h. 15 à 2 h. 15, au Restaurant, des 3 au 11 octobre.

Mets italiens au menu quotidien.

Exposition de friandises importées d'Italie.



Beaux articles décoratifs italiens!

Quelques articles seulement représentés!

MIROIRS ITALIENS — SCULPTURE MAIN!

Magnifiques cadres florentins sculptés main, entourant de la glace polie étonnante. Fini en dorure à la feuille d'or. La plupart seuls du genre. Modèles console ou tableau. Dimensions variant de 19" x 25" à 39" x 53".

PRIX EATON

47.50 à 295.00

PEINTURES ITALIENNES

Un choix très varié allant depuis des miniatures jusqu'à de grands tableaux. Beaux encadrements genre marbres dorés à feuilles. Paysages d'été, murales et nombre d'autres au choix.

PRIX EATON

11.95 à 195.00

APPLIQUES MURALES

Chacune est un véritable objet artistique italien. Des candélabres et des chandeliers dans un grand choix de formes et de dimensions. Peuvent être utilisés seuls ou pour composer un groupe mural.

PRIX EATON

5.95 à 35.00

ENCADREMENTS SCULPTES

Choix remarquable d'encadrements de bois pour photographies ou pièces au petit point. Formes ovale, carrée ou rectangulaire. Dimensions environ 3" à 5" de diamètre; 5" x 7" à 11" x 14".

PRIX EATON

5.00 à 14.95

T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL

DEVANT LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

L'individu, concept fondamental de la liberté

par Mario CARDINAL

"L'individualisme et la libre entreprise ne sont plus possibles" — M. Long

"Un état de fait avant d'être un principe de droit" — G. Filion

Les élections

M. Albert C. Ashforth, de Toronto, président de la Banque Toronto-Dominion, a été élu hier président de la Chambre de commerce du Canada. Il succède à M. Ralph C. Pybus, de Vancouver.

Les nouveaux vice-présidents nationaux sont MM. W. A. Scammell Case, de St-Jean, N.B., et Herbert Gordon Love, de Calgary.

M. Morgan Reid, de Toronto, est le nouveau président du conseil exécutif. Le trésorier honoraire est M. Charles B. Neapole, de Montréal, gérant général adjoint de la Banque Royale du Canada.

constituaient une des principales significations de la liberté mais que l'essence de la liberté, sous ce point de vue, était l'autodétermination.

Traitant ensuite de la libre entreprise, il a ajouté:

"A la lumière de la pensée et des expériences contemporaines, il est clair que la libre entreprise est morte. Elle était basée sur le point de vue absurde que tous les hommes sont égaux et que la loi de profit et de perte était la garantie de la justice sociale. L'histoire l'a condamnée.

"Ma première préoccupation, a-t-il dit, est le bien-être de l'individu mais ce dernier ne peut être atteint sans, au préalable, l'établissement d'une société dont le bien-être et le développement est ordonné au bien-être de l'individu."

Le conférencier a terminé en rappelant que l'affranchissement de la misère était un postulat essentiel à tout libéralisme, sans toutefois constituer la plus grande liberté qui puisse être atteinte.

"La liberté, directement reliée aux organisations d'une nation" — M. Grauer

Par ailleurs, M. A.E. Grauer, président de la British Columbia Power Corporation, a présenté la liberté comme directement reliée aux organisations d'une nation et a fait remarquer que l'un des problèmes cruciaux de la liberté reposait sur les marges considérables qui existaient entre le développement économique et éducatif des diverses nations du monde.

"Dans un monde dit-il, où la liberté, comme toute autre chose d'ailleurs, peut être détruite par une guerre nucléaire, les ambitions naturelles des pays sous-développés constituent une des constantes possibilités de guerre. Conséquemment, et pour d'autres raisons, un apport essentiel serait fourni à la liberté si les nations démocratiques mettaient sur pied une politique efficace d'aide économique à ces pays. Actuellement, les pays occidentaux apportent aux pays sous-développés l'idée révolutionnaire du bien-être mais non le capital nécessaire pour y accéder.

Abordant la question de la presse, le conférencier a ajouté: "Il n'y a pas de doute que la presse qui rapporte les nouvelles, entièrement et honnêtement, qui restreint l'interprétation des nouvelles à ses colonnes éditoriales et qui défend les idées fondamentales comme celles des libertés démocratiques, est un des plus solides bastions que la liberté peut avoir dans une société moderne."

M. Grauer s'en est ensuite pris à certains syndicats qui, devenus des organisations puissantes, peuvent causer du tort aux citoyens.

"Dans ces circonstances, dit-il, le leadership de ces unions est très important. Le leader d'un syndicat, a-t-il dit, est un homme doué qui a réussi à percer à travers les rangs. Ceci lui donne intuition des problèmes de ses camarades de travail et une certaine compétence pour en discuter avec les employeurs. Mais il ne doit pas nécessairement se considérer comme un homme bien éduqué, jouissant d'un jugement infallible dont les opinions doivent être regardées comme sacrosaintes."

Le conférencier a ajouté qu'étant donné la complexité et l'importance des unions, il est probable qu'une définition de base des responsabilités des syndicats, soit rendue nécessaire par une législation, pour bien des libertés individuelles.

Bonnes récoltes au Canada

Par la PRESSE CANADIENNE
La corne d'abondance du Canada est presque pleine à débordement, malgré les dégâts causés par les intempéries, la maladie et les insectes.

L'Ontario signale une production record de grains. La récolte de blé des Prairies, même si elle est inférieure en quantité à celle de 1957, sera de meilleure qualité après avoir été aux prises avec la sécheresse.

La récolte des pommes est à la baisse, principalement à cause d'une diminution dans celle de la Nouvelle-Ecosse, mais la récolte des pêches et des poires est à la hausse.

La main-d'œuvre était abondante partout. Peu de travailleurs de l'est se sont rendus dans l'ouest. C'est la première fois que le phénomène se produit depuis que les excursions de récoltes ont commencé il y a plusieurs années.

Ce tableau de la moisson canadienne est le résultat d'une enquête faite par la Presse Canadienne, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique.

Blé et pommes

Les dernières prévisions du Bureau fédéral de la statistique sont à l'effet que la récolte nationale de blé sera de 367,300,000 boisseaux. C'est l'une des moins considérables depuis 11 ans.

On s'attend que les Prairies fourniront 341,000,000 de boisseaux, sur ce grand total. C'est 6,000,000 de boisseaux de moins que l'an dernier mais c'est encore mieux que ce que l'on attendait avant les dernières pluies qui ont mis fin à un été de sécheresse.

Seul le Nouveau-Brunswick prévoit une récolte de qualité inférieure, par suite d'une température humide.

La récolte des pommes se fait régulièrement et l'on prévoit un

total de 15,300,000 boisseaux, contre 15,900,000 pour l'an dernier. Voici le rapport, d'un océan à l'autre:

Terre-Neuve: le foin et le chou — un important produit de l'île — ont bien donné et la moisson a été hâtive. La récolte de patates s'annonce également bonne.

Nouvelle-Ecosse: meilleures récoltes pour toutes les denrées sauf les pommes. On prévoit une récolte de 1,400,000 boisseaux de pommes, à comparer avec 2,918,000 boisseaux l'an dernier. Les prix se maintiennent à peu près au niveau de 1957 et 66 cents le boisseau. La température humide a été la cause de retard pour les grains.

Île-du-Prince-Édouard: on prévoit une récolte de 8,000,000 de boisseaux de patates d'une valeur de \$8,000,000, soit 4,000,000 de boisseaux de moins qu'en 1957. A l'exception des pommes, les récoltes sont généralement excellentes.

Au Nouveau-Brunswick

Nouveau-Brunswick: une saison humide a retardé les récoltes en général et a compliqué la moisson. Réduction prévue dans la récolte des patates qui est d'ordinaire de 15,000,000 de boisseaux par année. Le foin a été gaspillé et tout indique que la récolte des grains sera de qualité inférieure. Récolte prévue de 325,000 boisseaux de pommes, à comparer avec 450,000 l'an dernier.

Québec et Ontario

Québec: la mauvaise température a également nui aux cultivateurs du Québec. La moisson est en retard dans la région de Québec et les récoltes sont également en retard plus au nord. La récolte prévue de pommes: 3,200,000 boisseaux, à comparer avec 2,500,000 l'an dernier.

"La liberté est un état de fait avant d'être un principe de droit. Elle s'inscrit dans la conscience des hommes et se transpose dans les institutions sociales avant de trouver place dans les textes de lois. Ce processus de libération s'explique par le fait que la liberté est historiquement une conquête sur le despotisme."

C'est ce que déclarait M. G. Filion, directeur du Devoir à un symposium sur la liberté, devant quelque 500 membres de la Chambre de Commerce du Canada, hier avant-midi, à l'hôtel Reine-Élisabeth.

Après avoir déclaré que la liberté la plus fondamentale de l'homme est celle de la pensée, M. Filion s'est demandé si au Canada, on pouvait s'exprimer librement.

"La liberté de la presse dit-il, existe pour les propriétaires de journaux non pour les journalistes. Les premiers sont libres, parce qu'ils ont de l'argent, même s'ils n'ont rien à dire et qu'ils sont incapables d'écrire. Mais le journaliste est un mercenaire: il écrit ce que lui dicte l'intérêt de celui qui l'emploie.

"Il fut un temps où les journaux étaient la conscience du peuple, le reflet de l'opinion publique. Ils ont perdu cette fonction, partiellement par leur faute, partiellement par celle du public. Les propriétaires de journaux ont un double souci: ne pas déplaire à leurs lecteurs, se tenir en bons termes avec les puissants du jour. Ils flâtent les deux dans le sens du poil; quand les deux groupes ont des intérêts divergents, ils s'arrangent pour rester neutres.

"Y'a-t-il encore beaucoup de journaux au Canada assez courageux et désintéressés pour épouser des causes impopulaires, pour prendre la part des faibles contre les abus des forts?"

"A quoi bon ajoute M. Filion, insérer dans la constitution de pays, un paragraphe sur la liberté de la presse, si en fait ceux qui voudraient s'en servir n'en ont pas les moyens, alors que ceux qui les possèdent n'ont pas intérêt à en user."

Le conférencier a ensuite déclaré que l'une des libertés les plus fondamentales de l'homme, c'est celle de l'éducation.

"Sur ce plan, dit-il, les Canadiens de langue française ne sont pas toujours d'accord avec leurs compatriotes de langue anglaise, parce que leur point de vue s'inspire d'une philosophie sensiblement différente.

Dans les milieux anglo-saxons, l'école est un service public qui doit répondre à des standards reconnus. Le droit à l'éducation se comprend surtout comme étant à la fois le droit et le devoir pour l'Etat de mettre à la portée de tous les citoyens indifféremment de leur langue et de leur croyance, des écoles répondant aux plus hauts standards reconnus. Les droits de l'Etat en matière d'éducation ne se discutent même pas; ils prennent sur ceux de la famille et de l'Eglise.

"Chez les Canadiens de langue française, on soutient que l'école est un simple prolongement de la famille. C'est aux parents qu'il importe de décider quelle éducation doit être donnée aux enfants. L'école doit donc se conformer au désir de la famille. L'Etat ne dispose en ce domaine que d'un droit complémentaire, dont il doit user pour donner aux familles les facilités d'éducation qu'elles réclament."

"Si on veut que le Canada devienne un pays où Canadiens de langue française et de langue anglaise se sentent chez eux, a précisé le conférencier, il faudra en venir aux formules pratiques suivantes:

1) Que dans toute province canadienne, quelle soit en majorité de langue française ou de langue anglaise, la minorité

religieuse ou linguistique, jouisse des mêmes droits, des mêmes libertés, et des mêmes facilités d'éducation que la majorité;

2) Que tout fonctionnaire du gouvernement fédéral ou tout membre des forces armées ait le droit d'exiger avant son transfert dans quelque partie du pays que ce soit, les mêmes facilités d'éducation que dans sa province d'origine;

3) Qu'aussi longtemps qu'on n'en sera pas venu à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire canadien, l'intervention même indirecte du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation doit être considérée comme un précédent dangereux, puisqu'il ne donne aucune garantie d'un traitement juste des minorités.

Traitant ensuite des libertés des citoyens, M. Filion a souligné deux des principales plaies accrochées au droit fondamental du citoyen, celui du vote: l'importance prépondérante des caisses électORALES et le gangstérisme qui accompagne la votation.

"Il faut de l'argent pour faire des élections, a-t-il concédé, mais il semble que plus on a de l'argent, moins les élections sont honnêtes, car la tentation est grande de faire servir cette puissance financière à l'achat massif des votes.

"Même chose pour le gangstérisme. Il fut un temps où les bandes de fiers-à-bras opéraient uniquement dans les faubourgs populaires des grandes villes. Sous ce rapport, Montréal a vaillamment défendu son titre de métropole du Canada. Depuis quelques années, le gangstérisme électoral déborde les grandes villes et menace de se répandre jusque dans les campagnes les plus reculées. Si nous n'y mettons le holà, nous nous réveillerons un bon matin avec des parodies d'élections générales; le peuple sera soumis à la terreur de chefs de bandes organisées.

"J'ai toujours entendu dire que les caisses électORALES s'emparaient dans les milieux d'affaires et se videraient dans les milieux populaires. Il y a probablement dans cette salle des

souscripteurs aux caisses électORALES qui auraient honte s'ils connaissaient l'usage que les partis politiques font des sommes qu'ils mettent périodiquement à leur disposition.

Et ceci m'amène à vous dire un mot d'un aspect particulier de la liberté politique: la participation des citoyens, de tous les citoyens à l'activité politique de leur commission scolaire, de leur ville, de leur province et de leur pays. En pratique, le citoyen canadien est plus souvent l'objet que le sujet de la politique.

Après avoir souligné que le scrutin à tous les quatre ans, ne rendait pas la nuance du jugement du citoyen, il a exprimé l'avis que le moyen le plus sûr d'assurer à la fois la stabilité du gouvernement et de traduire les nuances de l'opinion publique est par le moyen des groupements intermédiaires comme les Chambres de commerce.

(Suite à la page 5)

JOUR D'ACTION DE GRÂCES LUNDI, 13 OCT.

Pour mieux servir le public à l'occasion de cette fête, des changements seront effectués aux horaires sur les parcours suivants:

MONTREAL-VAUDREUIL-RIGAUD (service suburbain)
MONTREAL ET LES LAURENTIDES
MONTREAL-SHERBROOKE
OTTAWA-MONTREAL
MONTREAL-SUTTON
MONTREAL-PAPINEAUVILLE

Pour renseignements consultez les horaires ou les agents.

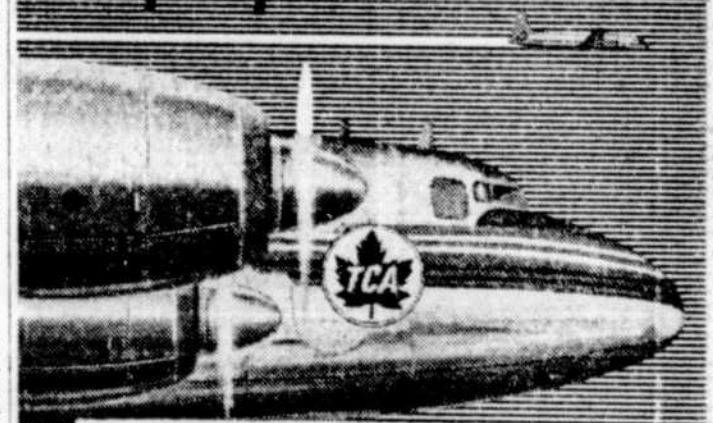
Canadien Pacifique

METRO - DISTRIBUTION

Distribution de circulaires dans la métropole
SERVICE COMPETENT ET COMPLET

Pour informations, composez: LA. 1-9854

En quelques heures!



Allez à NEW-YORK en VISCOUNT turbo-propulsé d'Air Canada

- Le seul service pour N.-Y. par avions turbo-propulsés
- 10 envolées par jour (9 le samedi)
- Toutes envolées sans escale, - en Viscount

Rejoignez-nous sur le TARIF FAMILIAL et le PLAN BUDGETAIRE d'Air Canada pour les voyages au Canada et aux Etats-Unis.

Adressez-vous à une agence de voyages ou aux bureaux d'Air Canada: Angle des rues Dorchester et Université, Hôtel Sheraton-Mont-Royal, Hôtel Reine-Élisabeth, ou 3705, boulevard Décarie. Pour réservations, appelez: RUMTER 9-3411.

...voyagez par
AIR CANADA



Mlle Lise Desparois qui collabore à l'organisation du défilé de modes parisiennes que présentera la Ligue de la jeunesse féminine, le 9 octobre, à midi, à l'hôtel Reine Elisabeth. (Photo André Larose)

La Femme au Foyer et dans le MONDE

Ouvrage populaire sur
l'hygiène maternelle
et infantile

"La Mère canadienne et son enfant" est rendu à 2,500,000 exemplaires

OTTAWA — Le 2,500,000^e exemplaire de "La Mère canadienne et son enfant", ouvrage si populaire sur l'hygiène maternelle et infantile, a été présenté au Dr Jules Gilbert, président de l'Association canadienne d'hygiène publique, par l'honorable J. Waldo Monteith, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. M. Monteith a présenté également le dix-millionième exemplaire de "Santé et Bien-être au Canada", revue publiée tous les mois par le ministère de la Santé, au Dr Stewart Murray, ancien président de l'Association canadienne d'hygiène publique. Ces présentations ont été faites à la cérémonie d'ouverture de la septième Conférence biennale fédérale-provinciale sur l'éducation sanitaire, tenue sous les auspices du Service de l'Information, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. La Conférence a débuté mercredi à Ottawa.

Le Dr Gilbert est directeur de l'enseignement de l'hygiène au ministère de la Santé du Québec, et c'est en reconnaissance de ses importants services que ce médecin a été nommé directeur de l'éducation sanitaire, dans le volume lui a été remis le Dr Murray, qui est premier médecin-hygiéniste de la Commission de santé métropolitaine de Vancouver, et éminent protagoniste de l'éducation sanitaire, a accepté l'exemplaire d'annuaire, spécialement relié de la revue de la Santé, le ministre fédéral de la Santé distribue régulièrement, depuis plus de douze ans, à plus de 70,000 abonnés.

Les éducateurs hygiénistes des ministères provinciaux de la santé ont tenu trois jours de réunions avec les représentants du ministère fédéral de la Santé, afin d'étudier les problèmes communs de l'éducation sanitaire. On remarque, au nombre des questions qui ont été discutées, l'utilisation dans les provinces du matériel d'éducation publié à l'échelon fédéral, l'éducation sanitaire dans les écoles, le rôle de l'éducateur hygiéniste dans un programme national de santé en évolution, et l'utilisation de la télévision dans l'éducation sanitaire.

TIERRE: UN — FERUS; ET — ERENTIE; UR — OS — NOTRE SELLES — IDEAL; ESPECE — CE

Verticalement: —
INFRUCTUEUSES. NOIES — ANTRES; ET — LP. PA — IM — AFFOIRE; UBIQUITE — SEC — ILLUSOIRE — SE; SELEC — TEUR; AS — ARSENIC; IODE; LAVEUR — ENTE; EGERIE — TRAC; SEC — REEL

RENCONTRE

Dans un de nos Salons funéraires, les seuls à présent où l'on peut piquer une vraie jasette parce que c'est à peu près le seul salon où il n'y a ni radio, ni télévision, il y a foule en ce milieu de soirées.

A un moment donné, une petite fille toute menue, gantée, chapeauté, munie d'un minuscule sac à main qu'elle tient presque avec dignité et qui accompagne son papa dans ses devoirs de civilité, se trouve, par hasard, assise à côté d'une jeune dame également en visite de cérémonie, visiteuse opulente, grande, forte, gantée aussi, les épaules couvertes d'une superbe cape de fourrure. La toute petite fille lui lance un regard de son oeil vif et attentif. Les voilà isolées au milieu de la foule. Et parce que la jeune dame est bien vivante et probablement très heureuse de le constater, la conversation s'engage entre elle et l'enfant qu'elle regarde avec le bon sourire de ses yeux bleus.

— Quel âge as-tu ? fait-elle.
— Dix ans, madame.
— Ça n'y paraît pas, tu es petite pour ton âge...

— Tout le monde est petit chez nous, répond la petite fille, en rajustant ses petits gants et en reposant ses mains sur sa sacoche qu'elle a posée sur ses genoux.

La dame s'informe de ses études et apprend que l'enfant, très éveillée, pleine d'entrain qui lui parle, suit, en plus de sa classe régulière, des cours particuliers d'art dramatique, de ballet, qu'elle aide sa mère à faire la vaisselle, etc., etc. Puis brusquement, l'enfant demande :

— Savez-vous de quoi elle est morte, la dame ?
— D'insuffisance cardiaque. Sais-tu ce que ça veut dire ?

— Oui, répond la petite visiteuse. C'est là, dit-elle en portant la main à sa petite poitrine.

— C'est ça, approuve l'autre visiteuse en ajoutant quelques explications. — Vas-tu te rappeler du nom ? ajoute-t-elle.

— Oui, répond la petite en répétant exactement, tout en rajustant encore ses petits gants.

Vous comprenez : on ne peut pas être embarrassé pour si peu quand on prend des leçons de diction, d'art dramatique et qu'on est contente d'apprendre.

— La connaissais-tu cette dame ?
— Oui, répond encore l'enfant, j'allais exposer avec elle pour la distraire.

Un bref silence s'établit. La petite avait un air songeur en tirant lentement sur ses gants. Sa voisine l'observait et fut assez étonnée d'entendre la petite penser tout haut, tousjours avec son air lointain :

— J'aurais donc aimé ça qu'Adam morde pas dans la pomme !
— ???...

Mais avant que la jeune femme demande une explication pour comprendre le rapport entre le geste d'Adam et la circonstance qui les rapprochait en ce dernier salon tant animé, la toute petite fille ajouta, oubliant de rajuster ses gants, cette fois, mais en regardant la dame bien dans les yeux :

— On ne serait pas mort, vous savez !
Germaine BERNIER



Le Dr Jules Gilbert, de Montréal, à gauche, directeur de l'enseignement de l'hygiène de la province de Québec et président de l'Association canadienne d'hygiène publique, a reçu à Ottawa des mains de l'honorable J. Waldo Monteith, ministre de la Santé nationale et du bien-être social, le 2,500,000^e exemplaire de "La Mère canadienne et son enfant". La présentation de cet exemplaire spécialement relié a marqué la septième Conférence biennale fédérale-provinciale sur l'éducation sanitaire.

Défilé de modes au Manoir N.-D. de Grâce

Mercréd, le 15 octobre, au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, aura lieu un défilé de modes sur le thème "Elegance et Voyages". Des créations exclusives de plusieurs maisons de Montréal seront présentées.

Les commentaires habituels seront faits par M. Roger Baulu. On est prié d'arriver avant 8 h. 15 et les billets sont en vente au bureau du Manoir ou le soir même à la porte.

Information: H-10776.

Retraites fermées à Marie-Réparatrice

Il y aura retraites fermées au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal: Dames, du 17 au 19 octobre, prêchée par le Père Jacques Surprenant, O.P.; Jeunes filles, du 31 octobre au 2 novembre, par le Père Gildard Picot, S.S.C. Du 24 au 26 octobre, pour



M. Charles Vincent de Montréal (A.S.F.X.) président de l'Association générale des Anciens élèves des Frères de l'Instruction Chrétienne dont le congrès annuel aura lieu les 11, 12 et 13 octobre à Gatineau. Plus de 500 congressistes sont attendus à cette occasion.

Cours du soir à l'Institut Marguerite d'Youville

Pour répondre aux demandes formulées par des infirmières désireuses d'étendre leur culture, les cours suivants ont été organisés :

1 — Philosophie — Cours du soir donné par le R. P. Antonio Précorat, P.S.S., de 7 h. 30-9 h. 30 du soir, à partir du 14 octobre, jusqu'à la fin de l'année scolaire, en mai 1959.

2 — Jurisprudence — Ce cours débutera le 15 octobre et sera donné par Me Jean-Louis Dorais, de 7 h. 30-8 h. 30 du soir, pendant huit semaines consécutives.

3 — La Spiritualité — Ce cours sera donné le 15 octobre par le R. P. Jules Morency, S.J., immédiatement après le cours de jurisprudence, de 8 h. 30-9 h. 30 du soir, pendant huit semaines consécutives.

Tous les cours ci-haut mentionnés donneront des crédits applicables au certificat ou au baccalauréat en nursing, si les candidates remplissent les conditions d'admission.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 octobre à l'Institut Marguerite d'Youville, 1185 rue Saint-Mathieu, Montréal 25, P.Q.

Revue haute-couture à Longueuil

Un comité de dames représentant huit différentes municipalités de la Rive sud organisent un défilé de modes sous la présidence de Mme H.W. Laurier de St-Lambert.

L'Association féminine progressiste-conservatrice du comté de Longueuil qui comprend ville Jacques-Cartier, ville LeMay, Longueuil, Montclair, St-Michel, Greenfield Park, St-Lambert et Préville, présentera les dernières créations des couturiers parisiens samedi, le 11 octobre, à 8 h. 30 à l'Exterat classique de Longueuil, chemin Chamblay, ville Jacques-Cartier.

Le salon Matignon fera voir le dernier cri de la mode parisienne avec les créations de Pierre Cardin, Carven, Jean Dessès, Jacques Heim, Lanvin, Castillo, Madeleine de Rauch, Maggy Rouff, Griffe, Nina Ricci, Claude Rivière, Grès et Givenchy. En plus, le public aura l'occasion de voir les fourrures superbement de Samuel Silver et d'admirer les bijoux de Gabriel Locke.

Il y aura deux représentations simultanées avec commentaires en anglais par Mlle Doris Clark et avec commentaires en français par Mlle Pierrette Champoux. La musique sera sous la direction de Mme Simon.

Grâce à la générosité et à la coopération des diverses marchands et compagnies de la Rive sud, il y aura un choix remarquable de prix.

Cette revue Route-continue est sous le patronage de Mme John Diefenbaker, épouse du premier ministre du Canada. Le lieutenant-colonel Pierre Sévigny MP, vice-président de la Chambre des communes, et Mme Sévigny sont parmi les invités d'honneur.

Informations et billets : Mme C.R. Mercer à ORLÉANS-1473 ou Mme K. Schofield à ORLÉANS-19521.

Aux anciennes de l'Ecole Marie Rivier

Toutes les anciennes élèves de l'Ecole normale Marie-Rivier, de Saint-Hyacinthe, sont priées de communiquer leur adresse à l'Ecole, le PLUS TOT POSSIBLE, en vue de l'organisation complète de l'amicale.

Réunion d'Amicales à St-Alphonse d'Youville

Les religieuses et les membres du Conseil de l'Amicale de l'Ecole secondaire Saint-Alphonse d'Youville invitent toutes les anciennes éducatrices, religieuses et laïques, et les anciennes élèves à la réunion annuelle qui aura lieu samedi, le 18 octobre à 2 h. 30 à la salle de l'Ecole, 500 boul. Crémazie.

En cette occasion, il y aura double fête: le 25^e anniversaire de la fondation de l'Amicale et le cinquantième anniversaire de la vie religieuse de Mère Marie-Sainte-Rose, supérieure générale de la communauté et ex-supérieure de l'Ecole.

Chapelle de Marie-Réparatrice

L'heure sainte mensuelle à la chapelle de Marie-Réparatrice, aura lieu jeudi, le 9 octobre, de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Les membres et amis de l'oeuvre sont cordialement invités. A 8 h. 30, une demi-heure d'adoration, suivie de la messe à 9 h. L'adoration nocturne par les fidèles se continuera après la messe.

Invitation spéciale est faite aux membres du 1^{er} conseil de 1933 et de ceux de 1937 et 1938 et de 1947 et 1948.

Information: CRéscant 1-7116.

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENTS A LOUER

ENTIEREMENT CLIMATISEE

Pour votre confort, la température est contrôlée automatiquement. Et L'ENCORE — balcons particuliers, service d'ascenseur, stationnement intérieur, laveuse de vaisselle automatique dans chaque suite. Disponibles maintenant : suites de 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces avec un cachet de prestige.

DRUMMOND PLAZA

3435, rue Drummond
FINS DE SEMAINE INCLUSES
Appelez AV. 8-8413

Inspection
DE 10 A.M. — 3 P.M.

Appartement à louer, non meublé, 4 1/2 pièces, séparées, baignoire neuve. Rue St-Germain, près Sherbrooke. LA. 3-9654 — H-1-8322.

ARGENT DEMANDE

Jeune Commerce canadienne, française à besoin urgent d'argent. Succès assuré. Ecrite case 125, Le Devoir.

ARGENT A PRETER

Attention! Prêts hypothécaires rapidement sur maison terminée ou en construction. Notaire. RA. 8-4542.

AUTO A VENDRE

Oldsmobile, super-88 sedan 1955, automatique, pneus neufs, très bonne condition. \$1,200. VI. 2-6067.

Dodge 48, très bonne condition, pneus neufs. DU. 3-4195.

Ford 32, condition parfaite, sacrifierai, bon marché. D'après 1-7778.

A VENDRE

Articles de ménage: lit double continental, frigidaire 11 pi. cu., poêle 220 avec réchaud et cadran électrique très peu usagé. Cause déménagement. RI 7-8551.

VENTE rideaux, draps, cotons, draps, 12 1/2 jusqu'à 50%, réduction.

1817 St-Laurent, au nord de Roy, Victor 3-5508.

Bijoux: Emeraude, améthyste, saphir, opale, bijoux de collection.

18 carats. Tel. à RA. 7-0547 entre 7 et 8 heures le soir.

Maison de chambres, 918 Mont-Royal, angle Saint-Hubert, 5 pièces, loyer \$60.00 par mois. LA. 2-6065.

STATION SERVICE FINA

A cause départ, très bien situé sur le boulevard Pie IX, Montréal-Nord. DI. 2-4339.

Magnifique manoir 21 musqué naturel, 12 ans. CR. 6-9778.

A VENDRE OU ECHANGER

Suis ouvert à toutes offres d'échange, propriétés ou commerces, achats ou prêts. Case postale 114, Station T. Montréal. 9-10-58.

BUREAUX A LOUER

Pour professionnels. Bureaux d'une ou de deux pièces. Taxie, loyers, eau courante. Occupation fin novembre. Prix raisonnables. St-Hubert près Châtelet — Informations: LA. 1-7207.

CHAMBRE DEMANDEE

Dame demande chambre dans bas, par, meublé, gaz, téléphone, tranquille. Paroisses des Pères du Saint-Sacrement, Saint-Pierre-Claver. — LA. 2-3361.

CHAMBRE A LOUER

Grande chambre à louer, à personnes distinguées, 2 de préférence, toutes commodités, district de Snowdon, références exigées. Tel. RA. 9-1318.

Duracher près Laurier premier étage, eau chaude, télévision, privilège cuisine, jour RE. 3-8256, soir: CR. 1-8636, Madame Léger.

COMMERCES A VENDRE

Pharmacie chauffée, coin, loyer: \$125. Prix \$8,500. Conditions faciles. LA. 3-6663.

DIVERS

ASSURANCE - AUTO
12 versements, sans intérêt. Tel. LA. 4-5538, soir DU. 7-2327.

DOMESTIQUE DEMANDEE

Jeune femme fiable, parlant un peu l'anglais, pour occuper d'un enfant dans un cottage. Chambre personnelle. Bon salaire pour commencer. DU. 1-4518, soirs RA. 1-6154.

Jeune fille fiable, petite maison, petite famille. Conditions de travail plaisantes. RE. 8-5009.

Veux qui voudrait faire bon chez moi pour garder 2 enfants, 4 et 9 ans. AV. 8-4655.

DEMANDE D'EMPLOI

INFIRMIERE LICENCIEE EUROPEENNE

très bonne famille, solide instruction, cherche préférence aux privs. Prix spécial pour longue maladie. Tel. CR. 7-9588.

Comptable, 34 ans, bilingue, maître en commerce, 13 ans expérience diversifiée, demande emploi permanent, \$40. VI. 4-3439.

INSTITUTEUR DEMANDE

Instituteur diplômé, pour 9^e année, référence exigée, s'adresser à R. Villanecourt 3157, de rue l'Abord-à-Plouffe, Mtl., 1-1258.

EDUCATION

APPRENEZ L'ANGLAIS

ou n'importe quelle autre langue, facilement rapidement, par la méthode de cours-out-disques LINGUAPHONE. Seulement 20 minutes par jour dans l'intimité de votre chambre. Les résultats vous étonneront. Méthode de renommée mondiale utilisée par les collèges, les gouvernements et par plus d'un million d'étudiants. Ecritez ou téléphonez pour prospectus et détails. Cours gratuits. Institut Linguaphone, 4851, 801 Bleury, Montréal, U.N. 1-2854.

LOGEMENTS A LOUER

Outremont, \$45 par mois, 5 1/2 pièces, bas, petit ménage à vendre. CR. 7-2422.

4572, Ste-Catherine est, appartements non meublés, occupation immédiate, édifice neuf, seulement 2 1/2 appartements disponibles, très modernes. Salle de bain en tuiles, linoléum, cuisine blanche, réfrigérateur de température. \$75. Pour louer, appelez RI. 7-2953.

Ahuntsic, 4 pièces modernes chauffées, \$45. DU. 9-7555.

4 appartements, 2 étages, pas, pas 220, \$45 par mois, meubles \$100. Jean-Talon et St-Dominique. Tel: CR. 9-9355.

Deux deux appartements, Clark et Jean-Talon, poêle électrique, frigidaire, salle de bain en tuiles, dans un édifice neuf. \$60. — \$55. Tel: DU. 4-9341, CR. 1-3669.

925 St-Denis, logement 4 1/2 appartements, poêle, ultra-modernes, linoléum, fournaise, \$68.

5 pièces fermées, chauffées, \$85. Ahuntsic. Lib. immédiatement. — 10178, St-Denis. DU. 7-1438.

ATTENTION 1 1/2 PIÈCE

à 7250, rue St-Jacques, maison-appartements, meublée ou non. Service conciergerie, près gare Jean-Talon, face parc. CR. 7-1708.

9078, 10e Avenue, Ville Saint-Michel, 3 appartements chauffés, \$100, haut, 5 appartements chauffés, \$80, 985, 8e Avenue, St-Michel, 5 appartements non chauffés, \$75. — Tel: RA. 2-6014.

MAGASIN A LOUER

A 3621 avenue du Parc, magasin chauffé, possession immédiate, pour commerce ou bureau, avec stationnement pour 4 autos, Jean Talon, face, AV. 2-9731.

OFFRES D'EMPLOIS

Jeunes filles ambitieuses, livres voyage, pour agence littéraire, travail par écrit, sans expérience préalable. RI-73197.

Homme demandé. Enquêteur expérimenté, bilingue, expérience en comptabilité requise. Emploi intéressant. Bénéfices accordés aux employés. Faire connaître emploi précédent, état civil, instruction, en écrivant à case 75, Le Devoir.

Messager-écuyer, 13 à 14 ans, temps partiel, 10 h. à 12 h. ou 2 h. à 4 h. soir. Hommes références. Pharmacie. 420 Rachel.

Steno-dactyle bilingue demandée pour étude de notes. Heures de travail: 9 h. à 5 h. 30, 2 h. à 4 h. le lundi. S'adresser à 5058 Saint-Laurent.

Secrétaire connaissant bien son français, demandée pour bureau de vente à 1870 est, boul. St-Joseph. LA. 6-5505.

PROPRIETE A VENDRE

Duplex, 10e Avenue, Ville St-Michel, 3 appartements, chauffage central. S'adresser: RA. 2-6014.

TIMBRES-POSTE

GRATIS — carte géographique murale géante en couleur (édition 1956) grandeur 56 x 38 pouces, représentant le monde entier. PLUS d'étiquettes gommes des drapeaux de 84 pays. PLUS 100 choses — LE TOUT GRATUITEMENT avec toute première demande de nos timbres en approbation — Choix de magnifiques primes — Listes imposantes de timbres en paquets, séries, albums, etc. — 50% de réduction sur la philatélie et le collectionneur — Correspondance en français. — Envoyez 50¢ pour poste et manutention. LA PHILATELIE LAURENTIENNE INC. (Dépt. D), 5560 boul. Gouin est — Montréal 12.

PROPRIETE A VENDRE

A vendre cottage sur Saint-Hubert, près Cherrier. Magnifique maison à 5 pièces, eau pour résidence ou bureaux de professionnels. Informations: LA. 1-7257 JNO

TRANSPORT-CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: camion, poêle, réfrigérateurs. DI. 3-3768 J.N.O. T-3369 Montréal.

TERRAINS A VENDRE

DOMAINE DU LAC PARE. Terrains boisés, chasse et pêche, \$150.00 terrain. S'adresser: CR. 4-3577 J.N.O.

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" — VI. 4-3361

MAPPIN'S est synonyme de PREMIERE QUALITE en ARGENTERIE

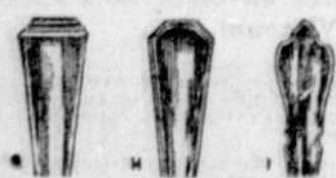
Notre vaste collection comprend des pièces exécutées par les orfèvres anglais les plus réputés



- A. Bonbonnière en argent sterling \$19.50
- B. Bol en argent sterling \$95.00
- C. Salière et poivrière en argent sterling \$24.50



- D. Théière en argent sterling (faisant partie d'un très beau service) \$145.00
- E. Plateau en argent sterling avec dessin gravé \$105.00
- F. Deux chandeliers en argent sterling \$55.00



- G. Modèle Tudor, couvert six pièces \$34.00
- H. Modèle Dubarry, couvert six pièces \$38.35
- I. Modèle Athénien, couvert six pièces \$34.00

Mappin's

JOAILLIERS ENREGISTRES — AMERICAN GEM SOCIETY
1000 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL Tel.: UN. 6-7431

Stationnement gratuit d'une heure au Garage Peel-Windsor

AU CONGRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE:

Le comité politique réclame un drapeau distinctif

La résolution sera soumise à la réunion plénière

Le comité de politique de la Chambre de commerce du Canada a approuvé, hier, une résolution suggérant l'adoption d'un drapeau national distinctif. Cette résolution a été présentée par la délégation de Sarnia. Ont. Le comité a rejeté un amendement visant à faire adopter le "Canadian Ensign" comme drapeau national.

Le comité a approuvé plusieurs résolutions qui devront cependant être soumises par ratification à la réunion plénière d'aujourd'hui. La Chambre de commerce du Canada est actuellement en congrès à Montréal.

Le comité de politique a approuvé une résolution suggérant au gouvernement fédéral de répartir de façon équitable des crédits pour les routes entre les provinces.

Il a également approuvé une résolution de la Chambre d'Atkinson, Ont., exhortant le gouvernement, par l'intermédiaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement, à maintenir sa politique de prêts pour les habitations "à prix réellement modérés".

Une résolution des représentants de Saint-Jean, N.B., en faveur du comité de politique, a été présentée. Elle vise à ce que les ports nationaux de faire la publicité des ports canadiens au Canada et dans les pays étrangers. Cette promotion, dit la résolution, est nécessaire pour faire contrepoids aux autres ports qui cherchent à accaparer les importations et les exportations canadiennes.

Le comité de politique a incité ses membres à acheter des produits canadiens chaque fois qu'il est possible de le faire. Il a également approuvé une résolution de Hamilton suggérant au gouvernement d'accorder tout l'appui possible, exclusion faite des subsides, à l'industrie secondaire du Canada afin d'encourager l'exportation de produits ouverts.

Le comité a recommandé que l'annonce et la vente des rentes

M. Gérard Déry en deuil de son épouse

Mme Gérard-E. Déry, née Chartier, épouse de M. Gérard Déry, journaliste, est décédée hier à l'âge de 50 ans, à son domicile, 5655 avenue des Epinettes, Cité-Jardin.

Née à Montréal, Mme Déry était la fille de feu M. et Mme Edouard Chartier, d'Outremont.

Outre son époux, Mme Déry laisse dans le deuil une fille, Louise (Mme Jacques Proulx); deux fils, Maurice et Jacques et quatre frères, le R.P. Paul Chartier, S.J., de la Villa Manrose; M. l'abbé Jean Chartier, curé de la paroisse St-Isidore et MM. Léon et Gilbert Chartier, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Georges Godin, 528 rue Rachel est. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 h. a.m., à l'église Notre-Dame du Foyer.

Dernier hommage à M. Antoine Despatis

Les funérailles de M. Antoine Despatis, homme d'affaires à sa retraite bien connu et père des conseillers municipaux Antoine et Marcel Despatis ont eu lieu hier matin à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Précédés de quatorze landaus de fleurs, le cortège funéraire a quitté les salons funéraires Georges Godin, 518 est, rue Rachel pour se rendre au point de rassemblement à l'angle de l'avenue Balfour et du boulevard Laird et ensuite à l'église.

Conduisant le deuil, les fils du défunt, Lucien, Aimé, Marcel, Roland, Paul-Emile, Antoine, ses gendres, MM. Octave Laporte, Jean-Paul Douthé et Roger Dupré ainsi que ses frères, Onésime, le Dr Roch Despatis, Nicolas, son beau-frère, M. Louis Chartrand ainsi que ses nombreux petits-fils.

C'est le R.P. Godefroy Clément, c.s.c., curé de St-Joseph de Ville Mont-Royal qui a fait la levée du corps et qui a célébré le service assisté comme diacre du R.P. R. Boivin, c.s.c. et du R.P. J. Brault, c.s.c.

La chorale sous la direction de M. Jacques Saucier a exécuté la messe de Perosi et Gounod. M. Marcel Martin touchait l'orgue.

Assistaient aux funérailles: Son honneur le maire Sarto Fournier, l'honorable Paul Durois, ministre des affaires municipales, MM. J.-M. Savigneau, président du Comité exécutif, Murray, Hayes, vice-président, J.-H. Dupuis, H.-P. Lessard, Roland Boire, P.-J. Bertrand, P.-Armand Brisebois, Dr Conrad Archambault, Lionel Leroux, Dr Albert Guilbeault, Albert Collette, Raymond Mondor, Wilfrid-E. Lauriault, Dave Rochon, Frank Hanley, Bruno Lépine, Roger Provost, J.-R. Bonnier, Roland Savigneau, Adrien Angers, Jean Labelle, Georges Godin et de nombreuses autres personnalités.

EN BREF...

Fusée à la lune

LOS ANGELES — L'aviation des États-Unis projette de tenter samedi matin d'envoyer une fusée à la lune, annonce le Los Angeles Times. Le journal précise que la tentative se ferait à Cap-Canaveral, en Floride, peu de temps après 4 h. du matin samedi.

Neutralisation

WINNIPEG — M. Lester Pearson a affirmé à Winnipeg, au cours d'une conférence de presse, que la neutralisation des côtes de la Chine serait vraisemblablement le meilleur moyen de régler la présente crise du détroit de Formose.

L'Ouest, a-t-il ajouté, ne doit pas permettre que ces îles soient la cause d'un conflit entre les États-Unis et la Chine.

Section remplacée

VALLEYFIELD — Une section fixe de 220 pieds du pont de Valleyfield a été délogée par des barges, hier. Elle a été remplacée par une section élevable qui livrera passage aux navires qui emprunteront le nouveau canal du St-Laurent, le printemps prochain. La manœuvre délicate a débuté à 7 h. hier matin. Elle avait été contremandée, dimanche, parce que les vents de 35 milles à l'heure et la forte vague rendaient le travail trop hasardeux.

En reconnaissance

HALIFAX — Le consul de l'Allemagne occidentale, M. R. G.

de Montréal. Il a défilé le Dr Alfred Chénier, médecin-vétérinaire, qui assumait cette fonction depuis 11 ans. M. Bruno Martin est devenu le premier conseiller du nouveau siège échevinal créé à l'occasion de cette dernière élection. Les cinq autres conseillers ont tous été réélus, dont l'un par acclamation.

MAISON A VENDRE

Laval-sur-le-Lac, maison style colonial prix raisonnable.

Tres attrayante maison de 11 pièces habitable à l'année avec plage privée sur le lac des Deux-Montagnes, tout confort, foyer de pierre naturelle, fenêtres panoramiques, système de chauffage à l'huile, approximativement 6000 pieds de pelouse avec haie complète et fleurs. — RI, 7-3429.

Maire de St-Jérôme

ST-JEROME — M. Hubert Murray, ingénieur géographe, a été élu lundi maire de St-Jérôme, ville située dans la région de Laurentides à 30 milles au nord

Seagram's V.O. Seagram's Golden Glen

Servez Seagram en toute confiance

Seagram's 83

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur, saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 429, 784, Hartney Co. Ltd., demanderesse, vs Dominique Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 8241, rue Omar-Cauchon, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Irving Fruitman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 445, 811, Gestner (Canada) Limitée, demanderesse, vs Jean-Paul Lefebvre, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 2774, rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: filières, bureaux, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. G. Meunier, H.C.S., UN, 1-6945.

Colette Bonheur applaudit cette nouvelle découverte!



La toute gracieuse vedette de la Télévision, de la Radio et du disque à qui on demandait ses impressions sur la nouvelle pellicule protectrice donnée seulement par l'antigel de marque "Prestone", a déclaré: "C'est merveilleux! car pour la première fois, ma voiture est protégée non seulement contre la gelée, mais aussi contre la rouille et la corrosion, et se grâce à l'antigel de marque "Prestone". J'ai ainsi l'assurance d'obtenir une protection efficace tout l'hiver durant contre la rouille, la corrosion, la gelée, l'écroulement, l'encrassement.

Parce que l'antigel de marque "Prestone" recouvre d'une légère couche chaque partie de métal et de caoutchouc de votre système de refroidissement, vous obtenez ainsi une protection complète. Insistez pour que l'on vous donne la véritable antigel de marque "Prestone" que vous pourrez d'ailleurs identifier, grâce à l'étiquette Verte qui sera fixée à votre radiateur.

ACHETEZ-LE MAINTENANT! L'ANTIGEL DE MARQUE PRESTONE

"Prestone" est une marque déposée. NATIONAL CARBON COMPANY. MONTRÉAL 1000, 1000, 1000, 1000.

Apprenez... L'ART DE VIVRE

Découvrez de nouvelles joies. Allez vers de nouveaux succès. Ne vous contentez pas d'une vie étiolée, inquiète, d'un avenir incertain et de distractions banales. Préparez-vous à goûter l'ivresse du succès; créez votre propre personnalité, apprenez à agir et à vous exprimer librement.

Devenez un Artiste de la Vie

Si vous êtes embarrassé pour réaliser vos projets et votre idéal, si vous avez du mal à exprimer vos idées ou vos sentiments si vous ne progressez pas, si vous ne portez pas l'empreinte d'une personnalité marquée, c'est que vous avez besoin d'un savoir plus sur la vie.

Inscrivez-vous au cours de L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE 4232, rue de La Roche — Montréal 34

Renseignez-vous en postant le coupon ci-dessous

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE (D.3)

Veuillez me faire parvenir d'autres précisions sur votre cours et la brochure "SUCCES".

Ci-joint timbres de 25c pour frais d'envoi

NOM... AGE... ADRESSE...

COURS de VENTE SPÉCIALISÉE

MESDAMES & MESSIEURS: ASSUREZ-VOUS UN Avenir dans la VENTE 1er COURS 18 octobre 2h.30

Pour renseignements et prospectus, s'adresser au Secrétariat, L.A. 2-3311 ou à MM. Maurice L. Faucher (CL, 3-3298), H. Ulysse Boucher (RA, 2-7452), J.-Léo Robinson, MO, 4-4512.

Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada.

Les cours (14e année) seront donnés à la salle de l'Ecole secondaire St-Stanislas, 1200 est, rue Laurier, Montréal, P.Q.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 454, 130, Fred Zarbany, demandeur, vs Jean-Paul Legault, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 486, rue Saint-Jean, Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Morris Goldberg, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 461, 861, Paul Saint-Pierre, demandeur, vs R.J. Goupil & Co., défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4225, rue Saint-Catherine est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Jacques Polivert, H.C.S., UN, 1-5473.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 445, 811, Gestner (Canada) Limitée, demanderesse, vs Jean-Paul Lefebvre, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 2774, rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: filières, bureaux, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. G. Meunier, H.C.S., UN, 1-6945.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 454, 130, Fred Zarbany, demandeur, vs Jean-Paul Legault, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 486, rue Saint-Jean, Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Morris Goldberg, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 461, 861, Paul Saint-Pierre, demandeur, vs R.J. Goupil & Co., défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4225, rue Saint-Catherine est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Jacques Polivert, H.C.S., UN, 1-5473.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 445, 811, Gestner (Canada) Limitée, demanderesse, vs Jean-Paul Lefebvre, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 2774, rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: filières, bureaux, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. G. Meunier, H.C.S., UN, 1-6945.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 454, 130, Fred Zarbany, demandeur, vs Jean-Paul Legault, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 486, rue Saint-Jean, Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Morris Goldberg, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 461, 861, Paul Saint-Pierre, demandeur, vs R.J. Goupil & Co., défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4225, rue Saint-Catherine est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Jacques Polivert, H.C.S., UN, 1-5473.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 445, 811, Gestner (Canada) Limitée, demanderesse, vs Jean-Paul Lefebvre, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 2774, rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: filières, bureaux, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. G. Meunier, H.C.S., UN, 1-6945.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 454, 130, Fred Zarbany, demandeur, vs Jean-Paul Legault, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 486, rue Saint-Jean, Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Morris Goldberg, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 461, 861, Paul Saint-Pierre, demandeur, vs R.J. Goupil & Co., défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4225, rue Saint-Catherine est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Jacques Polivert, H.C.S., UN, 1-5473.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 445, 811, Gestner (Canada) Limitée, demanderesse, vs Jean-Paul Lefebvre, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 2774, rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: filières, bureaux, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. G. Meunier, H.C.S., UN, 1-6945.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 454, 130, Fred Zarbany, demandeur, vs Jean-Paul Legault, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 486, rue Saint-Jean, Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Morris Goldberg, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 461, 861, Paul Saint-Pierre, demandeur, vs R.J. Goupil & Co., défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4225, rue Saint-Catherine est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Jacques Polivert, H.C.S., UN, 1-5473.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 445, 811, Gestner (Canada) Limitée, demanderesse, vs Jean-Paul Lefebvre, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 2774, rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: filières, bureaux, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. G. Meunier, H.C.S., UN, 1-6945.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 454, 130, Fred Zarbany, demandeur, vs Jean-Paul Legault, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 486, rue Saint-Jean, Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Morris Goldberg, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 461, 861, Paul Saint-Pierre, demandeur, vs R.J. Goupil & Co., défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4225, rue Saint-Catherine est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Jacques Polivert, H.C.S., UN, 1-5473.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 445, 811, Gestner (Canada) Limitée, demanderesse, vs Jean-Paul Lefebvre, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 2774, rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: filières, bureaux, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. G. Meunier, H.C.S., UN, 1-6945.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 454, 130, Fred Zarbany, demandeur, vs Jean-Paul Legault, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 486, rue Saint-Jean, Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Morris Goldberg, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 461, 861, Paul Saint-Pierre, demandeur, vs R.J. Goupil & Co., défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4225, rue Saint-Catherine est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et accessoires, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Jacques Polivert, H.C.S., UN, 1-5473.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pratelles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. Louis Certman, H.C.S., VI, 2-9192.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 445, 811, Gestner (Canada) Limitée, demanderesse, vs Jean-Paul Lefebvre, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 2774, rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: filières, bureaux, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 7 octobre 1958. G. Meunier, H.C.S., UN, 1-6945.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrate, No 459, 678, Osborne Garage Inc., demanderesse, vs Alphonse Lohman, défendeur. Le 17 octobre 1958, à 11 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1743, Ave. Church, en la ville de Rivière-des-Pr

Formes et Couleurs

par René CHICOINE

DECOR PICTURAL

Le "Pompon rouge" de l'Hôtel Windsor a sa peinture signée Merola dont il a été question ici il y a quelques mois. Voici que le Bar Dorchester du même hôtel a, lui aussi, son décor signé par un camarade d'atelier de Merola. Celui-ci était à tout le moins avant de quitter le service des costumes de Radio-Canada et il paraît qu'il prépare une exposition pour cet automne. C'est ce que m'apprend Roland Lorrain alors que nous conversons juchés sur de hauts tabourets, la tête tournée du côté de sa peinture.

Son décor est vivant, un peu bavard, tout à fait abstrait. Certaines courbes, pourtant, font penser à des seins... aucun rapport avec le titre... à des seins de Gromaire, sans doute à cause du fillet noir. Le tout ne semble pas tout à fait caractéristique de 1958, ces formes rappelant l'orphisme. Ajoutons bien vite que leur caractère non figuratif ne les fait paraître démodées en aucune façon.

Le couloir est agréable, allant du jaune au vermillon avec dominante d'un orange légèrement rompu. Des verts glauques et des bleus violacés, disposés sur les bords encadrant cette chaude harmonie. Mais la couleur rouge sang du comptoir est bien lourde. Le peintre m'explique qu'elle fut posée après coup, sans qu'il ait été consulté. Ce sont des choses qui arrivent hélas! D'un point de vue architectural, le décor n'a pas été très bien compris. Le bar est petit et coupé en deux par-dessus le marché. Quelques grandes surfaces d'orange font hors d'échelle; un jeu de courbes insistantes accuse trop leurs formes que n'arrive pas à réduire un réseau de lignes droites. La meilleure partie de la composition se trouverait à l'extrême-gauche où l'artiste a moins abusé des courbes et des grands étalages. Elle est malheureusement coupée par le comptoir. Il devient ostensible alors qu'il s'agit de contrepoids à la partie la plus intéressante du décor. Le comptoir étant fixe, il fallait inverser le motif.

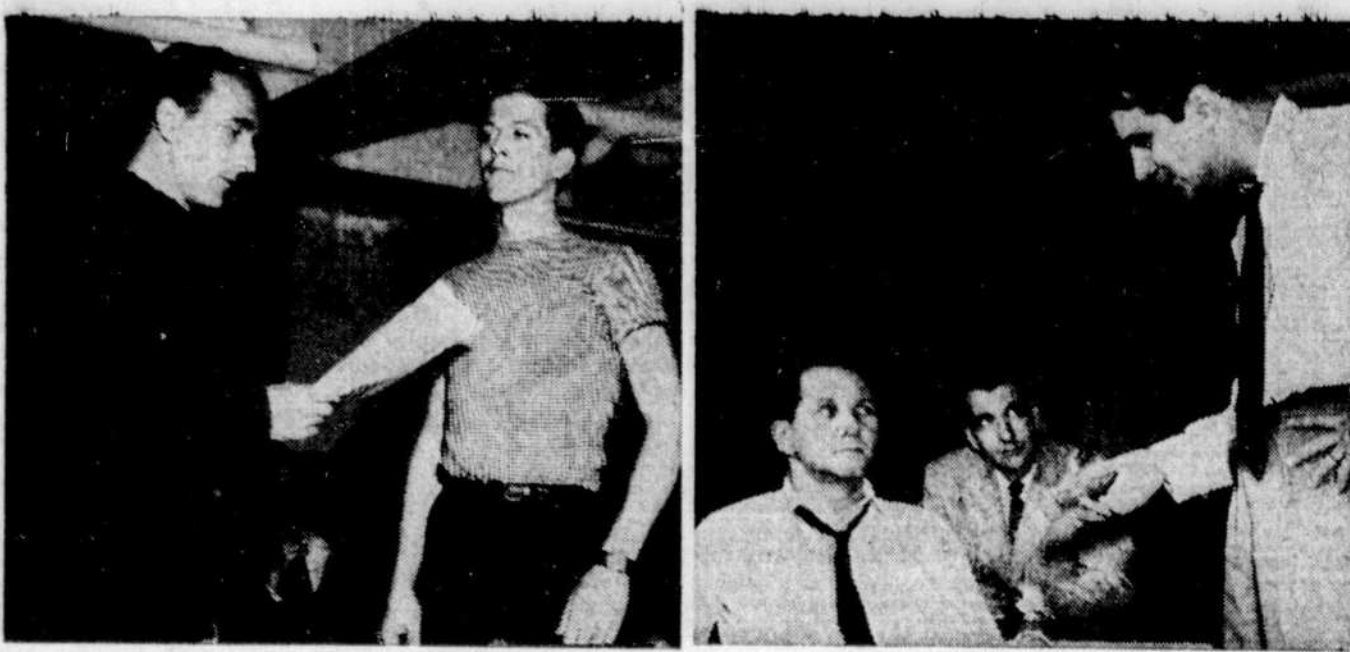
Les problèmes particuliers que Richard Lorrain avaient à résoudre, exiguïté et manque de recul causé par l'arche n'étaient pas trop faciles. Même si la solution qu'il en a tirée ne semble pas la meilleure, elle n'en est pas moins plaisante.

DECOR PECTORAL

De l'angle des rues Windsor et Dorchester, rendons-nous à 1184 rue Mackay où vient de s'ouvrir la boutique de l'orfèvre et joaillier suisse allemand Hans Gehrig. On y voit de belles formes de vases, de cuillers, de bagues, de pendentifs. L'un d'eux attire particulièrement l'attention. Un réseau de fils d'argent forme autour d'une agathe une sorte de pyramide à claire-voie. Cette pierre enfermée exerce je ne sais quelle secrète fascination. On ne peut l'atteindre, elle se refuse au plaisir indiscret, mais par ailleurs elle est prisonnière de son "splendide isolement".

Oiseau de pierre sur fil d'argent
Il m'est venu en l'admirant
le nom que tu cherchais.
Le titre hélas! s'est envolé
comme un oiseau de lune
et avec lui aussi la clef de ton secret
N'importe pas cet oiseau
Petit oiseau de pierre car
ton destin n'est pas fini.
Tu partiras
et tu croiras à l'illusion
toi aussi
sans voir qu'un fil
coupe ton espace.
Va donc enfermé dans ta cage d'argent
Va sur ton fil
Petit oiseau de pierre
Va.
Il est des prisons moins jolies
et des secrets moins fiers
des pierres moins polies
et des fins plus amères
Va sur ton fil d'argent
Va.
D'un ciel enchevêtré
de l'ombre portée de deux
cellines légères
tu pourras devenir
le mobile étoilé
Sous le signe parfait de l'Amour prisonnier.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts



"Ouragan sur le Caine", d'Herman Wouk, marquera le 15 octobre, au Gesù, les débuts d'une troupe récemment fondée par Roger Grand et Marc Favreau. Voici deux scènes de répétition de cette pièce. À gauche, JACQUES GALIPEAU et ALBERT MILLAIRE; à droite, ROGER GARAND, JEAN LAJEUNESSE et JEAN COUTU (Photos "Le Devoir")

RADIO-TV

par Jean HAMÉLIN

Retour de "Music-Hall": un beau studio

Ce que l'on a admiré le plus au premier "Music-Hall" de la saison nouvelle, c'est l'ampleur du nouveau studio 42 de Radio-Canada, qui permet des plongées plus impressionnantes et un champ beaucoup plus étendu pour les caméras. Contrairement à l'an dernier, on ne nous montre plus le public, d'ailleurs bien plus restreint qu'à l'Auditorium St-Laurent.

Pour le reste, la formule est la même. Pourquoi la modifier puisqu'elle a fait le succès de "Music-Hall"? L'animatrice, Michelle Tisserand, des chanteurs et diseurs, un ensemble vocal, un orchestre de music-hall, un groupe de danseurs, un sketch qui se veut comique, des décors et costumes impressionnants. Voilà les ingrédients du spectacle.

Avouons que pour ce premier dimanche ces ingrédients furent plus ou moins bien dosés. La diseuse Aglaé, à la frimousse mignonne, et fort jolie de sa personne, ne paraissait pas dans sa meilleure forme. Le genre qu'elle abordait n'avait pas assez de panache pour donner de l'éclat à cette première émission de la nouvelle série. Ni le chanteur Jean Gagnon, que l'on aurait aimé entendre dans son répertoire habituel, ni les Goofers, musiciens excentriques et acrobates, ni le grand numéro de production situé à Montmartre, mais un Montmartre qui n'était que sur scène et non sur Seine, ne parvinrent à donner de l'allant au programme qui sans être mauvais fut assez terne.

On remarqua malgré tout une chanson d'Aglaé, "Je t'aime" (une composition de son mari, Pierre Roché), un jazz cubain par l'ensemble de Michel Brouillette, et une chanson canadienne par l'ensemble vocal de cinq voix mixtes.

Pour dimanche prochain, on annonce la participation de Malcuzyński. Cela nous changera de certain sketch qui fut drôle à se torturer... d'ennui!

BIENNALE DE VENISE

L'émission hebdomadaire "Le Cinéma et ses vedettes" fut remplacée dimanche par un film réalisé par Télé-Luxembourg à la Biennale de Venise 1958. Le commentaire qui accompagnait la bande était cependant de cru, ainsi que la lecture qu'on en fit.

Nous vîmes défiler d'abord Venise la belle, ses palais, ses canaux, son pont du Rialto, ses façades Renaissance, sa Tour de l'Horloge, sa piazza et sa piazzetta. Que valent les étoiles de cinéma à côté de tout cela? Elles pâlisent, même le petit animal Bardo qui consentit à ramper par terre pour le plaisir des photographes. Ce que les vedettes de cinéma peuvent se permettre parfois!

Nous avons retenu surtout la souris et l'intelligence de Maria Schell, à côté des hésitations du cinéaste Alexandre Astruc. Pour nous mettre en goût de voir le dernier film qu'ils ont fait ensemble, "Une vie", d'après Maupassant. Mais le verrons-nous? Mystère! Peut-être à New-York?

Une nouvelle qui réjouira tous les mélomanes UN RECITAL TOUT CHOPIN

avec l'un de ses plus émouvants interprètes

MALCUZYNSKI

pianiste polonais de réputation mondiale

LUNDI SOIR 13 OCT. THEATRE HER MAJESTY'S

Billets: \$1.50, \$2.00, \$3.00, \$3.50, \$4.00 taxe incl.

EN VENTE à Canadian Concerts & Artists,

1822 Sherbrooke ouest (près Guy).

Présenté sous les auspices du Congrès Polonais Canadien

COMÉDIE CANADIENNE

Sous le haut patronage du gouvernement français

Vieux Colombier de Paris

BRITANNICUS

de Jean RACINE

Mise en scène de RAYMOND GÉROME

AVEC

MARGUERITE JAMOIS

JACQUES FRANÇOIS

RAYMOND GÉROME

MARTINE SARCEY

HUBERT NOËL

MARCELLE RANSON

CLAUDE MARTIN

Decor de ROGER DUBOIS. Costumes de NINA NIVANS et MANUEL MIERA

Tous les soirs du 22 octobre au 1er novembre

Rideau à 9 h., sauf dim. et mar. à 7 h. 30

Billets en vente maintenant: \$3.40 - 2.90 - 2.40 - 1.90 - 1.40 - 1.00 - .50.

Reservez par téléphone.

Commandes postales acceptées à: 84 ouest, rue St-Catherine, Montréal

UN 1-3339

Retour de Malcuzyński dans un récital Chopin

Sous les auspices du Congrès polonais du Canada, le célèbre pianiste Witold Malcuzyński, une des idoles du public montréalais, viendra donner au Her Majesty's, le lundi 13 octobre, un récital consacré uniquement à la musique de Chopin.

Après une saison d'absence, Witold Malcuzyński revient en Amérique du Nord pour entreprendre une nouvelle tournée triomphale de concerts, principalement avec la musique de Chopin dont il est reconnu à l'heure actuelle comme le plus brillant et le plus fidèle interprète à travers le monde. Depuis deux ans, Malcuzyński, qui est en très grande demande partout, a visité chacun des cinq continents et recueilli partout les applaudissements et les acclamations de milliers et de milliers d'auditeurs de toutes langues, de toutes cultures. C'est que l'humanité se fait vite autour d'une personnalité aussi définitive que celle de Malcuzyński.

L'un des points culminants de sa carrière est intervenue en février dernier alors que le pianiste, originaire de Varsovie, a fait un sensationnel retour dans son pays natal, qu'il n'avait pas revu depuis vingt ans. Il a été salué alors par les Polonais au même titre qu'un héros national. Des qu'ils furent annoncés, ses concerts ont été immédiatement vendus jusqu'au dernier fauteuil et

Exposition mexicaine

Une exposition de quinze des meilleurs peintres mexicains contemporains aura lieu à la galerie George Wardington, du jeudi 9 octobre au lundi 27.

Les exposants sont: Leonora Carrington, Enrique Echeverría, Alfredo España, Gimenez Botey, Monterrey, Nefery, Leonardo Niemman, Patric, Vincente Rojo, Guillermo Silva Santamaría, Rufino Tamayo, Cordelia Urueta, Vlady, Hector Xavier et Marysio le Wornher Baz.

Télévision

Le 8 octobre

CBFT MONTREAL - Canal 1

CROFT OTTAWA - Canal 9

3.00-Musique
4.30-La Botte à surprises
5.30-Passe le comby
6.00-Sur place
Une épiphanie de Noël d'été
6.15-Nouvelles sportives
6.30-Ce soir
CBFT-Hédo-Sports
6.45-Carrefour
7.15-Téléjournal
7.30-CROFT-Bulletin
7.35-Croft-Bulletin
7.40-Le Point
7.45-Les Collégiens Troubadours
Vive au Mont
8.00-Le Point d'interrogation
Animatrice: Nicole Germain
8.30-La famille Plouffe
Téléroman de Roger Lamelin
9.00-Pays et merveilles
Avec André Laurendeau
9.30-La Situation en France
10.00-Lutte
10.15-Téléjournal
10.30-Nouvelles sportives
11.15-Téléjournal
11.30-L'Étrange nuit de Noël

Troisième semaine

Cinéma de Paris

Le film attendu depuis des années

JEAN GABIN

FELIX ARNOUX

FRENCH-CANCAN

LE BALLON ROUGE

PRIX SPECIAUX POUR CE SPECTACLE

Emissions de choix

A CBFT

7 h. 45 - "Les Collégiens Troubadours" - Chez un costumier de Montréal.

9 h. - "Pays et merveilles" - L'invitée d'André Laurendeau est Mme Lucie de Vienne. Sujet: la fabrication et la fonte des cloches.

9 h. 30 - "La Situation en France" - Une analyse du référendum du 28 septembre par Me Charles Lussier et quelques journalistes français.

Programmes de radio

Mercredi, le 8 octobre

CBF

8.15-CBF-Midweek Meditation
10.00-Féminin
10.15-Quel de nouveau? avec André Laurendeau
10.30-Psychologie de la vie quotidienne
11.15-Le Réveil rural
12.00-Charité d'œuvre de la musique
Symphonie no 22 en sol mineur, K. 159 (Mozart). Douze Menuets pour Redoutais (Berthovien).
1.45-Série mondiale du baseball
4.00-Radio-Journal
4.30-Reportages
7.00-Les Virtuoses
7.15-La Vie économique
7.30-Psychologie de la vie quotidienne
Sur toutes les scènes du monde. Ce soir: "Horace" (Cornellie).
10.00-Radio-Journal
10.15-Noir et blanc
10.30-Lecture de Cheval
10.45-Dominique (Eugène Fromentin).
10.55-Chronique sportive
11.00-Adagio
11.15-Nouvelles sportives
11.30-La Fin du jour
11.55-Radio-Journal

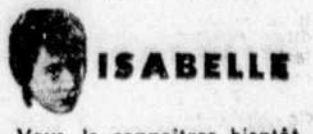
Horaires de cinéma

BIJOU: Pas de week-end pour notre amour: 12.20 - 2.14 - 10.00.
Toujours à 1.47 - 6.41.
Je la Romance: 3.56 - 8.50.
FIGALIE: Cette sacrée gamine: 12.20 - 2.11 - 10.00.
Futures vedettes: 1.40 - 6.26.
Haine, amour et trahison: 3.25 - 8.27.
CINEMA DE PARIS: French Cancan: 11.30 - 2.20 - 4.57 - 7.14 - 9.55.
ALOUETTE: South Pacific Matinée: Mercredi, Samedi et Dimanche 2.30 p.m. Soirées: Lundi au Samedi 8.30 p.m. Dimanche 8.00 p.m.
FRANCAIS: "Le Triporteur" 12 h. 20, 2.30, 6.25, 9.30; "Le Rouge est mort" 2 h. 30, 5.05, 8.10.
RIVOLI: "Le Triporteur" 12 h. 20, 2.45, 6.35, 9.35; "Le Rouge est mort" 2 h. 30, 5.20, 8.30.
CHAMPLAIN - "Ma sœur est du tonnerre": 12.55 - 4.15 - 7.20.
"Ma sœur est du tonnerre": 7.45 - 5.58 - 10.13.
"Etelles sur glace" (à la scène)
LOEW'S "Gigi" 10 h., 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.35.

ST-DENIS-BIJOU

DES VENDREDI

CONNAISSEZ-VOUS



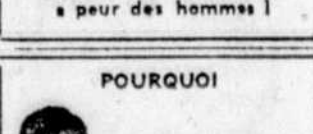
Vous la connaissez bientôt!



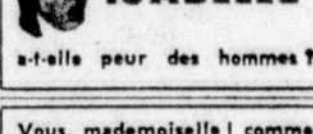
Elle a 16 ans



C'est à peine croyable



a peur des hommes!



POURQUOI



a-t-elle peur des hommes?



Vous, mademoiselle! comme



avez-vous peur des hommes?



Elle a peur des hommes



mais elle apprend une nouvelle danse le NEGRITO

LOEW'S

4. SEM.

GIGI

LESIE CARON

MAURICE CHEVALER LOUIS BORDAN

PRETS FOR THIS PICTURE ONLY

Box 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

Box 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22

Box 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32

Box 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42

Box 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52

Box 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62

Box 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72

Box 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82

Box 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92

Box 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102

Box 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112

Box 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122

Box 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132

Box 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142

Box 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152

Box 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162

Box 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172

Box 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182

Box 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192

Box 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202

Box 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212

Box 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222

Box 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232

Box 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242

Box 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252

Box 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262

Box 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272

Box 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282

Box 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292

CE SOIR

merc. jeudi, vendredi - 9h.

samedi 7h. et 9h.30

Le THEATRE-CLUB

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

1858 ST-LUC

La Cour suprême du Canada:

Les automobilistes soupçonnés de conduite en état d'ivresse subiront des tests d'haleine

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a soutenu hier la loi de la Saskatchewan obligeant les automobilistes soupçonnés de conduite en état d'ivresse à subir des tests d'haleine ou la suspension de leur permis de conduire.

Le jugement de la Cour rendu à cinq contre trois, maintient une décision de la Cour d'appel de la Saskatchewan affirmant que la loi adoptée en 1957 est valide et constitutionnelle.

La Cour suprême a été unanime, toutefois, à décider que toute preuve obtenue en vertu d'un test d'haleine, peut être produite à un procès pour conduite en état d'ivresse ou avec des facultés affaiblies par l'alcool, en vertu du code pénal. La cause avait été portée en Cour suprême par le gouver-

nement provincial, en vue d'obtenir une opinion quant au caractère constitutionnel de la loi.

Commentaire

Québec — Un directeur du comité provincial de sécurité routière a déclaré hier qu'une loi obligeant les automobilistes soupçonnés de conduite en état d'ivresse à subir des tests d'haleine comporte des dangers.

M. Emile Renaud, premier vice-président de Prudentia et gérant du Club automobile de Québec, a dit qu'une telle loi doit être l'objet d'une étude sérieuse avant d'être adoptée.

Il commentait une décision de la Cour suprême du Canada soutenant la loi de la Saskatchewan obligeant les automobilistes soupçonnés de conduite en état d'ivresse à subir des tests d'haleine ou la suspension de leur permis de conduire.

Le Québec ne possède aucune législation de ce genre.

"Les législateurs devront y aller prudemment", a dit M. Renaud, "parce qu'une telle loi pourrait être dangereuse pour la liberté individuelle".

Le département du procureur général on s'est refusé à faire tout commentaire sur la décision de la Cour suprême.

La Commission du blé

OTTAWA — Dans un jugement unanime, la Cour suprême du Canada a affirmé hier la validité de la loi sur la Commission canadienne du blé et a maintenu les pouvoirs de cette agence gouvernementale comme entreprise exclusive de mise en marché du blé, de l'avoine et de l'orge des Prairies.

La Cour suprême a d'autre part déclaré illégale la tentative du fermier Francis Murphy, de la Colombie-Britannique, en vue de transporter des céréales des Prairies sans l'autorisation de la Commission.

Sous l'empire de la loi qui l'a créée, la Commission du blé est seule habilitée à faire le commerce du blé, de l'avoine et de l'orge cultivés par les fermiers des Prairies et de certaines régions de la Colombie-Britannique.

Le procureur de M. Murphy, M. Finkelstein, de Winnipeg, qui alléguait que les prérogatives de la Commission étaient anticonstitutionnelles, avait soutenu, dans son plaidoyer devant la Cour suprême, que l'achat des céréales de provenance sans l'intervention d'un intermédiaire offrirait aux éleveurs comme son client l'occasion de réaliser des économies.

Antécédent d'un acheteur

Les intérêts d'une compagnie de finance sur une automobile saisie par la Gendarmerie royale, sous prétexte qu'elle a servi à la contrebande, ont été confirmés hier par la Cour suprême du Canada.

La décision maintient le jugement des tribunaux inférieurs du Québec qui ont accordé à l'Industrial Acceptance Corporation un intérêt dans la vente de l'automobile.

Le sous-ministre du revenu national, représentant la Couronne, a prétendu que la compagnie de finance n'avait aucun intérêt sur le véhicule parce qu'elle n'avait pas enquêté avec soin sur le passé de l'acheteur, Luc Routhier, de Sherbrooke.

Routhier fut arrêté en juillet 1953 et la voiture a été saisie. Il effectuait alors de la contrebande de cigarettes américaines au Canada.

La prétention de la Couronne que la compagnie de finance aurait dû effectuer une enquête complète et positive sur les antécédents de l'acheteur afin de s'assurer que la voiture ne servirait pas à la contrebande, a été rejetée par le tribunal.

Testament cassé

La Cour suprême du Canada a cassé le testament de M. John C. Holland, un éditeur à sa retraite qui est décédé le 15 mars 1949, à Rock Island, Qué.

Le tribunal en est venu à la conclusion que le défunt n'était pas sain d'esprit quand il a signé une procuration le 30 janvier 1948 et au moment où il a dicté ses dernières volontés, le 18 février 1949.

A cette date, a-t-il été démontré au cours des dépositions, M. Holland était hospitalisé au Vermont, où on avait dû le transporter à la suite d'une hémorragie cérébrale qui l'avait paralysé. M. Holland était l'éditeur d'un hebdomadaire à Rock Island.

M. Linnie Holland McEwen, un cousin, avait contesté et le testament et la procuration. Les exécuteurs testamentaires étaient feu M. Charles R. Jenkins et M. Wesley H. Bradley, un avocat de Sherbrooke, Qué.

Après toute une série de jugements, d'appels et de demandes reconventionnelles tant devant les tribunaux du Québec qu'en Cour suprême du Canada la décision finale donne gain de cause à M. McEwen.

Le jugement de la Cour supérieure du Québec déclarant le testament nul et sans effet se trouve confirmé. La succession Jenkins et M. Bradley ont quatre mois pour rendre compte de leur administration des biens du défunt. La procuration est déclarée nulle et sans effet "parce qu'elle n'était pas l'œuvre d'une personne saine d'esprit".

Propriétaire responsable

La Cour suprême du Canada a tenu responsable, hier, le propriétaire d'un camion, des dommages réclamés par un passager qui a été blessé dans un accident de circulation.

Le propriétaire est Édouard Gagnon de Québec, dont le camion était conduit par un cousin, Alphonse Gagnon, au moment de l'accident, le 14 juin 1953.

Armand Deroy, le passager du camion, a poursuivi les deux Gagnon et le propriétaire-rechargeur de taxi, Georges Doyon, impliqué dans la collision avec le camion.

Deroy a obtenu \$3,785, devant être conjointement payé par les deux Gagnon et Doyon. Seul le propriétaire du camion, qui n'était pas dans le véhicule au moment de l'accident en a approuvé disant qu'il avait rien à voir avec l'accident.

Cependant, la Cour d'appel du Québec a décerné qu'à titre de propriétaire il avait une responsabilité dans cette affaire. Cette opinion a été maintenue par la Cour suprême.

La nouvelle loi sur les successions en vigueur, le 1er janvier

OTTAWA — La nouvelle loi sur les biens transmis par décès, qui a été approuvée à la dernière session du Parlement, entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

En l'annonçant hier, M. J.M. Macdonnell, ministre intermédiaire des Finances, a invité les Canadiens à réexaminer, dans l'intervalle, leurs testaments à la lumière des nouvelles dispositions de la loi.

La nouvelle loi remplacera la loi existante sur les droits successoraux. Elle élargit la base des exemptions et modifie les taux de l'impôt, avec le résultat que le montant de l'impôt prélevé sur les petites et moyennes successions sera réduit dans la plupart des cas.

M. Macdonnell a dit qu'en tenant compte des nouvelles dispositions, "il est très désirable que les gens ayant fait des testaments en réexaminant les conditions". Ils devraient s'assurer que les volontés contenues dans leurs testaments seront bien exécutées.

Les déductions

La nouvelle loi stipule qu'aucune succession de moins de \$50,000 n'est soumise à l'impôt. Toutefois, certaines déductions

seront permises dans le cas des successions dépassant \$50,000.

La plus importante s'applique aux successions héritées par les veuves. Dans de tels cas, l'exemption ira jusqu'à \$60,000, plus \$10,000 pour chaque enfant à charge laissé par le défunt.

Par exemple, après le 1er janvier 1959, il n'y aura pas de droits successoraux sur la succession d'un homme qui, en mourant, laisse une veuve et deux enfants à charge, à moins que sa fortune dépasse \$90,000. Si la succession est de \$81,000 ou plus, l'impôt s'applique seulement sur le montant en excédent de \$90,000.

M. Macdonnell a expliqué que la façon dont un testament est rédigé déterminera comment le fardeau des droits successoraux sera distribué parmi les bénéficiaires.

Le fardeau de l'impôt

En vertu de la loi actuelle, la responsabilité des droits successoraux échoit au bénéficiaire. Mais en vertu de la nouvelle loi, l'impôt est calculé sur toute la succession avant la distribution.

Quand il y aura legs de montants spécifiques, l'impôt total retombera sur le résidu de la succession à moins que le testateur n'en décide autrement.

Prenons le cas d'une succession de \$100,000 pour laquelle le testament accorde \$25,000 à chacun de deux enfants adultes et \$50,000 à la veuve.

En vertu de la loi actuelle, chaque bénéficiaire paierait une partie de l'impôt. Mais en vertu de la nouvelle loi, la veuve devrait payer les droits sur toute la succession de \$100,000 à moins que le testateur l'ait voulu autrement.

Votre femme — que vaut son jugement?

A-t-elle beaucoup de sens pratique? Un bon fond de moralité? Ou peut-être une petite dose d'astuce? SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous présente un jeu de société très ingénieux qui vous en dira long sur votre femme et sur vous-même! Il s'agit d'une adaptation simplifiée d'un test scientifique que l'on a mis au point pour juger de la personnalité des gens. C'est un jeu amusant et parfois révélateur!

Achetez SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre aujourd'hui! 27 articles d'intérêt durable, tirés des meilleures publications et condensés pour vous épargner du temps.

M. Macdonnell note que plusieurs testateurs prévoient dans leur testament que les droits successoraux soient payés à même la succession totale, comme une dette, plutôt que de retomber sur chacun des bénéficiaires.

De tels testaments ne requièrent pas de changement sur ce point. Mais si un testateur n'a pas rédigé une telle clause et s'il désire que l'impôt soit divisé entre ses bénéficiaires plutôt que défrayer entièrement par ceux qui recevront le résidu de la succession, il devra fournir des instructions à ses exécuteurs, dans son testament, afin de partager les droits successoraux selon sa volonté.

l'économie d'une petite voiture, le confort d'une grande!

PANHARD

PLUS DE SÉCURITÉ, PLUS D'ESPACE, PLUS DE TECHNIQUE ET DE STYLE QU'AUCUNE AUTRE VOITURE DE MÊME CATÉGORIE.

6 PERSONNES
48 MILLES AU GALLON
52 C.V.

TRACTION AVANT

MOTEUR A REFRIGÉRISSMENT PAR AIR

Distributeurs exclusifs pour
PANHARD ET CITROËN

UTO-FRANCE Ltée

7670 Blvd. Décarie (En face de Ruby Foo's)
4964 ch. de la Reine Marie RE. 9-2758 - RE. 1-2778

PIECES • ENTRETIEN • MÉCANICIENS SPÉCIALISÉS

Abonnez-vous au Quartier Latin

C. P. 6128 — MTL

(Journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour excellence générale en 1957-58)

Prix: \$3.00 par an (25 numéros)

NOM

ADRESSE

SIGNATURE

(Découpez et postez dès aujourd'hui)

Service rapide

POUR LES

PROVINCES MARITIMES

par

l'Océan

LIMITÉ

UN TRAIN MODERNE ET SÛR

du CN

PAS DE CHANGEMENT EN COURS DE ROUTE ENTRE

MONTREAL

ET

HALIFAX

SERVICE QUOTIDIEN DANS LES DEUX SENS

Départ de la Gare Centrale à 9h. 30 p.m.

(Heure avancée)

ET MAINTENANT...

service de voitures ordinaires

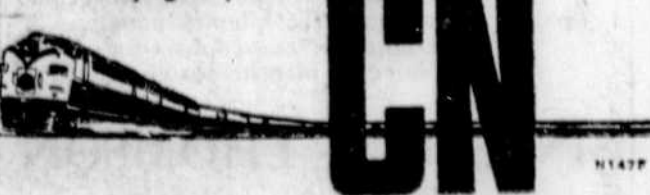
Ce train rapide vous permet de gagner du temps entre Montréal, Halifax et l'Île du Cap Breton.

Des conditions à la portée de tous les budgets sont toujours à votre disposition dans l'Océan Limité, y compris un service direct de wagons-lits entre Montréal-Charlottetown et Montréal-Sydney.

Service de wagon-restaurant et Coffee Shop

CONNAISSEZ MIEUX LE CANADA

Voyagez par le



Pour renseignements sur le prix des billets et l'heure des trains,
UN. 6-3471 — au Bureau des Billets, Bureau des Voyages,
384 rue Saint-Jacques ouest.

DORIS LUSSIER

CELEBRE PERSONNALITE DE LA SCENE ET DE LA
TELEVISION CANADIENNE, CREATEUR DU
FAMEUX ROLE DE "L'ONCLE GEDEON"

VOUS DIT:

"Comme bien d'autres, je n'y croyais pas trop. Mais j'y suis allé quand même au cas où... on ne sait jamais. Après tout je n'avais rien à perdre... que des cheveux! Eh bien, aujourd'hui, honnêtement, je dois à la vérité de dire qu'après avoir suivi régulièrement le traitement capillaire Thomas, j'en suis satisfait!"

Doris Lussier

SI VOUS VOULEZ SAUVER VOS CHEVEUX...

FAITES COMME DORIS LUSSIER!

SUIVEZ REGULIEREMENT LE TRAITEMENT CAPILLAIRE THOMAS!

CET HOMME SAIT COMMENT
FAIRE REPOUSSER VOS CHEVEUX

Ses études et ses connaissances approfondies de son métier, ont à leur base l'expérience acquise durant 37 années de pratique à la clinique capillaire Thomas.

CONSULTEZ LE SPECIALISTE CAPILLAIRE THOMAS!

Q.—Que fait-il donc pour faire repousser des cheveux?

R.—Il applique le fameux traitement Thomas de confiance, méthode qui a été expérimentée et perfectionnée durant 37 années d'études et de recherches au cours de l'administration de plus de 7,000,000 de traitements à date.

Q.—Est-ce que le traitement Thomas saura faire repousser mes cheveux?

R.—Dans 92% des cas de perte de cheveux, ces derniers peuvent repousser plus abondamment. Les experts capillaires Thomas sont des trichologistes qui savent comment combattre les 14 désordres du cuir chevelu connus comme responsables de la chute des cheveux. Si vous ne savez toutefois profiter du traitement Thomas, le trichologiste vous le dira immédiatement.

Q.—Qu'est-ce qui rend si efficace le traitement Thomas?

R.—Le traitement Thomas n'est pas une "cure générale" que l'on applique en série à tout le monde. "Le traitement" représente les soins spéciaux qui seront recommandés après le diagnostic du trichologiste dans "votre propre cas", donc des soins qui seront appliqués selon les exigences du désordre capillaire qui met en danger "votre chevelure". Premièrement on détermine la cause exacte de "votre" perte de cheveux. Après avoir éliminé cette cause par des soins appropriés, on stimule à la racine de vos cheveux la source qui les fera repousser à nouveau. Pour ce faire on a recours à tous les moyens connus de thérapeutique moderne qui vont contrebalancer la chute de vos cheveux, soit: des radiations ultra-violettes, de la chaleur, des massages manuels et mécaniques ainsi que des formules Thomas exclusives qui détruisent les bactéries ou infections quelconques.

Les consultations et traitements Thomas se font en privé DAMES ET MESSIEURS ACCEPTÉS AUX TRAITEMENTS! 37 années de succès! Plus de 7,000,000 de traitements à date!

STATIONNEMENT GRATUIT

1010 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 637 — Edifice Carré Dominion
Montréal — Téléphone: UN. 6-3041
HORAIRE: 11 h. a.m. à 8 h. 30 p.m.
Samedis: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.



LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

Q.—Est-ce que la chute des cheveux mène infailliblement à la calvitie?

R.—Non! Ce n'est pas la chute des cheveux qui vous rend chauve. Il est tout naturel qu'une fois qu'il ait atteint sa longueur maximum, tout cheveu ou poil finira par tomber. La calvitie vous menace seulement lorsque des désordres du cuir chevelu empêchent ce dernier de faire repousser vos cheveux à la cadence même de leur chute.

Q.—Est-on admis facilement au traitement Thomas?

R.—Oui et non! Si le trichologiste ou l'expert capillaire Thomas trouve que vous pouvez bénéficier d'un traitement quelconque — cela arrive dans 95% des cas — vous êtes accepté de suite et vous pouvez suivre immédiatement votre traitement. Dans le cas affirmatif, des spécialistes se chargent de vous traiter et, plus vite que vous ne le pensez, vos pellicules disparaissent, la chute de vos cheveux diminue, vos démangeaisons s'arrêtent et des cheveux plus abondants commencent à surgir de votre cuir chevelu ramifié et ravivé. Aussi, le prix de ces soins professionnels est moindre que celui que l'on paye souvent ailleurs pour des traitements-imitation. Venez donc pour un examen gratuit et vous réaliserez en quoi consiste ce fameux traitement de confiance et à quel point il peut vous aider à faire repousser vos cheveux. En d'autres termes, vous aussi vous pouvez éviter de devenir chauve. Il ne tient qu'à vous de venir, donc... venez de suite!

DE NOMBREUSES AUTRES PERSONNALITES DE LA SCENE ET LA TV, ACTEURS, MUSICIENS, SE PLAISENT A FAIRE L'ELOGE DU FAMEUX TRAITEMENT CAPILLAIRE THOMAS. VEZ SANS RENDEZ-VOUS! — L'EXAMEN EST GRATUIT!



MILTON BERLE

Etoile de la TV
"Grâce à Thomas, je n'ai pas de soucis de cheveux". Faites-en autant.



GERTRUDE NISSEN

Chanteuse
"Le succès des acteurs tient aussi au traitement Thomas".



CARL BRISSON

Chanteur
"Je dois ma belle chevelure au traitement capillaire Thomas".

Les baissiers sont moins agressifs sur les Bourses Canadienne et Montréal

POTINS FINANCIERS

L'ampleur des gains récents a donné lieu à des réalisations nombreuses, hier, à Wall Street et sur nos Bourses de Montréal et de Toronto. Sur la Bourse de Londres, la tendance paraît encore ferme. Quant aux prix du blé, ils furent soutenus hier à Chicago, de même que les cours des grains grossiers à Winnipeg.

En dépit des prises de profits nombreuses, hier, les moyennes des industriels, des chemins de fer et des utilités clôturèrent à de nouveaux sommets, hier, sur la Bourse de New-York; ce qui fait bien ressortir l'empressement des gens à accumuler des actions ordinaires, comme sauvegarde contre l'inflation à l'aveugle de plus en plus. Il y a de bonnes raisons, toutefois, à plus les prix montent d'un côté comme de l'autre, plus la réaction sera accentuée dans la mesure, jusqu'au jour où elle chavirera.

Hier nous annonçons que la General Motors vendra l'expédition de ses nouveaux modèles dans le grand salon de l'Hôtel Reina Elizabeth. L'on note que l'exposition pour le public en général aura lieu du 8 au 18 janvier au Palais du Commerce, et que l'exposition de lundi n'était que pour les représentants des journaux, de la radio, etc.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

OKA adjuge sa première finance de \$300,000 au Crédit Anglo-Français Ltée

La municipalité d'Oka, comté des Deux-Montagnes, a adjugé, ces jours-ci, \$300,000 d'obligations. L'émission a été vendue au Crédit Anglo-Français Ltée, qui offrait 94.49 pour \$40,000 à 4 1/2% 1959-66 et \$260,000 à 5% 1967-68, c'est-à-dire un coût net de 3.746%. Un solde de \$249,000 à renouveler pour trente ans est inclus dans l'échéance de 1968. Cette corporation vient sur le marché pour la première fois.

Les nouvelles obligations, datées du 1er octobre 1958, échoient du 1er octobre 1959 au 1er octobre 1968 inclusivement. Les titres peuvent être rachetés avant échéance après le 1er octobre 1965. C'est pour construire une usine de filtration et une prise d'eau que la corporation effectue cette dépense, autorisée par une résolution en date du 15 mars 1957.

L'évaluation impossible d'Oka, pour 1958, s'élève à \$1,963,750. La dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$17,256,744, le 31 décembre 1957, et ce total comprenait un montant de \$15,256,744 pour les services publics.

En marge de 4 importantes nominations chez les Fiduciaires de la cité et du district de Montréal Limitée

Comme on le constatera ci-contre, M. Hector Ballard, directeur général des Fiduciaires de la cité et du district de Montréal Limitée annonce les nominations de MM. André Séguin, Gérard Dagenais, Jean-Louis Durand et Jean Mayer aux postes de secrétaire, contrôleur et officiers aux successions respectivement. Nos félicitations aux nouveaux titulaires de postes importants dans une entreprise financière locale, de plus en plus progressive et pour cause. Tout comme les autres sociétés de fiducie canadiennes, qui sont en relations étroites avec certaines banques, les Fiduciaires touchent de près à la Banque d'Épargne, une institution locale, jouissant grandement de la confiance des Montréalais, puisque ces derniers lui ont confié plus de \$230,000,000 en dépôts d'épargne. A cette époque de complexité dans les affaires, de chicanes fiscales, de doubles droits successoraux, etc., on ne saurait trop insister sur la nécessité de recourir aux bons offices des fiduciers, renfermant en elles-mêmes toutes les qualités essentielles à la bonne gestion de biens, qu'ils soient de la ville que la corporation effectue cette dépense, autorisée par le règlement n° 170.

Crédit Interprovincial Inc. a obtenu l'émission de Rigaud, disputée par 9 soumissionnaires

La ville de Rigaud, comté de Veureuil-Soulanges, a adjugé, récemment, \$88,000 d'obligations. Vendeurs soumissionnaires ont été reçus par la corporation et la meilleure était présentée par le Crédit Québécois, Inc. qui offrait 97.27 pour \$17,000 à 4 1/2% 1959-68 et \$71,000 à 5% 1969-73, soit un coût net de 5.25%. L'échéance de 1973 comprend un solde de \$59,000 à renouveler pour quinze ans. La corporation n'était pas venue sur le marché depuis 1947, soit depuis la vente de \$50,000 de titres à 3%, séries 20 ans, au pair. Les nouvelles obligations, datées du 1er septembre 1958, échoient du 1er septembre 1959 au 1er septembre 1973 inclusivement. Les titres peuvent être rachetés avant échéance après le 1er septembre 1960. C'est pour construire un égout collecteur dans la partie est de la ville que la corporation effectue cette dépense, autorisée par le règlement n° 170.

L'évaluation impossible de Rigaud, pour 1958, s'élève à \$1,291,100. La dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$31,600, le 31 décembre 1957.

Notre monde financier pleure la perte de M. Raoul M. Trudeau, président et gérant général de Savard & Hart Inc.

M. Raoul M. Trudeau, président de Savard & Hart Inc., valeur de placement et associé de la firme d'agents de change Savard & Hart, membres des Bourses Canadienne, de Montréal et de Toronto, vient de mourir à la suite d'une longue maladie. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires d'Urgel Bourgeois, angle du Boul. Décarie et l'Avenue Notre-Dame-de-Grâce. Le service funèbre sera chanté vendredi, à 9h30, en l'église de Notre-Dame-de-Grâce, et l'inhumation aura lieu au cimetière de St-Hyacinthe. En la personne de M. Raoul Trudeau, notre monde de la finance perd un homme de première valeur, qui avait su conquérir l'estime de ses confrères, anglais comme français. Sa mort est une véritable perte pour notre communauté et particulièrement pour notre groupe financier, dont il a contribué, pour sa part, à accroître son prestige, tant au pays qu'à l'étranger, car, personne n'ignore que la firme Savard & Hart n'a cessé d'obtenir maintes importantes finances à New-York et qu'elle tient d'importantes succursales en Suisse, en Angleterre et aux États-Unis, en plus d'avoir 7 bureaux, répartis un peu partout dans notre province.

L. E. Waterman Pen Co. Ltd. acquiert un intérêt de 42% dans Henry C. Stephens Ltd.

L. E. Waterman Pen Company Ltd of Canada, fabricants de la fameuse plume-fountain Waterman, vient de s'engager à acheter un intérêt de 42% dans Henry C. Stephens, Ltd. de Londres, Angleterre, un important fabricant d'encre, de fournitures de bureaux, etc., dans ce dernier pays. Au dire de M. J.-Ernest Savard, président de la firme Waterman, et, aussi, à la tête de la maison locale d'agents de change, Savard & Hart, membre des Bourses Canadienne et de Montréal, la transaction a été approuvée par les conseils d'administration des deux entreprises et Waterman entendrait détenir jusqu'à 48% des intérêts de Stephens d'ici 12 mois. Cette acquisition du contrôle de Stephens Ltd facilitera les ventes des produits Waterman sur les marchés étrangers, notamment en Nouvelle-Zélande, aux Indes et en Afrique du Sud, où Stephens Ltd possède d'importantes filiales. Selon M. Ernest Savard, cette fusion, en quelque sorte, profiterait aux deux, bien que leurs profits soient déjà fort satisfaisants. Depuis cinq mois, c'est la deuxième fois que Waterman conclut une importante transaction, car, le 12 juin, elle avait acquis Kemper Industries, de Cincinnati. Rien d'étonnant quand l'on connaît le dynamisme dont est présidé, M. J.-Ernest Savard, n'a cessé de faire preuve depuis des années.

Marcel CLEMENT

NOMINATIONS AUX FIDUCIAIRES



A. SÉGUIN



G. DAGENAIS



J.-L.S. DURAND



J. MAYER

M. Hector Ballard, directeur général des Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal Limitée, est heureux d'annoncer les nominations suivantes: M. ANDRÉ SÉGUIN, comme secrétaire; M. GERARD DAGENAIS, contrôleur; MM. JEAN-LOUIS DURAND et JEAN MAYER, officiers aux Successions.

Bourse de Montréal

La liste locale est fort achalandée et plutôt à la hausse

MONTREAL. — Les cours ont monté hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne et les transactions y ont été pas mal élevées.

Le virement industriel a été de 110,300 actions, le virement minier et pétrolier, de 1,060,000 et le nombre de valeurs négociées, de 275, dont 96 ont avancé, 71 ont fléchi, 108 sont restées stationnaires, 38 ont obtenu leur meilleure cote de l'année et 6 ont enregistré leur plus faible.

Voici quelques-unes des moyennes à la fermeture: banques, 55.71, un nouveau sommet et gain de 59; services publics, 147.7, recul de 7; valeurs industrielles, 294.5, nouveau sommet et gain de 1.5; papeteries, 432.5, hausse de 4 et valeurs aurifères, 76.37, nouveau sommet et gain de 1.9.

Blé, vigoureux

CHICAGO. — Aiguillonnée par une nouvelle selon laquelle les exportations de céréales américaines augmenteraient bientôt, la Bourse des grains de Chicago a gagné pas mal de terrain hier. La hausse des contrats a été d'un cent et plus le boisseau.

A noter...

L'Australie et l'Afrique du Sud viennent de demander au Fonds Monétaire International de considérer la possibilité d'une augmentation du prix de l'or. Comme les États-Unis y sont opposés, il ne faut pas trop tabler sur ce développement pour le moment.

L'emprunt de \$28,000,000 d'obligations, projeté par la Cité de Montréal, comportera une échéance de 20 ans, avec fonds d'amortissement augmentant à tous les 4 ans, soit de 1 à 8 pour cent au cours de 5 périodes. Ces obligations ne seront pas rachetables par anticipation durant les 10 premières années. Le taux ne devra pas dépasser 5 1/2% et l'intérêt est payable en fonds des États-Unis. L'exécutif a autorisé une demande au Li-Gouverneur-en-conseil à ce sujet.

M. Arthur J. Sadler vient d'être nommé surintendant de la production à Northspan Uranium Mines and Alloy Uranium Mines. Il était antérieurement vice-président exécutif et gérant de l'exploration pour le groupe Rio Tinto, M. J. K. B. Booth, lui succède.

Jacobus Mining, par l'intermédiaire de sa filiale, Metal Atomizing & Processing Corp., produirait des poudres métalliques pour usages industriels d'ici 8 semaines.

Trinity - Chibougamau Mines vient d'adjuger un contrat de creusement pour sa propriété dans Matagami.

Quebec Lithium Corp. continuera d'être dans une saine position financière et ses profits bruts se maintiendront bien. Le projet d'une raffinerie serait en train de se matérialiser et son contact avec l'Uranium Corp. of America aurait encore une durée minima de 3 ans. C'en est assez pour expliquer la hausse récente de 1 point par cette valeur, fort bien vue des intérêts américains. Nul n'est prophète en son pays, selon un vieux dicton.

General Motors Corporation a avisé la Bourse de Montréal que 108,901 actions de la compagnie viennent d'être émises en vertu du programme sous forme d'épargne d'achats d'actions de la compagnie par ses employés résidents aux États-Unis et que 3,426 actions ont été émises en vertu du même plan, en faveur des employés à salaire des filiales de la General Motors, résidentes au Canada. Il y a donc 282,127,781 actions de cette importante corporation présentement entre les mains du public.

The Bowater Corporation of North America Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'au cours de la période allant du 12 juin au 24 septembre 1958, 1,365 actions privilégiées, rachetables, 5 pour cent cumulatif, de la compagnie ainsi que 475 actions privilégiées, rachetables 5 1/2% cumulatif, de la même entreprise ont été achetées pour fins d'annulation. Il reste donc en circulation 342,474 actions privilégiées, 5 pour cent ainsi 146,990 actions, 5 1/2%, présentement en circulation.

Mid Chibougamau Mines dans Matagami

Mid Chibougamau Mines exécute un programme de levé géophysique sur un groupe de claims dans la région de Burnt-bush, en Ontario, qui se trouve le prolongement à l'ouest de la région Matagami. La compagnie défend aussi d'autres claims, conjointement avec Comest Exploration Co, dans le canton Valrennes, aussi à l'ouest de Matagami.



M. RAOUL NAPOLEON TRUDEAU, président et gérant général de Savard & Hart, qui vient de mourir à l'âge de 65 ans, il était un ancien membre du Bureau des Gouverneurs de la Bourse de Montréal, vice-président de Recan Securities Distributors Ltd, trésorier de Ressources de Canada Investment Fund Ltd. Il avait commencé sa carrière au service de la Banque de Montréal, qu'il servait dans notre province et en France, puis il fonda la firme Roberts & Trudeau, importateur et exportateur, à Paris, en 1927, il vendit ses intérêts et revint au Canada, où il s'associa à la maison Ernest Savard Ltée. A la famille, et à ses associés en affaires, Le Devoir présente ses sincères sympathies.

Bourse de Londres

Activités plutôt au ralenti sur ce marché

LONDRES. — La Bourse de Londres a perdu hier beaucoup de son élan mais l'allure est demeurée satisfaisante.

Les valeurs de tout repos ont été calmes et ont peu évolué. Canadian Pacific a été fermée à l'exemple des autres titres transatlantiques.

Les actions industrielles ont été beaucoup plus calmes mais les gains sont demeurés en majorité. Rolls Royce a été fermée et Bowater Paper Corporation a fait preuve de vigueur.

La plupart des pétroles ont cédé du terrain.

Les aurifères sud-africains se sont améliorés et on a constaté un raffermissement chez les cuivrés.

Bourse de New-York

3 catégories de valeurs, à leurs plus hauts sommets, vus à ce jour à Wall Street

NEW-YORK. — La marche ascensionnelle de Wall Street se poursuit. L'allure sur ce marché a été irrégulière durant la majeure partie de la séance hier, mais peu de temps avant la clôture, il y a eu une vigoureuse reprise qui a porté à 198.10, la moyenne des titres de la Presse associée pour 60 valeurs. Cette moyenne a monté de 90 cents.

Le nombre de valeurs négociées a été de 1,244, dont 511 ont monté et 433 ont fléchi. Le virement a été de 3,570,000 actions, soit à peu près le même que la veille.

American Motors a été la valeur la plus active, suivie immédiatement par Studebaker-Packard.

Les fluctuations des valeurs canadiennes ont été minimes.

A la Bourse américaine, les prix ont monté et le virement s'est élevé à 1,320,000 actions, au regard de 1,130,000 lundi.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la Presse Canadienne

Cotations en cents sans le signe \$

1-Ord. 101, 2-Ord. 102, 3-Ord. 103, 4-Ord. 104, 5-Ord. 105, 6-Ord. 106, 7-Ord. 107, 8-Ord. 108, 9-Ord. 109, 10-Ord. 110, 11-Ord. 111, 12-Ord. 112, 13-Ord. 113, 14-Ord. 114, 15-Ord. 115, 16-Ord. 116, 17-Ord. 117, 18-Ord. 118, 19-Ord. 119, 20-Ord. 120, 21-Ord. 121, 22-Ord. 122, 23-Ord. 123, 24-Ord. 124, 25-Ord. 125, 26-Ord. 126, 27-Ord. 127, 28-Ord. 128, 29-Ord. 129, 30-Ord. 130, 31-Ord. 131, 32-Ord. 132, 33-Ord. 133, 34-Ord. 134, 35-Ord. 135, 36-Ord. 136, 37-Ord. 137, 38-Ord. 138, 39-Ord. 139, 40-Ord. 140, 41-Ord. 141, 42-Ord. 142, 43-Ord. 143, 44-Ord. 144, 45-Ord. 145, 46-Ord. 146, 47-Ord. 147, 48-Ord. 148, 49-Ord. 149, 50-Ord. 150, 51-Ord. 151, 52-Ord. 152, 53-Ord. 153, 54-Ord. 154, 55-Ord. 155, 56-Ord. 156, 57-Ord. 157, 58-Ord. 158, 59-Ord. 159, 60-Ord. 160, 61-Ord. 161, 62-Ord. 162, 63-Ord. 163, 64-Ord. 164, 65-Ord. 165, 66-Ord. 166, 67-Ord. 167, 68-Ord. 168, 69-Ord. 169, 70-Ord. 170, 71-Ord. 171, 72-Ord. 172, 73-Ord. 173, 74-Ord. 174, 75-Ord. 175, 76-Ord. 176, 77-Ord. 177, 78-Ord. 178, 79-Ord. 179, 80-Ord. 180, 81-Ord. 181, 82-Ord. 182, 83-Ord. 183, 84-Ord. 184, 85-Ord. 185, 86-Ord. 186, 87-Ord. 187, 88-Ord. 188, 89-Ord. 189, 90-Ord. 190, 91-Ord. 191, 92-Ord. 192, 93-Ord. 193, 94-Ord. 194, 95-Ord. 195, 96-Ord. 196, 97-Ord. 197, 98-Ord. 198, 99-Ord. 199, 100-Ord. 200, 101-Ord. 201, 102-Ord. 202, 103-Ord. 203, 104-Ord. 204, 105-Ord. 205, 106-Ord. 206, 107-Ord. 207, 108-Ord. 208, 109-Ord. 209, 110-Ord. 210, 111-Ord. 211, 112-Ord. 212, 113-Ord. 213, 114-Ord. 214, 115-Ord. 215, 116-Ord. 216, 117-Ord. 217, 118-Ord. 218, 119-Ord. 219, 120-Ord. 220, 121-Ord. 221, 122-Ord. 222, 123-Ord. 223, 124-Ord. 224, 125-Ord. 225, 126-Ord. 226, 127-Ord. 227, 128-Ord. 228, 129-Ord. 229, 130-Ord. 230, 131-Ord. 231, 132-Ord. 232, 133-Ord. 233, 134-Ord. 234, 135-Ord. 235, 136-Ord. 236, 137-Ord. 237, 138-Ord. 238, 139-Ord. 239, 140-Ord. 240, 141-Ord. 241, 142-Ord. 242, 143-Ord. 243, 144-Ord. 244, 145-Ord. 245, 146-Ord. 246, 147-Ord. 247, 148-Ord. 248, 149-Ord. 249, 150-Ord. 250, 151-Ord. 251, 152-Ord. 252, 153-Ord. 253, 154-Ord. 254, 155-Ord. 255, 156-Ord. 256, 157-Ord. 257, 158-Ord. 258, 159-Ord. 259, 160-Ord. 260, 161-Ord. 261, 162-Ord. 262, 163-Ord. 263, 164-Ord. 264, 165-Ord. 265, 166-Ord. 266, 167-Ord. 267, 168-Ord. 268, 169-Ord. 269, 170-Ord. 270, 171-Ord. 271, 172-Ord. 272, 173-Ord. 273, 174-Ord. 274, 175-Ord. 275, 176-Ord. 276, 177-Ord. 277, 178-Ord. 278, 179-Ord. 279, 180-Ord. 280, 181-Ord. 281, 182-Ord. 282, 183-Ord. 283, 184-Ord. 284, 185-Ord. 285, 186-Ord. 286, 187-Ord. 287, 188-Ord. 288, 189-Ord. 289, 190-Ord. 290, 191-Ord. 291, 192-Ord. 292, 193-Ord. 293, 194-Ord. 294, 195-Ord. 295, 196-Ord. 296, 197-Ord. 297, 198-Ord. 298, 199-Ord. 299, 200-Ord. 300, 201-Ord. 301, 202-Ord. 302, 203-Ord. 303, 204-Ord. 304, 205-Ord. 305, 206-Ord. 306, 207-Ord. 307, 208-Ord. 308, 209-Ord. 309, 210-Ord. 310, 211-Ord. 311, 212-Ord. 312, 213-Ord. 313, 214-Ord. 314, 215-Ord. 315, 216-Ord. 316, 217-Ord. 317, 218-Ord. 318, 219-Ord. 319, 220-Ord. 320, 221-Ord. 321, 222-Ord. 322, 223-Ord. 323, 224-Ord. 324, 225-Ord. 325, 226-Ord. 326, 227-Ord. 327, 228-Ord. 328, 229-Ord. 329, 230-Ord. 330, 231-Ord. 331, 232-Ord. 332, 233-Ord. 333, 234-Ord. 334, 235-Ord. 335, 236-Ord. 336, 237-Ord. 337, 238-Ord. 338, 239-Ord. 339, 240-Ord. 340, 241-Ord. 341, 242-Ord. 342, 243-Ord. 343, 244-Ord. 344, 245-Ord. 345, 246-Ord. 346, 247-Ord. 347, 248-Ord. 348, 249-Ord. 349, 250-Ord. 350, 251-Ord. 351, 252-Ord. 352, 253-Ord. 353, 254-Ord. 354, 255-Ord. 355, 256-Ord. 356, 257-Ord. 357, 258-Ord. 358, 259-Ord. 359, 260-Ord. 360, 261-Ord. 361, 262-Ord. 362, 263-Ord. 363, 264-Ord. 364, 265-Ord. 365, 266-Ord. 366, 267-Ord. 367, 268-Ord. 368, 269-Ord. 369, 270-Ord. 370, 271-Ord. 371, 272-Ord. 372, 273-Ord. 373, 274-Ord. 374, 275-Ord. 375, 276-Ord. 376, 277-Ord. 377, 278-Ord. 378, 279-Ord. 379, 280-Ord. 380, 281-Ord. 381, 282-Ord. 382, 283-Ord. 383, 284-Ord. 384, 285-Ord. 385, 286-Ord. 386, 287-Ord. 387, 288-Ord. 388, 289-Ord. 389, 290-Ord. 390, 291-Ord. 391, 292-Ord. 392, 293-Ord. 393, 294-Ord. 394, 295-Ord. 395, 296-Ord. 396, 297-Ord. 397, 298-Ord. 398, 299-Ord. 399, 300-Ord. 400, 301-Ord. 401, 302-Ord. 402, 303-Ord. 403, 304-Ord. 404, 305-Ord. 405, 306-Ord. 406, 307-Ord. 407, 308-Ord. 408, 309-Ord. 409, 310-Ord. 410, 311-Ord. 411, 312-Ord. 412, 313-Ord. 413, 314-Ord. 414, 315-Ord. 415, 316-Ord. 416, 317-Ord. 417, 318-Ord. 418, 319-Ord. 419, 320-Ord. 420, 321-Ord. 421, 322-Ord. 422, 323-Ord. 423, 324-Ord. 424, 325-Ord. 425, 326-Ord. 426, 327-Ord. 427, 328-Ord. 428, 329-Ord. 429, 330-Ord. 430, 331-Ord. 431, 332-Ord. 432, 333-Ord. 433, 334-Ord. 434, 335-Ord. 435, 336-Ord. 436, 337-Ord. 437, 338-Ord. 438, 339-Ord. 439, 340-Ord. 440, 341-Ord. 441, 342-Ord. 442, 343-Ord. 443, 344-Ord. 444, 345-Ord. 445, 346-Ord. 446, 347-Ord. 447, 348-Ord. 448, 349-Ord. 449, 350-Ord. 450, 351-Ord. 451, 352-Ord. 452, 353-Ord. 453, 354-Ord. 454, 355-Ord. 455, 356-Ord. 456, 357-Ord. 457, 358-Ord. 458, 359-Ord. 459, 360-Ord. 460, 361-Ord. 461, 362-Ord. 462, 363-Ord. 463, 364-Ord. 464, 365-Ord. 465, 366-Ord. 466, 367-Ord. 467, 368-Ord. 468, 369-Ord. 469, 370-Ord. 470, 371-Ord. 471, 372-Ord. 472, 373-Ord. 473, 374-Ord. 474, 375-Ord. 475, 376-Ord. 476, 377-Ord. 477, 378-Ord. 478, 379-Ord. 479, 380-Ord. 480, 381-Ord. 481, 382-Ord. 482, 383-Ord. 483, 384-Ord. 484, 385-Ord. 485, 386-Ord. 486, 387-Ord. 487, 388-Ord. 488, 389-Ord. 489, 390-Ord. 490, 391-Ord. 491, 392-Ord. 492, 393-Ord. 493, 394-Ord. 494, 395-Ord. 495, 396-Ord. 496, 397-Ord. 497, 398-Ord. 498, 399-Ord. 499, 400-Ord. 500, 401-Ord. 501, 402-Ord. 502, 403-Ord. 503, 404-Ord. 504, 405-Ord. 505, 406-Ord. 506, 407-Ord. 507, 408-Ord. 508, 409-Ord. 509, 410-Ord. 510, 411-Ord. 511, 412-Ord. 512, 413-Ord. 513, 414-Ord. 514, 415-Ord. 515, 416-Ord. 516, 417-Ord. 517, 418-Ord. 518, 419-Ord. 519, 420-Ord. 520, 421-Ord. 521, 422-Ord. 522, 423-Ord. 523, 424-Ord. 524, 425-Ord. 525, 426-Ord. 526, 427-Ord. 527, 428-Ord. 528, 429-Ord. 529, 430-Ord. 530, 431-Ord. 531, 432-Ord. 532, 433-Ord. 533, 434-Ord. 534, 435-Ord. 535, 436-Ord. 536, 437-Ord. 537, 438-Ord. 538, 439-Ord. 539, 440-Ord. 540, 441-Ord. 541, 442-Ord. 542, 443-Ord. 543, 444-Ord. 544, 445-Ord. 545, 446-Ord. 546, 447-Ord. 547, 448-Ord. 548, 449-Ord. 549, 450-Ord. 550, 451-Ord. 551, 452-Ord. 552, 453-Ord. 553, 454-Ord. 554, 455-Ord. 555, 456-Ord. 556, 457-Ord. 557, 458-Ord. 558, 459-Ord. 559, 460-Ord. 560, 461-Ord. 561, 462-Ord. 562, 463-Ord. 563, 464-Ord. 564, 465-Ord. 565, 466-Ord. 566, 467-Ord. 567, 468-Ord. 568, 469-Ord. 569, 470-Ord. 570, 471-Ord. 571, 472-Ord. 572, 473-Ord. 573, 474-Ord. 574, 475-Ord. 575, 476-Ord. 576, 477-Ord. 577, 478-Ord. 578, 479-Ord. 579, 480-Ord. 580, 481-Ord. 581, 482-Ord. 582, 483-Ord. 583, 484-Ord. 584, 485-Ord. 585, 486-Ord. 586, 487-Ord. 587, 488-Ord. 588, 489-Ord. 589, 490-Ord. 590, 491-Ord. 591, 492-Ord. 592, 493-Ord. 593, 494-Ord. 594, 495-Ord. 595, 496-Ord.

DES BANQUIERS ET DES AGENTS DE CHANGE EUROPEENS VISITENT LA BANQUE PROVINCIALE

change européens, actuellement en tournée dans notre province, ont été reçus au dîner offert par cette dernière à la Banque Provinciale du Canada, avant le dîner offert par cette dernière à la Banque Provinciale de l'Ontario, de gauche à droite: MM. Léo Lavoie, gérant général de la Banque Provinciale de l'Ontario, et Lucien Massé, vice-président de la Banque Provinciale du Canada, W.-L. Downes, membre du Conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada, C.-Merrett Stock, président du Council of Associated Banks of the Province of Ontario, de gauche à droite: MM. C.-J. Gaudet, P. F. J. De Kok, président du Amsterdam Stock Exchange, Pierre Sellier, directeur des agents de change de Paris, R.-C. Quirk, membre senior du Conseil d'administration de la Chambre des courtiers en valeurs mobilières de Paris, Dr Alfred Rosin, président de la Chambre des courtiers en valeurs mobilières de Paris, Dr Charles De Loes, président de l'Association suisse des banquiers.

CANADIENNE

La Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Fer. Hat	Cpm
Mogador	2090	10	10	10	+4
Monterey	4100	48	48	48	-1
N. Formag	23500	8 1/2	7	8	+2
N. Goldue	31000	12	12	12	+4
N. Hosc	8000	180	170	178	+4
N. Jack L.	1000	7 1/2	7 1/2	7 1/2	+2
N. Nylam	100	55	59	59	-4
N. Pac Coal	100	115	115	115	-4
N. Vamp	2000	4 1/2	4 1/2	4 1/2	+1
N. Vinray	54500	15	8	12 1/2	+12
N.W. Amut	29000	19	18	18	-11
Normale	100	225	225	225	+15
N. Am. Rab	2000	0 1/2	10	10	-1
N. Am. Rare M.	200	55	55	55	-15
Northport	8000	560	550	550	-1
Obeleski	8500	13 1/2	13	13	-1
Oberlin	800	27	25	26	-4
Opemiska	600	940	935	940	+15
Orchan	27100	220	180	189	-11
Paidash	1200	50	49	49	-1
Pennbec	5000	32	31	31	-1
Porcupine	14000	14	13	13	-1
Portage	12800	45	41	42	-2
Provo	200	340	340	340	+15
Que Chib	8000	52	49	51	+4
Que Cop	12900	32	28	32	+4
Que Lin	800	805	805	805	-5
Que Smelt	2000	21	21	21	-1
Rexper	500	53	53	53	+2
Ranger	200	250	250	250	+10
Sheriff	240	410	410	410	+5
St L. Mines	2500	180	169	180	+5
Silcock	2000	72	72	72	-1
Sicclair	400	135	135	135	-1
Stanwell	8100	80	80	80	-1
Steep R.	750	121 1/2	121 1/2	121 1/2	-1 1/2
Tache	1000	15	14	15	+3
Tatin	31500	28	24	28	+4
Tazin	31500	28	24	28	+4
Tib Explo	149700	24	20	24	+4
Titan	815	43	47	47	+1
Trebor	8000	51 1/2	51 1/2	51 1/2	+1 1/2
Trojan	255	8	8	8	-1
U. Aspet	1200	475	450	475	+25
Un Oils	4800	250	240	240	-9
Valor Lith	500	10	10	10	-3
Vanguard	500	10	10	10	-3
Virginia	500	18	18	18	-3
Weedon	10000	82	74	82	+8
Westville	2000	7	7	7	+1 1/2

Total des ventes :
Industrielles : 110,300
Mines et pétroles : 1,049,000

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1371-d du code civil, avis est par les présentes donné qu'une créance transmise et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de la Société Immobilière Limited, dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, faite et exécutée le 12e jour du mois d'août 1958, ont été enregistrées au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 25e jour du mois de septembre 1958, sous le numéro 1367634.

Daté ce 6e jour du mois d'octobre 1958.
La Banque Provinciale du Canada.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1371(d) du code civil, que Canadian Fur Designers Reg'd., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la cité de Montréal, a transféré toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à La Banque Toronto-Dominion, à titre de garantie, par acte portant la date du vingt-neuvième jour de septembre 1958, et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le sixième jour d'octobre 1958, sous le numéro 1364719.

Ce sixième jour d'octobre 1958.
La Banque Toronto-Dominion

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No. 371,542

CELLULOSE ASSETS LTD. Demandeur
—vs—
RICHMOND PULP & PAPER COMPANY OF CANADA LIMITED Défendeur

BAUMGARTNER & CIE, S.A., Intervenant
et
ledit RICHMOND PULP & PAPER COMPANY OF CANADA LTD., corps politique dûment incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal,

Demandeur-en-reprise d'instance.

"Ligue Nationale"

Les Rangers à Chicago pour ouvrir la saison

MONTREAL — La Ligue nationale inaugurera ce soir sa 42e saison. Le président Clarence Campbell a déclaré hier que les six équipes de son circuit seront mieux équilibrées que depuis bien longtemps pour les 210 joutes du calendrier régulier.

Une seule joute sera au calendrier ce soir alors que les Rangers de New-York rendront visite aux Black Hawks de Chicago.

Les Canadiens de Montréal, champions l'an dernier et grands favoris pour encore remporter le titre cette saison, inaugureront leur saison à Boston jeudi soir. Toutes les équipes seront au jeu samedi et dimanche.

"Il ne fait aucun doute qu'au moins cinq de nos équipes seront mieux équilibrées que la saison dernière, a déclaré le président Campbell, et tout indique que les amateurs de hockey, qui semblent plus intéressés que jamais, auront du jeu encore plus enlevé."

Canadiens solides

"Les Canadiens ont une équipe encore très solide, a déclaré Campbell. De plus, ils ont de la puissance en réserve à revendre. Ils ne seront certes pas moins puissants que l'an dernier et il se pourrait fort bien qu'ils aient un avantage marqué sur les autres équipes au début de la saison."

Le président n'a pas voulu prédire dans quel ordre les équipes finiront la saison mais il a consenti à dire que les "Canadiens se trouvent dans une position très favorable."

Les Canadiens comptent 5 de leurs joueurs au sein de l'équipe d'étoiles de notre circuit, a ajouté Campbell, ce qui est un très fort pourcentage. Et ces Canadiens dont je parle sont de véritables étoiles, par tout simplement des joueurs qui ont été choisis de justesse. De plus, le Tricolore compte dans ses rangs un certain Maurice Richard. Le Rocket n'a pas été choisi sur l'équipe d'étoiles la saison dernière mais il n'en demeure pas moins un joueur extrêmement dangereux.

Richard, âgé de 37 ans, a marqué 42 des 70 joutes de son équipe.

pe la saison dernière, à cause d'une sérieuse blessure à un pied.

"Nous sommes tous intéressés à avoir un circuit bien équilibré, à continuer le président. Cet équilibre est lent à se réaliser mais nous y arriverons lentement. Une saison est bonne dans la mesure où il n'y a pas de grandes marges entre les équipes. Vous pouvez avoir une ou deux équipes en tête, mais pour avoir une bonne ligue, c'est à dire une ligue intéressante et bien équilibrée, il ne faut pas que la marge d'avance soit trop forte."

"Au moins trois équipes auront du personnel plus jeune que l'an dernier — New-York, Toronto et Detroit. Ces jeunes ne se mettront peut-être pas tous à produire en même temps mais les résultats viendront certainement avec le temps."

Le président a déclaré que le hockey de la ligue Nationale aurait été plus en plus d'intérêt aux Etats-Unis, ou 20 parties ont été télévisées la saison dernière.

Le président est parti pour Chicago hier et il fera la tournée des villes de son circuit avant de revenir à Montréal.

Circuit équilibré

Entre-temps, l'instructeur Toe Blake, des Canadiens, est très mécontent. Il ne prise pas que l'opinion générale favorise son équipe pour remporter une autre fois le championnat de la ligue Nationale.

"Tout le monde dit que nous allons gagner, de dire Blake, mais si nous gagnons — et je dis bien si — ce sera contre une opposition plus âpre que les années passées."

"A mon avis, nous aurons deux équipes à battre — les Bruins de Boston et les Red Wings de Detroit. Les Bruins nous ont donné du fil à retordre

dans la finale de l'an dernier et ils ont à peu près les mêmes joueurs. Pour ce qui est des Red Wings, ils ont amplement de bons joueurs; quatre ou cinq bons professionnels qui peuvent réellement faire du tort à n'importe quel adversaire."

"Les Rangers de New-York, avec leurs nombreuses recrues, me semblent l'équipe la plus mystérieuse de la ligue. Je crois que les Rangers, avant que la saison ne soit bien avancée, auront l'occasion de regretter amèrement d'avoir laissé partir Dave Creighton."

"Les Black Hawks seront une équipe améliorée et les Maple Leafs ont une couple de bons nouveaux joueurs en Creighton et Bert Olmstead."

Les six équipes ont fini la saison dernière dans l'ordre suivant: Montréal, New-York, Detroit, Boston, Chicago, Toronto.

Un peu de tout

Conseil de Marciano

NEW-YORK — Rocky Marciano a conseillé à Floyd Patterson de se battre plus souvent. "Je n'ai pas l'intention de dire à Patterson ce qu'il a à faire, d'ajouter l'ancien champion poids lourd du monde, mais il devrait être plus actif."

Marciano croit que Patterson est un grand champion, mais qu'il ne se bat pas assez fréquemment. George Chuvalo, de Toronto, classe au dixième rang chez les poids lourds, a le talent, l'habileté et les atouts nécessaires pour devenir champion mondial un jour.

Au repêchage

NEW-YORK — Tom Dublin, ancien quart-arrière des Argonauts de Toronto, a été offert au repêchage par les Giants de N.Y. de la ligue nationale des Etats-Unis. Dublin sera remplacé par Melwood Guy, une recrue du Duke, récemment de Cleveland.

Tebbetts engagé

CINCINNATI — Un journal de Cincinnati, l'Enquirer a annoncé hier que Birdie Tebbetts a déjà accepté un porte important avec les Braves de Milwaukee. Selon la dépêche, Tebbetts est devenu l'assistant du président Joe Cairnes et la nouvelle sera officiellement annoncée dans quelques semaines.

Pour le titre

BUENOS AIRES — Pascual Perez, d'Argentine, le champion poids mouche mondial, défendra sa couronne contre Filipino Dommy Ursua, à Manille, le 25 novembre. Perez a battu Ramon Arias du Chili par décision lors de la dernière défense de son titre, à Caracas, le 20 avril.

Choix arrêté

ROME, Italie — La Fédération italienne de tennis a désigné Giuseppe Merlo, Nicola Pietrangeli et Orlando Sirola pour affronter les Philippines dans la finale interzone Europe-Asie du tournoi pour la coupe Davis.

La date et l'endroit n'ont pas encore été choisis. Le vainqueur rencontrera les Etats-Unis.

Les activités à la Palestre

Il y a beaucoup d'activités à la Palestre nationale et récemment la Ligue de ballon au panier St-Laurent-Kiwanis, section midjet, a fait l'ouverture de sa saison en présence de M. Arsène Ménard.

M. Ménard, président du St-Laurent-Kiwanis, a mis le ballon au jeu lors de la joute qui opposait le Meilleur à l'Ecole normale. Le Meilleur l'a emporté 20 à 7. DeGrandmont a été l'étoile des gagnants avec six points. Les autres compteurs furent Gauthier, 5 points; Dick 4 points; Perreault et Lajoie, 2 points chacun et Gagné un point. Deschênes a été le meilleur des perdants avec 5 points.

Dans une autre joute, le Plateau 8 à 6. Lussier a réussi 5 points pour les gagnants. Cloutier avec deux points et Deslaur, un furent les autres marqueurs des vainqueurs. La belle a réussi tous les points des perdants.

Dans la catégorie bantam, le National a blanchi le Chénier, 6 à 0. Serge Riopel et Jacques Gélinas ont compté tous les points des gagnants. Dans une autre joute, le Rachel a vaincu le Papineau 8 à 1 avec Réjean Bernatchez et Gilles Rivest comme vedettes.

Développement physique:

Lors du concours de cette section, Aristide Deslaur a gagné le "bench press" en battant Claude Dupuis en finale. Claude Dupuis l'a cependant emporté dans la catégorie senior, santé et force et Guy Veilleux a été vainqueur chez les juniors.

Alignements de la joute à Milwaukee

Voici les alignements probables pour la joute de cet après-midi entre les Yankees et les Braves à Milwaukee. La partie commencera à 3 pm, heure avancée de l'est, à la télévision.

NEW-YORK

Hank Bauer CC (381)
Gil McDougald 2B (278)
Mickey Mantle CC (333)
Eliot Howard CC (300)
Yogi Berra R (158)
Bill Skowron 1B (211)
Andy Carey 3B (200)
Tony Kubek AC (159)
Don Larsen 1-0 ou
Art Ditmar 0-0 L ou
Whitey Ford 0-1 L

MILWAUKEE

Bill Bruton CC (500)
Red Schoendienst 2B (288)
Eddie Mathews 3B (211)
Hank Aaron CC (263)
Wes Covington CC (278)
Frank Torre 1B (141)
Del Crandall R (294)
Johnny Logan AC
Warren Spahn L (2-0)

Warren Spahn sera en quête de sa troisième victoire

Stengel est indécis entre Ford, Larsen ou Ditmar — Larsen aurait mal au bras — Si une septième partie est nécessaire, Lew Burdette serait le choix de Fred Haney — Yogi Berra jouera — Les cotes de paris sont compliquées.

MILWAUKEE — Warren Spahn, le vieux gaucher de 37 ans qui est encore le plus solide pilier de son équipe, tentera de donner le coup de grâce aux Yankees de N.Y., cet après-midi, alors que les Braves de Milwaukee feront face aux champions de la Ligue américaine dans la sixième joute de la série mondiale.

Casey Stengel a laissé entendre qu'il se pourrait fort bien d'envoyer Whitey Ford et non Don Larsen ou Art Ditmar au monticule des Yankees.

Même si Spahn n'a jamais commencé une partie après seulement deux jours de repos, le gérant Fred Haney a décidé de risquer le tout pour le tout dans cette sixième joute qui pourrait bien être la dernière de la série. Les Braves mènent par trois victoires contre deux. Si les Yankees gagnent cet après-midi Haney pourra toujours revenir à Lew Burdette qui a gagné trois parties dans la série mondiale de l'an dernier et une autre cette année.

Stengel indécis

Stengel a déclaré qu'il ne choisira son lanceur qu'aujourd'hui, après avoir vu ses hommes pratiquer.

"Il nous faut un homme qui puisse se comparer à Spahn, a déclaré Stengel. Ford m'a dit qu'il était prêt à lancer encore. Il me faudra parler à Larsen. Je n'ai pas pu me servir de Don après seulement deux ou trois jours de repos. Il a mal au bras et il ne serait peut-être pas sage de le faire travailler dans cette sixième joute."

"Je crois que Ford s'attend que je lui demande de lancer. On ne lui a pas accordé de support dans la dernière joute qu'il a lancée dans cette série. Autrement, nous serions en avant de ces Braves."

Ditmar reposé

"Mais il y a Ditmar. De tous mes lanceurs, c'est actuellement lui qui est le mieux reposé."

Si Ford est envoyé au monticule, il travaillera lui aussi avec seulement deux jours de repos. Il a été battu par Spahn dimanche, alors que Norm Sie-

bern a commis trois ou quatre bévues au champ.

Larsen, le gros droitier qui a réussi une partie parfaite en 1956, a blanchi les Braves 4-0 samedi après-midi, mais il a dû se retirer à la septième manche. Il a souffert d'inflammation au coude durant toute la saison.

Ditmar, un droitier de 29 ans que les Yankees obtinrent des Athletics de Kansas City au début de la saison dernière, a gagné neuf parties et en a perdu huit cette saison. Stengel lui a fait commencer des parties et l'a utilisé en relève. L'an dernier, en relève dans deux parties contre les Braves, il a lancé six manches et n'a pas accordé un seul point.

Berra jouera

Stengel, qui a déclaré qu'il n'aurait pas de tout surpris de voir Spahn revenir contre ses hommes, a révélé qu'Elston Howard jouera au champ gauche cet après-midi et que Yogi Berra sera le receveur.

Les vainqueurs de la série auront \$8,800

NEW-YORK — La part des joueurs dans les recettes de la série mondiale a été complétée entre les Yankees de New-York et les Braves de Milwaukee. Cette part s'établit à \$744,044.66. Soixante-dix pour cent de cette somme sera partagée entre les joueurs des Braves et des Yankees. Le reste ira aux joueurs des équipes qui ont fini en deuxième, troisième et quatrième places dans les deux circuits majeurs.

Les joueurs de l'équipe gagnante recevront 60 pour cent de cette part réservée aux finalistes. Cette année, les vainqueurs de la série se partageront \$313,200, les perdants \$208,000. En donnant 34 parts et demie à chaque équipe, les joueurs de l'équipe gagnante toucheront chacun \$5,800, ceux de l'équipe perdante \$5,800.

Il fera beaucoup la joute d'aujourd'hui à Milwaukee. Le temps sera peut-être nuageux mais le marbre se maintiendra dans les 70 durant tout l'après-midi.

Cotes compliquées

Comme équipe, les Braves ont actuellement une moyenne de .280 au bâton depuis le début de la série. Les Yankees ont une de .196. N'ont été leurs dix coups sûrs dans la joute de lundi. Ils seraient probablement l'équipe avec la plus faible moyenne au bâton dans toute l'histoire de la série mondiale.

La joute d'aujourd'hui débutera à trois heures, heure avancée de l'est. Les Braves sont toujours favoris à 11 contre 5 pour remporter les honneurs de la série, mais les Yankees sont favoris à six contre cinq pour gagner la joute de cet après-midi et ainsi nécessiter une septième et décisive partie.

Si Stengel peut s'en tirer cet après-midi avec Larsen, Ditmar et peut-être Ryne Duren et Johnny Kucks, il pourra compter sur Ford et Bor Turley pour la septième joute. Mais il y a aussi la possibilité qu'il n'y ait pas de

Presque tous les hommes aiment le



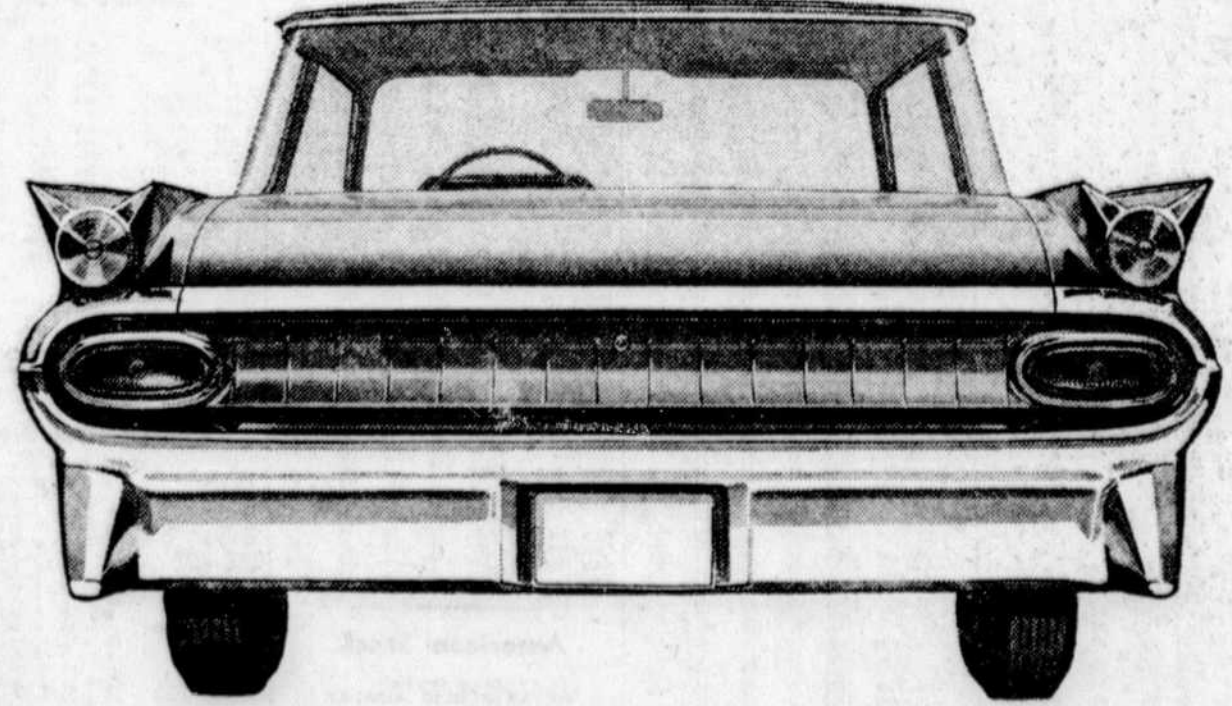
WHITE OWL

11¢

Prix suggéré

Toutes taxes comprises

Qui a créé cette nouvelle merveille... avec sa fenêtre panoramique?



Ce n'est qu'UNE des merveilles dont vous rêviez!

Cette nouvelle Vista, une quasi décapotable, présente une conception entièrement nouvelle de la hardtop quatre portes. A l'arrière, le surplomb inédit du toit crée une note saisissante. La fenêtre arrière ultra-vaste enveloppe les côtés en une courbe ininterrompue jusqu'aux montants. Cette fenêtre panoramique n'est qu'une des merveilles que vous offre la voiture dotée de toutes les merveilles dont vous rêviez!

En montre le 10 oct.

P-35987

LE SOMMAIRE COMBINÉ

Voici le sommaire combiné des cinq premières joutes de la série mondiale:

Au bâton

BRAVES DE MILWAUKEE

	P	AB	R	C	CS	2B	3B	SS	PP	BB	May	R	A	E	May
A. Bruton, CC	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Schoendienst 2B	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Mathews 3B	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Aaron, CC	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Covington CG	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
C-Mantle, AC	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Apocis, 1B	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Perkins, CC, CG, CD	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Crandall R	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Logan AC	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Torre, 1B	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Spahn, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Burdette L	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Russ, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
G. Haney, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
McKinnon, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
H-W, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
W. L. lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
TOTAL	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500

YANKES DE NEW-YORK

	P	AB	R	C	CS	2B	3B	SS	PP	BB	May	R	A	E	May
Bauer, CC	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
McDougald 2B	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Mantle, CC	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
L-Howard, CG	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Sibson, ch. gauche	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Berra, R	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Skowron 1B	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Lara, 3e but	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
E-Slaughter, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Richardson 3B	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Kubek, AC	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
P-G, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Duren, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Turley L	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Apas, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Kubek, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
D-Lump, 3B, AC	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Dickson, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
F-Lyonberry, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
McKinnon, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
Larson, lanceur	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500
TOTAL	5	12	2	4	0	0	1	2	4	0	3	390	8	0	1,500

Au monticule

BRAVES DE MILWAUKEE

	PJ	PC	ML	CS	P	BB	Rab	Asi	ML	G	P	May	PM	mpm
Spahn	2	2	19	10	3	4	13	0	1	2	0	1,000	3	1.42
Burdette	2	1	14	13	15	11	2	9	0	0	1	3,500	10	4.43
Russ	1	0	0	0	2	2	1	0	0	0	0	3,000	2	3.00
Pizerra	1	0	1	2	3	2	1	1	0	0	0	3,000	1	4.50
Wiley	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3,000	0	0.90
TOTAUX	7	3	44	31	19	14	31	8	2	3	2	14,000	16	3.48

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard GOSSELIN

La Série Mondiale pourrait prendre fin aujourd'hui. En dépit de nos sympathies à l'égard des Braves, nous n'irons pas prétendre que les Yankees ne valent rien et que le club de Fred Haney monopolise, le talent, la puissance, l'habileté, l'astuce, le prestige et la gloire par anticipation. D'un autre côté, nous ne pouvons dire que rien n'est bon chez les Yankees; que les joueurs de Casey Stengel ne peuvent remporter une autre victoire ou même la série. Il y a tant d'imprévisibles dans les joutes de baseball que ce serait faire injure à nos lecteurs que de leur imposer des prédictions basées uniquement sur des sentiments. Les deux gérants auront fait leur meilleur choix pour la partie d'aujourd'hui, mais qu'une indisposition, indigestion, mal de tête viennent troubler l'un de ces lanceurs et il ne sera sûrement pas à son meilleur. Que le vent souffle vers la droite au lieu de la gauche et les droitiers auront plus de difficultés à cogner des circuits. Une mauvaise nouvelle parvenant à un joueur-clé, une demie-heure avant la partie, peut affecter son jeu. Autant de raisons qui rendent les calculs des experts assez futiles. Sans parler des accidents qui peuvent survenir au cours de la partie.

Une chose est certaine. Les Yankees doivent gagner aujourd'hui s'ils veulent éviter l'élimination tandis que les Braves ont deux chances de se mériter le championnat du monde. Si la partie est très corsée, Casey Stengel doit puiser parmi ses meilleurs lanceurs pour arrêter ses adversaires. Il ne peut se payer le luxe de garder un lanceur pour demain, car demain n'existera peut-être pas. Cette série mondiale nous fait un peu penser à la semi-finale de la Ligue Internationale entre les Jets de Columbus et les Royals de Montréal. Presque toutes les autres rencontres furent unilatérales. Columbus gagnait par 12-2 pour se faire battre le lendemain par 13-4 ou à peu près. Dans la classique actuelle, en cinq parties, il y a eu trois blanchissages. C'est donc le choix des lanceurs qui a décidé de l'issue des joutes.

Les Alouettes du Big Four, criblées de blessures et décimées par les accidents, bataillent avec leur ardeur coutumière et ne sont plus qu'un point des Rough Riders d'Ottawa qui occupent le deuxième rang du classement. Une victoire lundi prochain contre ce club leur donnerait le deuxième position. A suivre la tenue du club local, au cours de ses dernières parties, on sent une belle détermination de se mériter un poste dans les éliminatoires. S'il y parvenait, il pourrait causer de fortes surprises. Quant Hal Patterson et Pat Abbruzzi ont été blessés, il y eut consternation chez les partisans des Alouettes. Mais ces malheureux événements ont forcé le pilote Doug Walker à puiser dans ses réserves et à renouveler ses alignements. Les nouveaux joueurs ont bien répondu à l'appel et si Hal Patterson doit revenir, les Alouettes seront encore un club formidable.

Jeu débute la saison de hockey dans la Ligue Nationale. La victoire du Canadien, samedi dernier, contre les Stars de la Ligue, a dû être un bon avertissement aux autres clubs de la puissance du club de Toe Blake. Ralph Backstrom et Ab McDonald n'affaiblissent nullement le club et Ian Cushman, remplaçant Junior Langlois qui lui-même prend la place de Dollard St-Laurent, apportera un peu de rudesse à la ligne bleue. Cushman avait une mauvaise réputation. Il a toujours été un "vilain". Mais maintenant qu'il porte l'uniforme du Tricolore, la plupart des partisans du Canadien oublieront ses frasques. La ligne des Richards, - Maurice et Henri, - et de Dickie Moore paraît ce qu'il y a de mieux actuellement dans le hockey. De la jeunesse, de la ruse, de la vitesse et dans le cas de Maurice, de l'expérience. Pour arriver à ses fins, le club devra toutefois éviter les blessures qui jouent un rôle si négativement important au hockey. Les nouvelles au sujet de Bernard Geoffroy sont excellentes. Souhaitons-lui de commencer et de terminer la saison sans anicroche aucune avec les Canadiens.

La Ligue professionnelle du Québec commencera ses activités au Forum, dimanche prochain, alors que le Royal recevra la visite des Lions de Trois-Rivières. Le Royal sera géré par Floyd Curry qui remplace Roger Léger. Ce dernier devient entraîneur de l'organisation du Canadien. Les Cataractes de Shawinigan ont suspendu leurs activités, de sorte qu'il ne reste que quatre clubs en lice, ce qui devrait permettre un meilleur équilibre et un meilleur partage de talent de ce calibre. Aux premières nouvelles, le Royal paraît formidable, avec une somme considérable de joueurs d'expérience et de jeunes remplis d'ambition et de talent.

C'est mercredi prochain qu'aura lieu au Forum la prochaine séance de boxe. Elle mettra aux prises, en finale, les deux boxeurs bien connus Gil Turner, de Philadelphie et Ralph Dupas, ce boxeur à qui on a fait tant de misère dans la Louisiane. Des promoteurs ségrégationnistes auraient découvert qu'il a du sang noir dans les veines, étant né de mère créole. Si c'était vrai, en vertu des règlements stupides des Etats du sud des Etats-Unis, il n'aurait pas eu le droit de monter dans l'arène avec un Blanc. Des procédures ont été entamées où Dupas doit prouver hors de tout doute la pureté de sa filiation "blanche". Les procès s'entendent et aucune décision finale n'a encore été rendue.

On se demande si le commissaire du football, Syd Halter, sévira contre les véhémentes protestations de Bill Ross, président des Argonauts de Toronto, qui a critiqué vertement les arbitres, samedi dernier à Toronto, alors que les Alouettes l'emportaient par 14-10. Même le gérant du club, à un moment donné, a envahi le terrain pour se donner en spectacle. Ce sont des attitudes qui n'ont pas leur place, surtout en public, et encore moins devant l'écran de télévision.

Les Ice Capades présentées au Forum le mois prochain

Le magnifique spectacle des "Ice Capades" a remporté un tel succès l'an dernier avec sa présentation de numéros tirés du ballet, de l'opéra, du cinéma et du monde musical qu'il a inspiré ses propriétaires à faire encore mieux cette année et c'est une édition franchement grandiose qu'on applaudira au Forum dans quelques semaines, soit du 9 au 16 novembre.

Les amateurs de ballet seront très bien servis par une présentation sur glace des "Sylvphides" avec chorégraphie de Eugène Loring et avec en vedette les Ice Capets et les Ice Cadets, groupe de 72 patineurs et patineuses dont la précision est réputée.

Du domaine de l'écran, on a eu, avec la permission de Walt Disney, une présentation toute neuve et toute fraîche de "Blanche Neige et les Sept

Offre rejetée

PERTH, Australie. — Herb Elliott, le champion mondial pour la course du mille à pied, a rejeté hier une offre de \$250,000 de la part d'un promoteur américain pour devenir professionnel. L'offre, pour un contrat de deux ans, a été faite par Leo Levitt, de San Francisco.

Elliott, âgé de 20 ans, a couru dix fois le mille en moins de quatre minutes. Il a couru la distance en 3:54,5, un record mondial. Il devait retourner à son travail des aujourd'hui, comme commis pour une firme de produits chimiques.

NOUVELLES BRÈVES

OTTAWA — Ron Stewart et Buddy Payne joueront pour Ottawa contre les Alouettes samedi prochain, dans la capitale. Payne, un colosse de six pieds et trois onces et pesant 210 livres, a signé son contrat avec les Rough Riders au mois de mars, mais il est demeuré au repos forcé depuis le début de la saison, à cause d'une blessure à un coude. Stewart a fait sensation dans la Ligue Internationale par le passé, mais il n'a pas joué régulièrement depuis le début de la saison.

L'instructeur Frank Clair, a aussi annoncé que Ron Quillian sera remplacé par Dave Thelen dans le champ arrière samedi, contre les Alouettes. Quillian souffre d'une blessure à un genou. Les Alouettes et les Rough Riders s'affronteront deux fois en fin de semaine, samedi à Ottawa et lundi après-midi à Montréal. Les Alouettes ne sont qu'à un seul point de la deuxième place que défient Ottawa depuis le début de la saison.

MONTREAL — Le Royal de Montréal, de la Ligue de hockey professionnelle du Québec, aura deux nouveaux venus dans ses rangs en Irwin Spencer et Terry Gray. Ils ont signé leurs contrats hier.

Spencer, un joueur de défense, a passé la saison dernière avec les Petes de Peterborough, de la Ligue Junior de l'Ontario. Gray, un ailier droit, jouait pour les Canadiens Junior d'Ottawa-Hull.

Le Royal a également fait l'acquisition de l'ailier gauche Bill Sutherland des Mowaks de Cincinnati et a aussi annoncé que le gardien de buts Charlie Hodge a signé son contrat pour une autre saison.

LOUISVILLE, Kentucky. — Pee Wee Reese, depuis longtemps une étoile dans le champ intérieur des Dodgers de Los Angeles, a déclaré hier que probablement terminée, il a déclaré qu'il deviendrait probablement instructeur ou dépitiste.

"Je ne crois pas que j'aimerais être gérant", a déclaré Reese, lorsqu'on lui a demandé s'il avait des chances de jamais devenir pilote des Dodgers. "C'est un poste qui n'offre pas assez de sécurité", a-t-il répondu.

Reese, âgé de 39 ans, n'a que très peu joué la saison dernière. Il a déclaré qu'il a longuement discuté de son avenir avec ses patrons avant de quitter Los Angeles pour venir passer la saison à Louisville.

TORONTO — Joel Wells, des Alouettes de Montréal et Tommy Grant, des Tiger-Cats de Hamilton, se partagent le premier rang au sommet des compteurs du Big Four avec un total de 36 points chacun; ils ont réussi chacun six touchés.

Gerry McDonnell, de Hamilton, est deuxième avec 35, suivi de Ron Howell, son coéquipier, et de C. R. Roberts et Dave Mann, du Toronto, avec 30 points chacun.

Jim Smith du Sarnia domine les compteurs de l'ORFU avec 60 points, quatre de plus que son coéquipier Gino Cappelletti.

PITTSBURGH — Les Steelers de Pittsburgh, de la Ligue Nationale de football des Etats-Unis, ont obtenu le vétéran joueur de quart-arrière Bobby Layne des Lions de Detroit, en échange de Earl Morrill.

Layne retrouvera à Pittsburgh Buddy Parker, son ancien coach à Detroit.

BERLIN PA — Gustav Bubi Scholz, le boxeur allemand qui vient de remporter le championnat poids moyen d'Europe, projette de venir à New-York le 31 octobre afin de discuter de la possibilité d'un match de championnat mondial avec Sugar Ray Robinson.

Un journal allemand mande qu'un circuit de télévision américain a offert à Scholz et à Fritz Gretschel, son gérant, une garantie de \$100,000 pour un combat de championnat avec Robinson à Milwaukee l'an prochain.

ser l'hiver à son domicile de Louisville. Il a précisé qu'il n'a encore été décidé et qu'il devra s'entretenir encore avec la direction des Dodgers avant de savoir exactement ce que lui réserve l'avenir.

NEW-YORK — Le Daily Mirror mande aujourd'hui que le voltigeur Billy Martin, des Tigers de Detroit, a été échangé aux Indians de Cleveland pour le lanceur droitier Ray Narleski.

Narleski, que les Yankees tentent depuis longtemps d'obtenir, est âgé de 29 ans et les Indians s'en sont surtout servi en relève.

Martin, la saison dernière, a conservé une moyenne de .255 au bâton. La fiche de Narleski a été de 13 victoires contre 10 défaites.

TORONTO — Al Pfeiffer, ancien joueur du Big Four avec les Argonauts de Toronto, a décidé de poursuivre sa carrière avec les Lords de London, de l'Ontario Rugby Football Union, après avoir annoncé sa retraite.

Pfeiffer n'a que 29 ans et il a brillé durant quatre saisons avec les Argonauts, remportant même le championnat des compteurs du Big Four en 1955. Pfeiffer a joué pour Ottawa l'an dernier, avant d'annoncer sa retraite.

OTTAWA — Une jolie brunette de 20 ans représentera les Rough Riders d'Ottawa dans le concours Miss Grey Cup cette année. Il s'agit de Mile Sylvia Proulx qui l'a emporté sur 15 concurrentes. Mile Proulx travaille dans le bureau d'une compagnie d'assurance d'Ottawa.

Le plus rapide ambieur de l'histoire, la seule à parcourir le mille en moins de deux minutes (sur une piste d'un demi-mille), est arrivée au parc Richelieu hier. Il s'agit de la fabuleuse jument Belle Acton, qui participera samedi soir prochain à la deuxième tranche de \$16,000 du Canada Amble de \$48,000.

Samedi soir, Belle Acton, qui est âgée de cinq ans et appartient à George Landers de Kittery, Maine, sera conduite par le célèbre Billy Haughton, l'as des conducteurs américains.

Ce soir, soirée des dames, on assistera aux débuts montréalais de l'ambieuse Baronesse Atom, propriété de D. Behan de Pembroke, Ont. Cette jument de 6 ans a enregistré cette saison une impressionnante série de victoires, triomphant dans 15 des dix-huit courses auxquelles elle a participé.

Conduite par Curt Baker, Baronesse Atom prendra le départ de la deuxième position dans l'épreuve principale, un B Amble de \$12,000. Elle devra sûrement se surpasser pour prolonger sa série de victoires (remportées à Connaught et Pembroke) car on remarque, parmi ses adversaires, des coursiers rapides tels que Ezra's Girl, Jo, Bob, Pontiac Bob, Mighty Cashier et Flying Saucer P.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il frappe avec beaucoup de puissance et il a un style spectaculaire.

Yvon Turenne, l'adversaire de Pete Schmidt dans un combat de six rondes, poursuit son entraînement au Square A.C. de Montréal.

Dans l'autre combat à l'affiche du prochain gala pugilistique au Forum, Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Ricardo King.

Ralph Dupas et Gil Turner, qui se rencontreront dans la finale ont pris les choses aisément au cours de la fin de semaine, mais ils se sont remis à l'entraînement hier. Dupas est à la Nouvelle-Orléans tandis que Turner s'entraîne à Philadelphie.

La direction du parc Richelieu annonce un "congé" pour

Isaac "Cyclone" Thomas, ancien champion des Golden Gloves de l'Etat de New-York, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer le Montréalais Benito Favotto dans un combat de quatre rondes au Forum le quinze octobre prochain.

Agé de dix-huit ans seulement, Thomas est considéré comme un boxeur d'avenir. Il a souvent agi comme partenaire d'entraînement avec Tommy "Hurricane" Jackson et Rory Calhoun.

On peut donc dire que le jeune Favotto n'aura pas la tâche facile à son troisième combat chez les professionnels. Favotto a beaucoup impressionné à son dernier match au Forum. Il fr

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — le samedi 5 h. 30

Fermés lundi "Jour de l'Action de Grâce"

Voulez-vous

...ÉCONOMISER DE L'ARGENT

...GAGNER DES PRIX

Venez

Semi-annuelle

à la

VENTE

(du 1^{er} au 18 octobre incl.)

dupuis

Paletots d'hiver

pour hommes et jeunes gens

Modèle à devant droit, poches appliquées, revers courts, demi-doublure, confectionné en chaud tissu fini "doeskin", tons unis, fines rayures ou carreaux. GRIS — BLEU BRUN — GRIS BLEU. Tailles 36 à 46, pour toutes statures.

(Ord. 59.50)

49.50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 810

Parapluies

courts • pliants

Action automatique. Ils s'ouvrent seuls. Couverture acetate, motifs plaids ou rayures, nuances variées.

(Ord. 7.99)

4.99

VEDETTE VSA Au rez-de-chaussée

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 360

Rideaux croisés

en plastique, à riche effet de dentelle

JOLIS ET GAIS — 108" x 81" — Plastique fini dentelle en rose - vert - jaune - blanc. Plusieurs façons de les ajuster à vos fenêtres. Lavables à l'eau chaude sans repassage.

Prix ord. 2.49

1.98

LA PAIRE

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 330

Oreillers (airfoam)

de caoutchouc mousse

Qualité lavable séchant rapidement. Enveloppe de coton à glissière. Maximum de confort pour tous. Antiallergique, antimites.

(Ord. 5.99) CHACUN

4.99

RARE SPECIAL DE LA VENTE

VENTE SEMI-ANNUELLE DUPUIS

Jumbo (7.98) CHACUN

5.79

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 160

Prix ord. 21.95

commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin
VI 2-5151
local 300

Capacité 5 pintes

"presto"

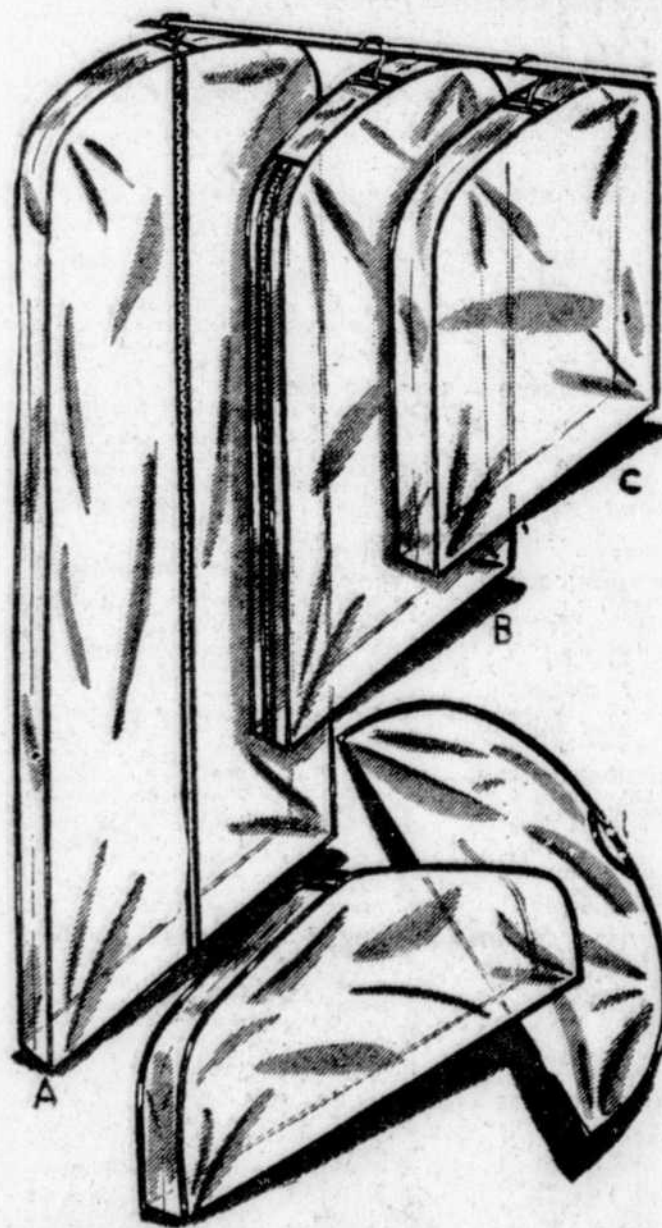
"PRESTO", le fameux autoclave tout aluminium épais

Faites une cuisine plus succulente avec plus d'économie... plus de vitamines... grâce à PRESTO. Économisez sur le combustible. La cuisson sous pression est merveilleuse, pour viandes, légumes, etc.

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780

SPECIAL VSA DUPUIS

Economie de 9.97

11.98

Housses pratiques

A choisir pour mettre de l'ordre dans un placard, pour linge d'été à ranger.

PRIX SPECIAUX DE LA VENTE SEMI-ANNUELLE DUPUIS

- a) Plastique transparent. Hauteur 54", glissière de 42" — gousset 2 1/4" pour 3 ou 4 vêtements — **1.79**
Ord. 2.29
- b) Housses hauteur 48", glissière pleine longueur. Pour 2, 3 complets — **1.49**
Ord. 1.89
- c) Housses de 21 x 24" pour chandails, blouses. 6 ou 7 à la fois. Ord. .98 — **.69** chacune
- d) Couvre-épaules de complet, paletot, hauteur 13"x22", larg. 2 1/4". Ord. 3/1.59 **3 pour 1.29**
- e) Couvre-épaules pour robes de dames. Hauteur 10"x20" — Prix ord. 5/1.59 **SPECIAL 5 pour 1.29**

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 230

commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin
VI 2-5151
local 300

Nylon à tricots

"CRIM SET"

... pour le bébé ... le sport,

chandails ... ski
100% NYLON IRRETRECISABLE
GARANTI LAVABLE

Ord. .53

EXTRA-SPECIAL "VSA"

le peloton d'une once

- blanc
- noir
- bleu pâle
- rose
- rose
- jaune
- cardinal
- bleu franc

- beige pâle
- beige mix
- gris
- gris mix
- vert pâle
- vert foncé
- rouille
- fauve
- vert irlandais

.31

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 271

Draperies en tricot

"TRULON"

Pré-rétréci — Fini permanent

Hauteur 90" — Largeur 54"

Prix ord. 11.98

SPECIAL "VSA"

DUPUIS

la paire

9.98

BLANC • ROSE • OR • BEIGE • BOIS DE SANTAL — AVEC DES MOTIFS DE LOSANGES

LAVABLES SANS REPASSAGE

Ces draperies de Tricot TRULON ne s'étendent pas une fois suspendues

Un livret explicatif vous renseigne sur la façon de les conserver plus longtemps

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 740

Rideaux marquissette (Rayonne/acétate)

EN BLANC SEULEMENT

- texture fine, souple, durable
- qualité lavable, sans rétrécir
- côtés avec ourlet double
- le bas avec un bord de 5"

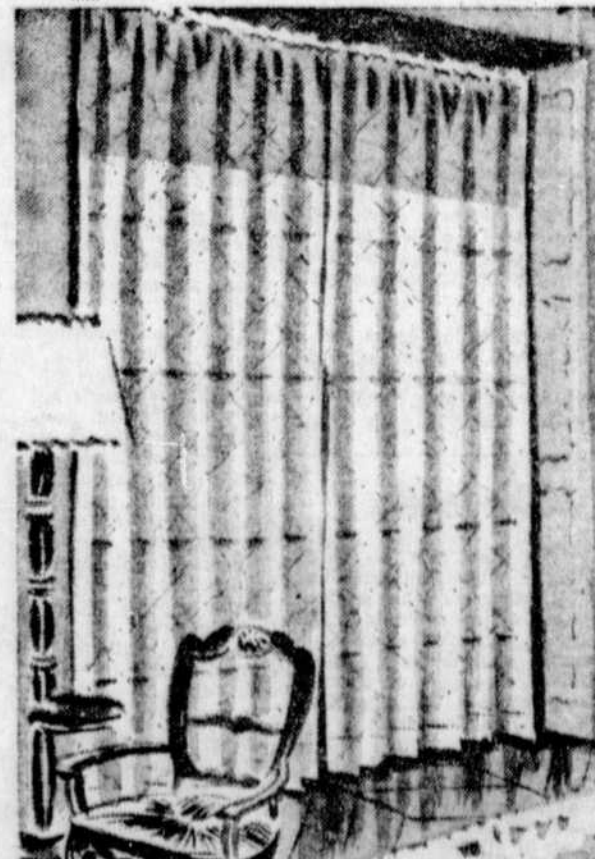
LA PAIRE

40 x 63" **2.09**40 x 72" **2.29**40 x 81" **2.49**40 x 90" **2.69**40 x 96" **2.89**40 x 108" **3.09**

CHACUN

60 x 63" **1.59**60 x 72" **1.69**60 x 81" **1.89**60 x 90" **1.99**60 x 96" **2.19**60 x 108" **2.29**

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 740



MAGASIN A RAYONS

Dupuis Sœurs

RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST. RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Victor 2-5151